



Le **Courrier**

Une fenêtre ouverte sur le monde

Décembre 1975 (XXVIII^e année) 2,80 francs français

LES CELTES

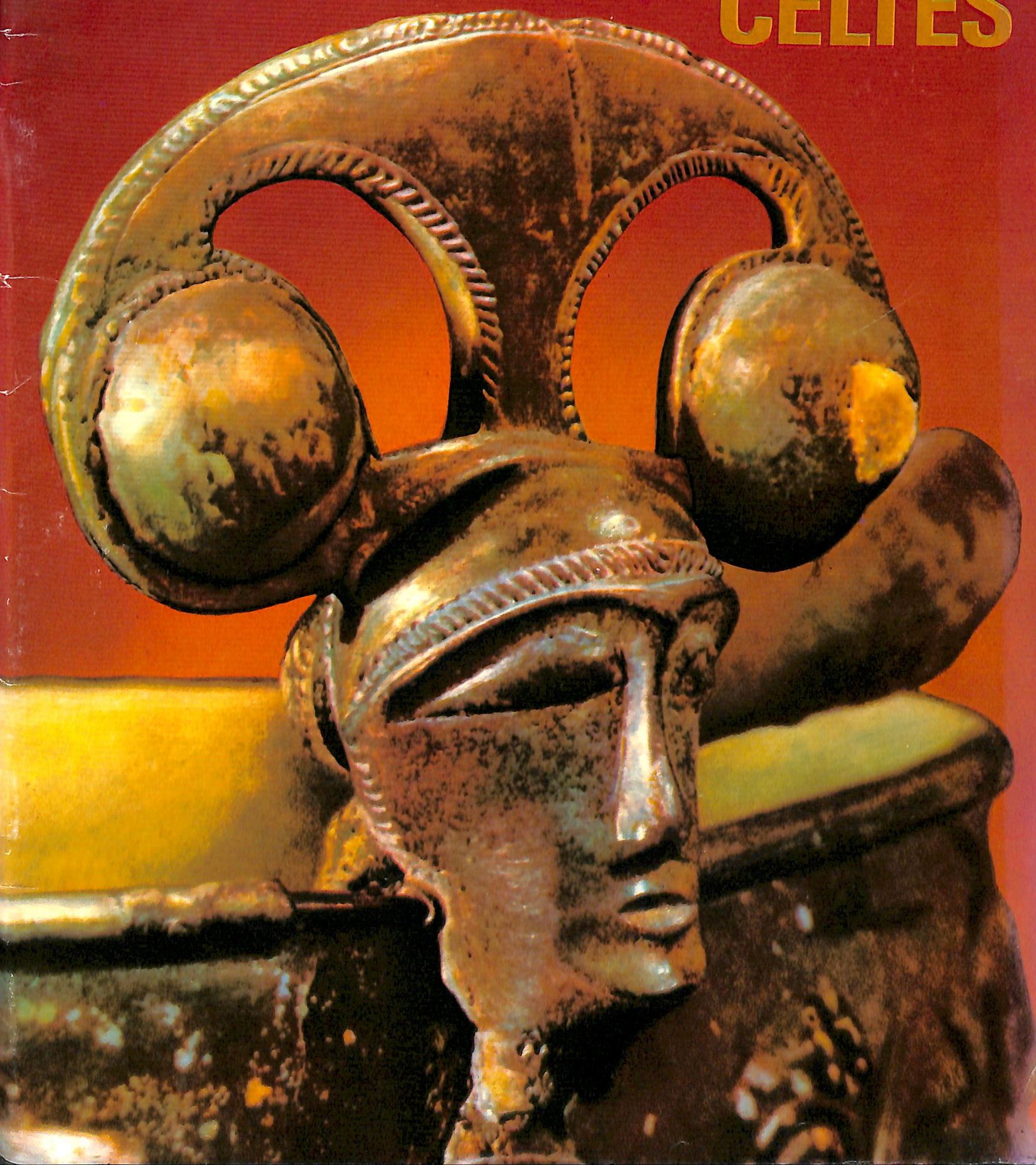




Photo © Léonard von Matt, Zurich.

TRÉSORS DE L'ART MONDIAL

105

Année internationale
de la femme

ITALIE

Le salut d'une Étrusque

Cette page a été placée tout au long de 1975 sous le signe de l'Année internationale de la femme. Ce mois-ci, nous présentons, en guise de salut à cette Année, une dame étrusque peinte il y a quelque 2500 ans. Probablement une danseuse, elle figure parmi les personnages d'une troupe d'acteurs, scène peinte sur les parois d'une tombe étrusque découverte en 1961 à Tarquinia, en Italie. Appelée « Tombe aux jongleurs », elle est considérée comme l'une des plus importantes des quelque 6000 sépultures (dont plus de 60 ornées de peintures) que les techniques modernes de détection ont permis de mettre au jour, depuis une vingtaine d'années, dans la célèbre nécropole étrusque de Tarquinia.

DÉCEMBRE 1975 28^e ANNÉE

PUBLIÉ EN 15 LANGUES

Français	Arabe	Persan
Anglais	Japonais	Hébreu
Espagnol	Italien	Néerlandais
Russe	Hindi	Portugais
Allemand	Tamoul	Turc

Mensuel publié par l'UNESCO
Organisation des Nations Unies
pour l'Éducation,
la Science et la Culture

Ventes et distributions :
Unesco, place de Fontenoy, 75700 Paris
Belgique : Jean de Lannoy,
112, rue du Trône, Bruxelles 5

ABONNEMENT ANNUEL : 28 francs fran-
çais. Envoyer les souscriptions par mandat
C.C.P. Paris 12598-48, Librairie Unesco,
place de Fontenoy, 75700 Paris.
Reliure pour une année : 24 francs

Les articles et photos non copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention « Reproduits du Courrier de l'Unesco », en précisant la date du numéro. Trois justificatifs devront être envoyés à la direction du Courrier. Les photos non copyright seront fournies aux publications qui en feront la demande. Les manuscrits non sollicités par la Rédaction ne sont renvoyés que s'ils sont accompagnés d'un coupon-réponse international. Les articles paraissant dans le Courrier de l'Unesco expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'Unesco ou de la Rédaction.

Bureau de la Rédaction :
Unesco, place de Fontenoy, 75700 Paris, France

Directeur-Rédacteur en chef :
Sandy Koffler

Rédacteurs en chef adjoints :
René Caloz
Olga Rödel

Secrétaires généraux de la rédaction :

Édition française : Jane Albert Hesse (Paris)
Édition anglaise : Ronald Fenton (Paris)
Édition espagnole : Francisco Fernández-Santos (Paris)
Édition russe : Georgi Stetsenko (Paris)
Édition allemande : Werner Merkli (Berne)
Édition arabe : Abdel Moneim El Sawi (Le Caire)
Édition japonaise : Kazuo Akao (Tokyo)
Édition italienne : Maria Remiddi (Rome)
Édition hindie : N. K. Sundaram (Delhi)
Édition tamoule : M. Mohammed Mustafa (Madras)
Édition hébraïque : Alexander Broïdo (Tel-Aviv)
Édition persane : Fereydoun Ardalan (Téhéran)
Édition néerlandaise : Paul Morren (Anvers)
Édition portugaise : Benedicto Silva (Rio de Janeiro)
Édition turque : Mefra Telci (Istanbul)

Rédacteurs :

Édition française : Philippe Ouannès
Édition anglaise : Roy Malkin
Édition espagnole : Jorge Enrique Adoum

Illustration : Anne-Marie Maillard

Documentation : Christiane Boucher

Maquettes : Robert Jacquemin

Toute la correspondance concernant la Rédaction doit être adressée au Rédacteur en Chef.

Pages

4 LES CELTES

Réhabilitation de la plus vieille communauté européenne
par Paul-Marie Duval

6 LES FORGERONS DU MYSTÈRE

Révolution technique et poétique dans la vie quotidienne celte
par Anne Ross

16 RAMEAUX VIVANTS DES LANGUES CELTIQUES

18 LE TRIPLE VISAGE DE LA FEMME CELTE

par Jean Markale

23 UNE FABULEUSE IMAGERIE DE MÉTAL

Huit pages en couleur

**32 SOUS LE REGARD CELTIQUE
UN ART AU-DELA DES APPARENCES**

par René Joffroy

35 FANTASMAGORIE POUR UN VIN GREC

Photos

36 PRÉCIEUSE ORFÈVRETERIE

Photos

**38 MILLE ET UNE FACETTES
DE L'ART DES MONNAIES**

Photos

**41 L'EUROPE ORIENTALE DÉCOUVRE
SON PASSÉ CELTIQUE**

**42 SUR UN CHAUDRON D'ARGENT
LA LÉGENDE DES CELTES**

Photos

**44 LES CITADELLES CELTES
QUI DÉFIÈRENT CÉSAR**

par Wolfgang Dehn

48 PETITE BIBLIOGRAPHIE CELTIQUE

49 NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT

50 LATITUDES ET LONGITUDES

51 INDEX DU « COURRIER DE L'UNESCO » 1975

2 TRÉSORS DE L'ART MONDIAL

Année internationale de la femme
ITALIE : Le salut d'une Étrusque

Notre couverture



Photo © J. V. S. Megaw,
Leicester, Royaume Uni

Ce numéro est consacré aux arts et à la civilisation des peuples celtes qui, au cours du 1^{er} millénaire avant notre ère, devaient s'établir dans une grande partie de l'Europe, entre l'Irlande et le Danube. Les savants découvrent peu à peu l'histoire de ces Celtes, déchiffrent bon nombre des énigmes attachées aux témoignages parvenus jusqu'à nous : ils nous révèlent une civilisation originale et éclairent d'un jour nouveau l'extraordinaire patrimoine artistique qu'ils ont légué à l'humanité. Notre photo montre une étonnante figure de bronze qui ornait un seau de bois et qu'on a retrouvée dans une tombe à Aylesford, Kent (Royaume Uni). Elle aurait été réalisée au 1^{er} siècle avant notre ère dans les Iles Britanniques par un artiste qui avait fait son apprentissage en Gaule.

Découverte en Tchécoslovaquie, non loin de Prague, cette sculpture de pierre est née sous le ciseau d'un artiste celte vers 150 avant notre ère. Tête d'homme, certes, il ne s'agit pas d'un portrait mais d'une représentation hautement stylisée : yeux saillants et rapprochés, sourcils et moustache en volutes, la volute étant un motif ornemental cher aux Celtes.

LES CELTES

par Paul-Marie Duval



Musée national de Prague

Photo © Erich Lessing, Magnum, Paris

réhabilitation de la plus vieille communauté européenne

Ly a deux périodes celtiques dans l'histoire de l'Europe. Celle des anciens Celtes du second âge du fer, contemporains de la Grèce classique, des royaumes alexandrins et de l'empire romain qui les a peu à peu relégués dans les îles britanniques ; ils y garderont leurs croyances païennes jusque vers le 5^e siècle de notre ère.

Celle des Celtes chrétiens, qui continuent les précédents en Irlande, en Ecosse et en Galles. Une partie de ces derniers reviennent en Armorique (c'est-à-dire la Bretagne romanisée) dès le 5^e siècle et créent une brillante culture littéraire qui imprènera tout le Moyen Âge occidental, grâce aux missions conduites par des moines irlandais jusqu'au cœur du continent européen.

Il s'agit, dans les deux cas, de peuples de l'Europe intérieure et insulaire, considérés par les Méditerranéens comme des barbares au même titre que les Ibères d'Espagne, les Germains, les Scythes de la steppe, les Daces des Carpates et les Thraces des Balkans.

La force des anciens Celtes ? Une bonne métallurgie du fer, des dons remarquables d'assimilation sur le plan technique et culturel, un dynamisme démographique et militaire qui leur permet, à partir des régions entre Rhin et Vltava (ou Moldau, fleuve de Tchécoslovaquie qui arrose Prague et se jette dans l'Elbe), où paraît avoir été leur berceau, d'essaimer vers l'Atlantique, la Méditerranée, l'Adriatique, la mer Noire, et d'atteindre même l'Asie Mineure où il fondèrent la Galatie. Toutefois, ils ne connaissaient pas l'écriture.

La force des Celtes chrétiens ? Occuper de grandes îles où les Romains n'ont pas tout pris, recueillir par écrit le legs d'une littérature orale d'une valeur comparable à celle des épopées homériques, intensifier sur place le caractère propre de leur civilisation, cultiver et répandre une foi ar-

dente illustrée par des ermites qui rivalisaient avec ceux des « déserts » orientaux, entretenir farouchement un groupe de langues et de traditions qui sont encore aujourd'hui vivantes : on ne leur doit pas moins que la première grande littérature européenne non latine, les épopées (sagas) irlandaises et galloises pour l'époque païenne, pour le Moyen Âge, les légendes du roi Arthur, du Graal et leurs suites, les romans bretons, Tristan, les lais de Marie de France...

Il y eut donc en Europe un substrat de mœurs et de langue celtiques, de l'Irlande à la Silésie, avant les empires romain, byzantin, germanique et slave. Les anciens Celtes, toutefois, n'ont pas constitué une nation, ni fondé un Etat, un empire qui sût résister à la conquête romaine ou germanique ; ils vivaient sous le régime de la tribu, de la principauté, de l'hégémonie, de la fédération à base de « clientèles » (c'est-à-dire, le ralliement de personnes ou de groupes appartenant à d'autres tribus) ; chez eux, l'unité politique n'allait pas plus loin et leurs forces vives s'épuisaient en conquêtes lorsqu'ils cherchaient à s'établir de façon sédentaire, en mercenariat lorsque le seul attrait de l'aventure et du gain poussait leur jeunesse hors de chez eux.

Il y eut ainsi un certain nombre de pays celtiques, dont le morcellement entraîna, à la longue, la disparition : Allemagne moyenne et Bohême, Gaule de l'est puis du centre et de l'ouest, Espagne en bonne partie où se crée le peuple des « Celtibères », Italie du nord tôt conquise par les Romains, pays du Danube, de l'Autriche à la Yougoslavie avec une densité de moins en moins forte vers l'est, Grande-Bretagne et Irlande où aboutissaient pour s'y enraciner les apports du Continent : enfin, les traces laissées par les bandes « gauloises » en Bulgarie, en Grèce, en Asie Mineure, et les objets — sinon les hommes — parvenus jusqu'en Silésie, en Pologne du sud et en Ukraine. Tout était fini avant le début de l'ère chrétienne, sauf dans les îles atlantiques.

Les auteurs grecs et latins parlent des Celtes en adversaires : ces barbares n'avaient-ils pas pris Rome au début du 4^e siècle avant notre ère et pillé le sanctuaire de Delphes un siècle plus tard ? Ils étaient donc trop sensibles à l'appât du gain et aux vins du Midi, courageux et fiers mais instables et versatiles.

En fait, la Gaule formait un ensemble puissant de peuplades que César mit dix ans à réduire. L'Italie du nord s'était appelée « Gaule cisalpine »

avant de devenir romaine ; l'Irlande ne vit jamais de légionnaires, et les tentatives d'implantation en Ecosse demeurèrent sans lendemain.

Nous devons donc réviser le jugement porté sur les anciens Celtes, et particulièrement sur les Gaulois, par leurs contemporains méditerranéens. Seules, la linguistique et l'archéologie peuvent nous aider dans cette entreprise de réhabilitation historique ; elle se poursuit lentement depuis le siècle dernier qui redécouvrit les mérites de Vercingétorix.

L'unité celtique, que nous pouvons reconnaître aujourd'hui sur des territoires aussi vastes et divers, se révèle à nous de plusieurs façons. Une langue commune à tous, avec des différences dialectales ; nous la connaissons par des inscriptions gauloises, par quelques citations chez les auteurs grecs et latins, et par des noms de lieux répandus dans toute l'Europe : Londres, York, Dublin, Paris, Lyon, Leyde, Tongres, Bonn, Vienne, Genève, Zurich, Bologne, Milan, Coïmbre, sont des vocables celtiques, comme Singidunum (Belgrade) et Boihaemum (la Bohême). Des centaines, des milliers de mots sont ainsi connus, dont une partie seulement est actuellement expliquée par comparaison avec les formes anciennes de l'irlandais, du gallois ou du breton et par des correspondances avec les langues mortes indo-européennes les plus proches, le latin et le germanique.

Heureusement, la littérature celtique médiévale fournit une matière linguistique extrêmement riche. Elle atteste aussi un goût du surnaturel, une poésie du rêve, de la féerie, de l'enchantement, un irréalisme tout à fait opposé au classicisme méditerranéen, et ces tendances confirment « a posteriori » l'existence d'un esprit commun aux Celtes de tous les temps. On est en effet en mesure aujourd'hui de retrouver des expressions esthétiques de cette mentalité dans l'art subtil et raffiné des anciens Celtes, armes décorées, parures précieuses, céramiques, sculptures, verreries, monnaies extrêmement originales et d'un style singulièrement « moderne ».

Cet art celtique ancien est dit laténien, d'après la station helvétique de La Tène, sur le lac de Neuchâtel, dont les découvertes archéologiques ont fait donner ce nom au second âge du fer européen. Graphique et plastique, il est fondé principalement sur des combinaisons de lignes courbes, de motifs végétaux empruntés aux décors gréco-italiques, et sur des transformations figuratives imaginaires, qui se perpétueront dans les en-

PAUL-MARIE DUVAL, de l'Institut de France, est professeur d'archéologie et d'histoire de la Gaule au Collège de France. Directeur de la revue *Gallia*, Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, éditée par le Centre national de la recherche scientifique, il a dirigé de nombreuses fouilles tant en France qu'au Maghreb. Auteur de *La vie quotidienne en Gaule* (éd. Hachette, Paris 1952) et de *Paris antique* (éd. Hermann, Paris 1961), il prépare actuellement un ouvrage sur l'Art des Celtes (dans toute l'Europe), à paraître prochainement aux éditions Gallimard, Paris, dans la collection « *L'Univers des Formes* », dirigée par André Malraux.

LES FORGERONS DU MYSTÈRE

par Anne Ross

*Je suis vent sur la mer,
Je suis vague de l'océan.
Je suis grondement du flot,
Je suis bœuf en sa pleine force.
Je suis épervier qui guette sur le rocher,
Je suis goutte de rosée scintillant au soleil,
Je suis sanglier de courage,
Je suis saumon d'eau vive,
Je suis lac dans la plaine,
Je suis épieu et butin de guerre,
Je suis un homme qui donne le feu à une tête.*

Ainsi chantait Amergin, le barde antique de la tradition irlandaise, alors que les Goidels victorieux revendiquaient la terre d'Irlande qu'avaient possédée leurs adversaires de divine ascendance, le *Tuatha De Danann*, « peuple de la déesse Danu ».

Bœuf, épervier, sanglier, saumon, mers et eaux divinisées, armes magiques, têtes coupées désormais sacrées : ce sont là tous éléments consubstantiels à la religion et à la mythologie des Celtes païens, ce sont là croyances inhérentes à leur vie quotidienne et qui n'ont pas contribué pour peu de chose à souder entre elles des tribus d'ethnies diverses, éparpillées sur d'immenses territoires.

Ces vers suscitent aussi une autre croyance fondamentale, qui ressort de tous les cultes celtiques païens : celle en la survie de l'âme après la mort, et de ses maintes et maintes renaissances sous d'autres formes, tour à tour humaine, végétale et minérale. Que ce soit là croyance commune à tous les peuples celtiques est nettement

SUITE PAGE 8

ANNE ROSS, archéologue et écrivain britannique, fait autorité en matière d'histoire et de civilisation celtiques. Elle a enseigné aux universités d'Edimbourg et de Southampton, mais actuellement elle se consacre exclusivement à ses livres et ses recherches sur la préhistoire et l'histoire des Celtes. Auteur de *Pagan Celtic Britain* (Londres 1967) et de *Folklore of the Scottish Highlands* (Folklore d'Écosse) elle travaille à un livre : *Celtic Requiem* : a Cultural Analysis, à paraître, ainsi que cinq autres ouvrages consacrés au passé et au présent des Celtes.

luminures des manuscrits irlandais et britanniques, sur des croix et des stèles sculptées d'Irlande et dans certaines productions de l'art roman.

Là encore, dans ce domaine culturel par excellence : unité, continuité des Celtes. Les audaces linéaires les plus fortes des monnaies gauloises manifestent déjà une puissance d'abstraction qui se retrouvera, de loin en loin, dans l'art européen, jusqu'à nos jours.

Ainsi, il existe un art de La Tène qui ne ressemble à aucun autre des arts de l'Antiquité. Il est extrêmement raffiné, notamment dans la plastique des petits objets, il rompt la symétrie des modèles classiques avec une liberté d'invention qui reflète l'indépendance d'esprit des Celtes toujours en réaction contre toute convention. Il est, aussi, rigoureux dans ses combinaisons de courbes et contre-courbes, réalisées souvent à l'aide du compas.

L'abstraction, la métamorphose, les créations d'êtres imaginaires y avaient une large part et la magie des objets et des décors y trouvait son compte.

Le polythéisme celtique est, lui aussi, original. Il comprend des dieux naturalistes : forces cosmiques, fleuves, montagnes, animaux ; des monstres tels que des dieux à trois visages, le serpent à tête de bélier, le dieu aux bois de cerf, des petits génies ou démons qu'on est tenté d'appeler farfadets ou korrigans ; des déesses collectives, souvent anonymes (les « Mères », qui annoncent les Fées) ; des dieux locaux en très grand nombre. Le maître du tonnerre se retrouve d'un bout à l'autre du monde celtique.

L'assimilation de ces entités divines archaïques s'est faite avec un certain nombre de divinités romaines. Elle se fera aussi en Irlande avec les saints du christianisme : continuité, profonde, celle-là, des croyances les plus chères à l'homme.

Enfin, nombre de lieux habités aujourd'hui ont été choisis par les Celtes. C'est le cas de la majorité des villes françaises, qui ont une origine gauloise. Avec ou sans des déplacements topographiques mineurs, elles ont gardé leur importance depuis leurs origines. C'est ainsi que Lutetia, plantée dans l'île de la Seine vers le 3^e siècle avant notre ère par le peuple celtique des Parisii, puis reconstruite à l'époque gallo-romaine, a repris sous le Bas-Empire le nom de sa tribu, qui est devenu « Paris ». De l'oppidum celtique à la cité romaine et à la ville moderne, il y a souvent une évolution continue.

Même s'ils ne le savent plus, les peuples européens, qu'ils soient ibériques, latins, germaniques et anglo-saxons, hongrois ou slaves, ont dans leur formation ancienne une composante ethnique et culturelle celtique, qui peut être, parmi les forces du passé que la science nous révèle, l'un des ciments d'une parenté qui se retrouve.

Paul-Marie Duval

révolution technique et poésie dans la vie quotidienne celte

Chez les Celtes, le coq se retrouve sur les monnaies, les enseignes militaires, ou vient décorer un objet usuel. Ici, crête en éventail et queue en faucille, une quintessence de coq : en tôle de bronze, il surmonte le couvercle d'un récipient dont la forme rappelle celle d'une soupière. Il a été découvert à Bussy-le-Château, dans l'est de la France

Musée des Antiquités nationales,
Saint-Germain-en-Laye, France
Photo © Belzeaux - Zodiaque



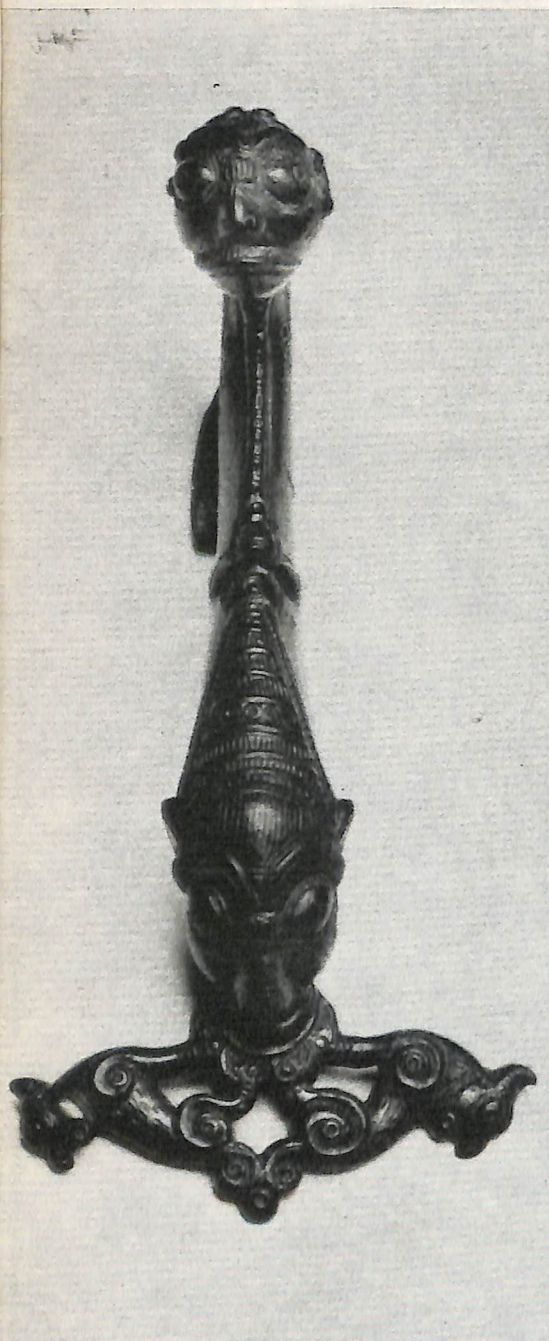


Photo © Germanisches Nationalmuseum, Nuremberg, Rép. féd. d'Allemagne

Ouvrée il y a quelque 2400 ans, cette broche celtique, en bronze, est ornée de deux petits masques. Au sommet, joyeusement caricaturale, une face à gros nez, yeux et narines en boules. En bas, surmontée d'un motif en palmette, une version celte d'un satyre aux oreilles pointues. Cette broche a été découverte dans une sépulture, en Bavière.

L'EXPANSION CELTIQUE EN EUROPE

 Aire d'établissement celtique au début du 5^e siècle avant notre ère.

 Expansion du peuplement celte entre la fin du 5^e siècle et le milieu du 3^e siècle avant notre ère.

 Aire d'origine de l'art de La Tène.

► confirmé par bien d'autres sources. C'est un poème analogue à celui d'Amérgin, une longue énumération de réincarnations encore, que chante l'un des premiers bardes gallois, Taliesin, qui vécut semble-t-il autour des 6^e et 7^e siècles de notre ère, et dont la légende veut qu'il fût né de la déesse Ceridwen :

*Métamorphosé une fois encore,
Je fus saumon bleu,
Je fus chien, je fus cerf
Et chevreuil dans la montagne.
Je fus souche, et puis houe.
Je fus forêt à la forge.
Une année et demie durant,
Je fus un coq blanc tacheté
Que convoitaient les poules.*

Le folklore celtique d'aujourd'hui témoigne toujours de la croyance traditionnelle en une renaissance ; l'âme trouve asile dans la bête ou l'insecte. C'est là une conviction profonde : on peut voir l'esprit quitter la chair sous les espèces d'un papillon, d'un insecte, ou d'un oiseau voletant autour de l'agonisant, près de la fenêtre, dans la chambre où il vient d'expirer.

Les textes grecs et latins étayent la signification des expressions littéraires anciennes, comme des croyances folkloriques contemporaines. Tous soulignent la foi celte en la survie après la mort, survie spirituelle et même physique, c'est-à-dire tout à la fois renaissance en ce monde et heureux destin dans l'Au-delà.

Il ne s'agit pas de cet Au-delà de lugubres ténèbres qui était celui des Méditerranéens, mais d'un lieu qui offrait aux Celtes païens, mille fois plus que le monde d'ici-bas, leurs plaisirs favoris : le combat, les festins, la chasse. Un lieu où les cavaliers se défiaient à la course, s'adonnaient à de joyeuses beuveries, raflaient le bétail ; un lieu où l'on écoutait de merveilleu-

ses histoires, où l'on aimait des femmes d'une beauté fabuleuse, où l'on jouissait en toutes choses des innombrables splendeurs de la nature.

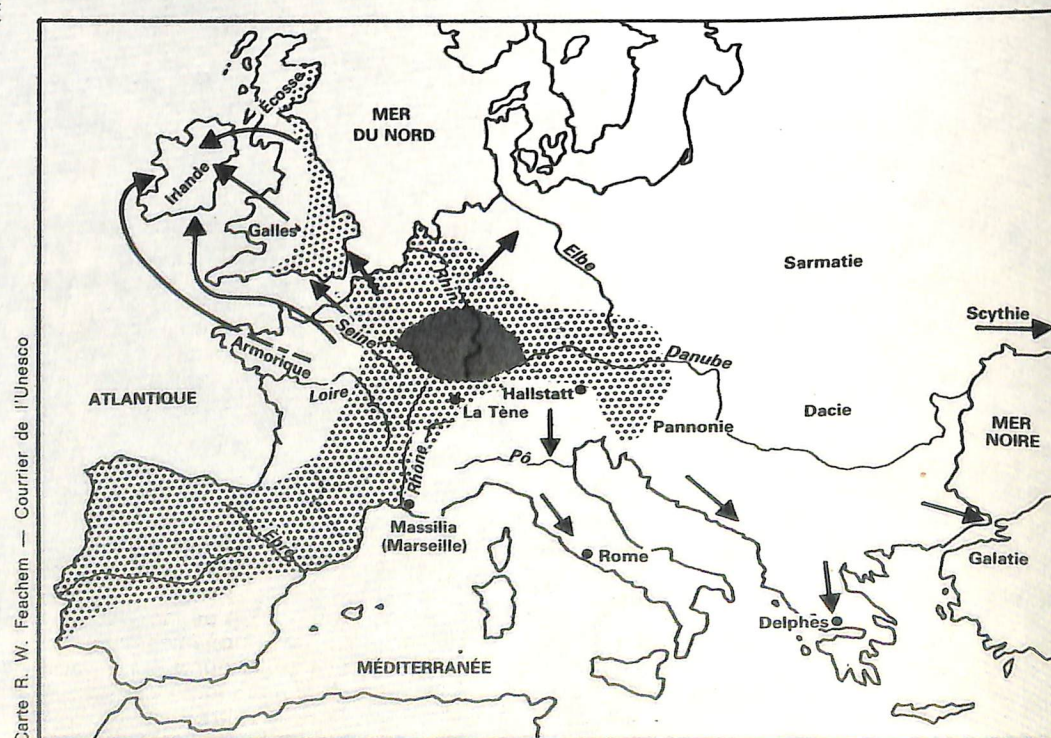
Alors on peut se demander : « Qui étaient les Celtes ? Quelles sont les preuves de leur existence ? Quels sont les éléments particuliers à leur *psyché* (esprit, tempérament) qui firent d'eux un peuple à part dans les vieux âges, qui ont jusqu'à ce jour préservé leur originalité et assuré en Occident leur permanence tant dans les Iles britanniques qu'en Bretagne, l'Armorique du temps de César ? »

Ce que furent les Celtes, d'où ils vinrent, et quand, voilà ce dont les savants débattent toujours, et sans doute la controverse n'est-elle pas près de prendre fin.

Car les nouveaux développements des techniques scientifiques, l'application des nouvelles disciplines à l'étude du passé apportent à présent de meilleures preuves à des conclusions qui, pour une bonne part, ne relevaient que d'hypothèses. Pour les Celtes, les principales sources de renseignements sont archéologiques. Ce sont les témoignages tangibles de leur culture.

Il faut y ajouter ce qu'en écrivent, dès le 6^e siècle avant notre ère, les Grecs et les Romains, méprisants ou élogieux, c'est selon ; les noms de lieux, les noms de personnes, et les inscriptions qui s'avèrent celtiques ; les textes des premiers copistes chrétiens irlandais et gallois qui ont transmis à la postérité une bonne part de ce qu'ils savaient de leurs prédécesseurs et de leurs croyances.

Le folklore des Celtes contemporains, comme celui qui s'exprime dans des régions qui furent essentiellement celtiques et le demeurèrent longtemps, nous livre également des matériaux appréciables et qui corroborent cer-



Carte R. W. Feachem — Courrier de l'Unesco



Forhistorisk Museum, Moesgaard, Højbjerg, Danemark

Photo © Editions Le Temps, Paris

taines données, encore qu'il importe d'en user avec circonspection.

Aujourd'hui enfin, de nouveaux facteurs d'étude, par exemple la datation par le radio-carbone, ou la mise en œuvre de méthodes scientifiques pour le repérage d'éléments invisibles à l'œil nu, interviennent également : ainsi de l'étude des groupes sanguins et des fréquences géniques ; ainsi des méthodes de recherches linguistiques.

Pour l'heure, les origines mêmes des Celtes sont encore masquées dans la brumeuse opacité du passé. Pour nous, la réalité de leur existence est signifiée par leur postérité, ces descendants dont le tempérament et le caractère révèlent de surprenantes affinités avec ceux de leurs lointains ancêtres.

Et ce n'est pas seulement à travers ceux qui parlent toujours une langue celtique héritée — privilège de naissance — que nous parvient l'écho de ces puissantes tribus qui pendant des

siècles occupèrent d'immenses territoires d'Europe et d'Asie Mineure.

Car aujourd'hui encore, les Celtes ont laissé, de mille manières, une subtile empreinte dans les pays issus de leurs anciennes places fortes tribales. Le « tempérament gaulois » est largement redevable à l'esprit, la promptitude d'action, la joie de vivre et le goût de la perfection artistique des Celtes. Un Hongrois, professeur de Beaux Arts, déclarait dernièrement : « En Hongrie, au fond, nous sommes tous Celtes. Les armées passent, les héros tombent, le peuple, lui, va de l'avant. »

Toutefois, nous nous bornerons dans cet article aux concepts traditionnels des Celtes : et c'est pourquoi nous en parlerons comme d'un peuple qui atteignit son plein développement vers les 8^e et 7^e siècles avant notre ère, et dont la fortune eut un nouvel éclat de 500 à 250 avant notre ère, époque à laquelle son influence et sa puis-

Inscrite dans une structure géométrique : demi-cercles, triangles, quartiers de lune, cette tête de grand-duc (espèce de hibou) servait d'attache de poignée à un chaudron celtique découvert dans le Jutland (Danemark). Cette tête d'oiseau ne représente pas moins d'un kilo de bronze : il est vrai que le chaudron de Braa a une capacité de quelque 600 litres. Probablement offrande votive, cet objet extraordinaire a sans doute été façonné en Bohême-Moravie, au centre de l'Europe, et sa présence en Scandinavie non celtique atteste avec bien d'autres vestiges la considérable diffusion des œuvres d'art celtique à travers l'Europe.



Photo © Aerial photography, University of Cambridge, Royaume Uni

► sance déclineront fortement, époque à laquelle il commença à fléchir devant la vertigineuse montée de Rome qui ne put cependant le détruire, pas plus que ne le détruisit la loi que l'empire romain imposa à la plus grande partie de l'Europe celtique.

L'Irlande demeura hors de la domination romaine, et de ce fait devint une inestimable réserve des trésors de l'univers vivant et libre des Celtes pré-Romains.

Si l'on veut être en mesure de comprendre la vie quotidienne des Celtes et leur tournure d'esprit, il faut commencer par ce que l'on tient généralement pour l'apparition de l'univers celtique en tant que culture distincte, c'est-à-dire alentour du 7^e siècle avant notre ère, une culture que les savants ont appelée culture de Hallstatt.

Bien entendu, c'est là une façon de parler, car on pourrait en déduire que cette culture a pris naissance dans le massif montagneux du Salzkammergut, en Autriche, et qu'il s'agit bien là du site original. Or nous savons qu'il n'en est rien, les récents développements de la préhistoire européenne donnant à voir que l'apparition de ce que nous appelons la culture celtique relève d'éléments qui, eux, apparaissent à peu près simultanément dans

l'Europe entière.

C'est la richesse et l'abondance du matériel découvert à Hallstatt au 19^e siècle qui a suscité un terme commode pour se référer à la phase primitive du développement celtique.

Dans ces montagnes perdues, ont laissé leurs traces à la fois une aristocratie puissante et une classe laborieuse qui exploitait le sel gemme, l'une et l'autre composées surtout des anciennes populations autochtones de la fin de l'âge du bronze qui avaient accompli une étonnante révolution technique. Leur richesse leur venait de l'exploitation des mines de sel.

Dans cette région, on a découvert des sépultures princières qui dès lors attestent l'emploi du fer, et non du bronze, pour façonner outils tranchants et armes ; les nobles défunts étaient ensevelis dans de magnifiques chambres funéraires revêtues de boiserie — le bois le plus recherché était le chêne sacré. La chambre funéraire était construite sous un tumulus sur lequel était érigée une statue grandeur nature du héros qui avait quitté ce monde, ou de son dieu ; parfois une colonne sacrée en pierre ou un poteau de bois rituel s'élevait sur la tombe. Nouveaux rites funéraires, puisque les prédécesseurs de ces peuples

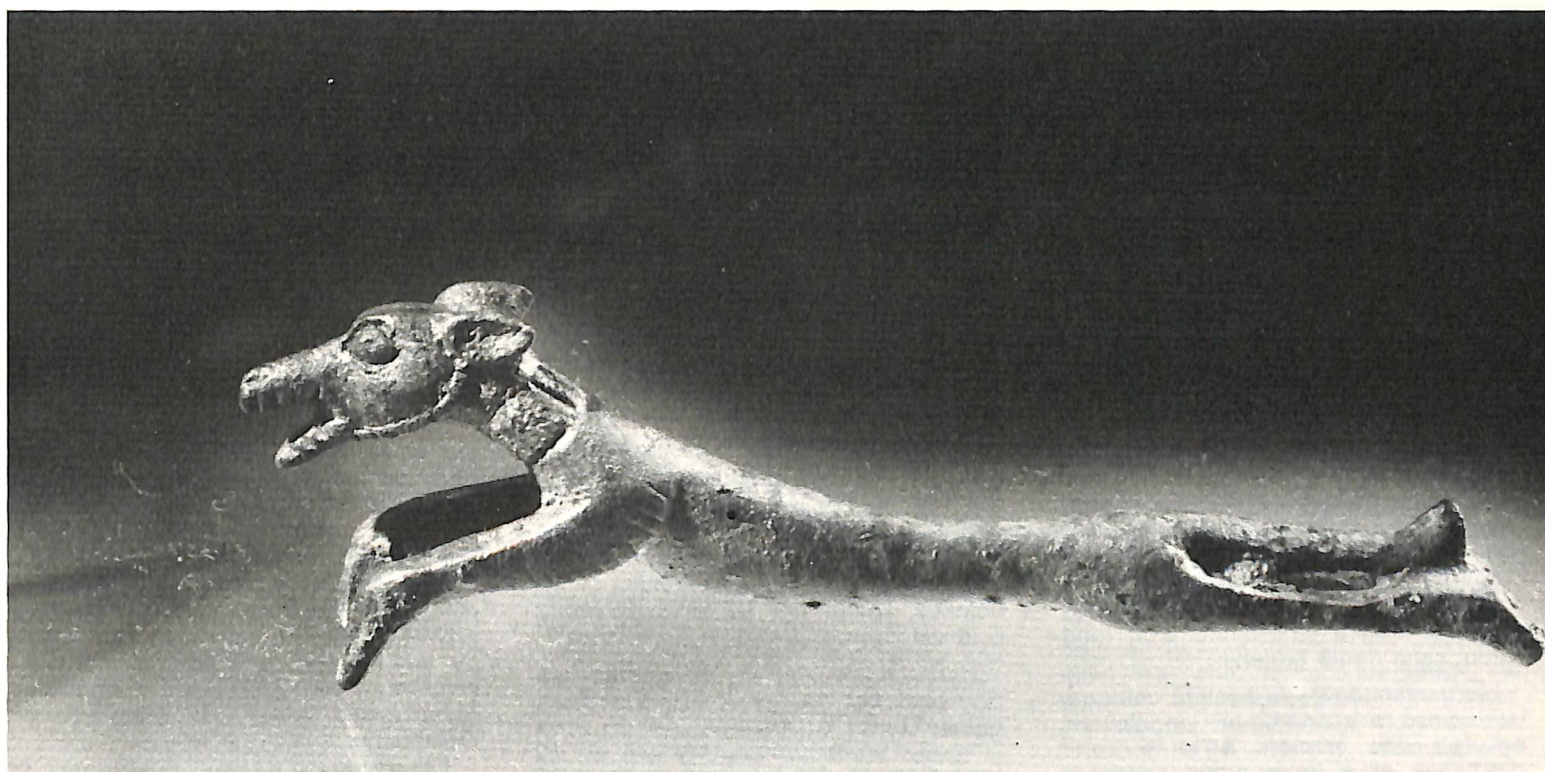
pratiquaient la crémation des morts.

Ces tombes, soigneusement mises au jour, nous révèlent les traces d'un mode de vie et de croyances religieuses qui allaient se généraliser chez les descendants de ces peuples, les Celtes « historiques » qui apparaissent autour du 5^e siècle avant notre ère, et que les savants désignent comme les Celtes de la civilisation de La Tène.

Au plus haut de leur puissance — entre le 5^e siècle et jusque vers 225 avant notre ère — le peuplement celtique s'étendait de la Baltique à la Méditerranée et de la mer Noire à l'océan Atlantique.

Revenons aux Celtes de Hallstatt. En dépit du manque d'annales historiques, c'est leur civilisation matérielle qui nous permet de les identifier.

Certains noms des plus anciens lieux de peuplements européens tendent à prouver que les langues celtiques étaient parlées en Europe longtemps avant que les ethnographes du monde antique ne dissertent sur le mode de vie de leurs voisins barbares. Longtemps, en fait, avant que la compétence technique des Celtes eut introduit l'emploi du fer en Europe, au nord des Alpes, réalisant du même coup ce que l'on pourrait appeler la première grande révolution industrielle.



C'est dans un banc de craie des Berkshire Downs (Royaume-Uni) que l'on a découvert, près des vestiges d'une place-forte de l'âge de bronze, cet immense « cheval blanc d'Uffington » (110 mètres de la queue aux naseaux). Il ressemble d'une manière saisissante aux images stylisées de chevaux que l'on peut voir sur certaines monnaies celtiques (voir pages 38-39).

Nous ne pouvons nous prononcer en toute certitude sur les dieux qu'adoraient ces Celtes de Hallstatt, mais des indices donnent à penser qu'ils n'étaient pas très différents des dieux de leurs descendants, les Celtes de La Tène. L'accumulation grandissante des trouvailles archéologiques relatives aux religions païennes celtiques remontant très loin dans la préhistoire rendent vraisemblable l'existence d'un clergé puissant : il n'est même pas exclu qu'il s'agit là des fameux druides.

Les honneurs qui étaient rendus aux trépassés, des funérailles aux rites complexes, y compris l'insertion dans le tombeau d'œuvres de la plus belle facture artisanale, armes et parures magnifiquement ouvrees, poteries délicates que l'on remplissait peut-être de bière à l'intention du voyageur altéré en route vers l'autre monde ; coupes de métal et même quartiers de porc — le mets favori des Celtes — tous ces détails signifient que la vénération des Celtes pour les ancêtres et les rites de sépulture se sont plus tard largement généralisés. Au-delà de la mort, ils croyaient par là accéder à la vie la plus désirable.

Leurs chars à quatre roues — privilège symbolique de l'aristocratie —

Animal domestique ou bête fabuleuse, le chien était chez les Celtes toujours respecté. Traiter un homme de « chien », c'était rendre hommage à sa bravoure. Cûchulainn, le héros de l'épopée irlandaise n'est encore qu'un enfant quand il tue le chien de Culann le forgeron (autre héros épique), une bête terrifiante et sauvage : c'est cet exploit qui lui vaut son sobriquet de Cûchulainn, c'est-à-dire « chien de Culann ». Et quand meurt l'invincible Cûchulainn, c'est d'avoir violé l'un de ses tabous, qui lui interdisait de manger du chien. Aujourd'hui encore, le folklore celtique abonde en histoires de chiens, tour à tour maléfiques ou bienfaisants. Ci-dessus, chien bondissant, sculpture de bronze (14 cm de long).

Pour les Celtes, le sanglier était gibier par excellence et mets de prédilection des dieux et des héros. Il était aussi bête magique et révéree de l'Autre monde. Ces trois sangliers de bronze (ci-dessous) ont été découverts à Neuvy-en-Sullias, près d'Orléans, en France. Celui du milieu est presque de grandeur nature. Aujourd'hui au Musée historique de l'Orléanais, ils prennent rang au nombre des plus belles œuvres de la sculpture animalière en Gaule.



étaient, comme les chevaux de l'attelage, enterrés avec eux.

Ultérieurement, les Celtes y substituèrent le léger char de guerre à deux roues comme marque sensible de leur dignité. Les artisans inspirés, auxquels était dévolu un haut rang honorifique dans les structures rigides de la société celtique (en fait, le forgeron y était tenu pour un demi-dieu détenteur de pouvoirs surnaturels), construisaient des véhicules d'une grâce tout à la fois robuste et délicate.

Car ces habiles artisans avaient appris à chauffer et à étrécir les cercles de fer sur les jantes de bois des roues, et à créer un matériel de transport aussi pratique qu'agréable à voir qui satisfaisait également le seigneur celte et son cocher, homme de bon lignage. Ces voitures légères étaient tirées par deux poneys de petite taille, dressés à cet exercice, et qu'on attachait au joug à l'extrémité d'un long timon, sans doute équerri.

L'organisation de la société celtique, hautement aristocratique, on l'a vu, assurait des emplois à toute sorte d'artisans et à leurs aides ; sous le patronage de seigneurs puissants et de leurs familles, le travail des artistes et des spécialistes était parfaitement garanti.

Il semble qu'il y ait eu des écoles d'artisans itinérants qui auraient assuré l'embauche pour construire des « oppida » (places fortes) — si caractéristiques de la vie et du rituel celtiques — et y orner les autels. Ils façonnaient de magnifiques vases et autres ornements, non seulement à l'usage des chefs et de leurs familles, et pour leur agrément, mais encore en vue des rites d'offrandes entre familles puissantes (qu'elles appartenissent ou non à la civilisation autochtone) quand elles entendaient sceller des pactes d'amitié ou des serments de paix ou d'allégeance.

Il ressort nettement de tous les éléments dont nous disposons que la

société celtique, fortement hiérarchisée, était divisée en trois classes ; l'une comprenait les prêtres, les poètes, les prophètes et les nobles guerriers ; l'autre, les artisans libres et les paysans ; suivait une masse asservie — cette population dont le labeur permettait à la classe sociale supérieure de vivre dans l'opulence.

Mais tous relevaient de la juridiction celtique enchevêtrée et de fort ancienne structure. En fait, c'était là le plus vieux et le plus complexe système législatif d'Europe, avec lequel les Romains furent amenés parfois à composer et à transiger.

Sous la loi celtique, nul n'était privé de ses droits ni dépourvu de protection, si obscur fût son état. Il n'en était pas question — sauf si quelqu'un était coupable d'un crime grave, auquel cas il était exclu des cérémonies sacrificielles, rejeté par sa tribu et réduit à la vie sans espoir d'un hors-la-loi.

Barbare, le terme usité par les Romains, eut un sort malencontreux ; aujourd'hui, il suscite pour nous l'image d'un misérable sauvage, qui ne jouit d'aucun des bienfaits de la civilisation. Or, pour les Romains, un *Barbare* était tout simplement un homme qui n'était pas un Romain, ni un Grec. Même ces raffinés qu'étaient les Etrusques étaient des *Barbares* au regard de l'Antiquité classique.

Les habitations celtiques s'avéraient parfaitement fonctionnelles pour des gens qui, jour après jour, passaient leur vie à chasser, rafler du bétail, combattre, travailler la terre et observer les rites religieux ; car l'un des plus considérables éléments de cohésion parmi les Celtes était déterminé par leurs croyances et leurs divinités communes.

Les Romains préféraient, quant à eux, les interminables bavardages du forum, l'oisiveté raffinée des thermes, les nourritures exotiques, le culte banal des dieux officiels. Les chaumières de leurs voisins celtiques

étaient souvent étonnamment vastes.

Les tables basses, sans ornement, convenaient au service de repas simples mais copieux, et aux libations de bière forte, chères à l'aristocratie guerrière retour de la chasse ou d'une échauffourée.

Les hauts murs harmonieux, les pavements de mosaïques miroitantes prenaient toute leur valeur quand le vin coulait des flacons de noble métal et que, dans le foyer allumé au milieu de la pièce, le feu faisait scintiller les motifs délicatement ouvragés par les mains d'habiles artisans.

Les reflets de la flamme jouaient sur les armes magnifiques et les bijoux des fiers seigneurs festoyant, comme sur les boucliers richement décorés, toujours à portée de main de leurs ombrageux possesseurs. Les rivalités individuelles et le perpétuel désir de se distinguer entre compagnons d'armes provoquaient un sentiment délectable de péril latent, de combat singulier soudain, toujours possible — méthode favorite des Celtes pour trancher une discussion.

Les nobles guerriers, le seigneur et ses hôtes — car l'hospitalité était et demeure toujours un devoir religieux dans le monde celtique — aimaient à s'attarder pour écouter la musique de la lyre, la belle voix du barde récitant et chantant, ressuscitant hauts faits et prouesses de héros dès longtemps morts, racontant les histoires des dieux, louant la générosité et les rares vertus du seigneur de la fête.

Tout ceci était exactement en accord avec le caractère des Celtes, leur situation géographique et leur mode de vie d'élection, devenu traditionnel ; que leurs penchants et leurs coutumes aient été différents de ceux des Méditerranéens n'implique pas qu'ils fussent sans culture ou « barbares ».

A la vérité, certains aspects de la religion celtique frappèrent les Romains qui les jugèrent « barbares ». Entre autres la coutume de la chasse

LES CELTES DU SEL

Ci-contre, vue de Hallstatt, près de Salzbourg (Autriche). C'est le nom de cette bourgade près du Salzberg (« montagne de sel ») où on exploitait le sel gemme depuis l'Antiquité, qui désigne de nos jours une phase de la civilisation celtique (I^{er} millénaire avant notre ère). En 1846 un directeur des mines de sel, George Ramsauer, découvrit un vaste site funéraire antique. Il y travailla 17 ans et ouvrit personnellement près d'un millier de sépultures sur 2500. Il exhuma un trésor archéologique prodigieux, car il attestait l'existence d'une civilisation celte au premier âge du fer (700 à 500 avant notre ère).



Photo © Erich Lessing, Magnum, Paris

SUR UN TUMULUS IL Y A 2500 ANS

Grandeur nature, casqué, mais nu, sauf une ceinture autour de la taille, ce guerrier du 5^e siècle avant notre ère (ci-dessous) a été découvert en 1963 près de Stuttgart (Rép. féd. d'Allemagne). Dominant un tumulus qui abritait 16 sépultures, cette statue y a été enfouie au cours des siècles, d'où elle fut mise au jour presque intacte. En bas à droite, tumulus celte réédifié à Tubingen (Rép. féd. d'Allemagne).



Photo Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Mayence

aux têtes, les ardents sacrifices humains et la suprématie absolue des prêtres celtes, les druides.

L'ancienne tradition irlandaise nous apprend que dans une assemblée ou une fête, nul ne pouvait parler avant le roi, et que le roi lui-même devait garder le silence si le druide désirait s'exprimer.

Telle était la foi des Celtes en leurs dieux et en leurs puissances de l'Au-delà, que la religion était partie intégrante de leur vie quotidienne. Et bien que chaque tribu adorât ses dieux particuliers — à l'exception de quelques divinités du premier ordre qui semblent avoir été sacralisées dans de vastes régions — bien que chaque tribu encore narrât l'histoire particulière de ses origines et de ses aventures, il y avait dans la religion celtique une unité foncière qu'attestent toutes nos sources.

Le dieu tribal était le père de son peuple, son garant et son protecteur ; il était le chef de guerre et l'hôte des festivités dans l'Au-delà. Le roi devait en toutes choses imiter le dieu. Il devait être exempt de toute souillure ; son autorité devait assurer à son peuple la vérité, la prospérité, un bon gouvernement.

La compagne du dieu était la mère de son peuple. Son affaire, à elle, c'était la fécondité du bétail, des gens et des terres là où elle demeurait, quand la tribu en venait à se déplacer sous la conduite de son dieu-chef. Elle restait liée à la terre qu'elle nourrissait, affrontant des forces hostiles par la vertu de son pouvoir magique et, tour à tour, de sa divine beauté ou de sa repoussante laideur. Elle devait être propitiatoire, ou disparaître, car les Celtes ne croyaient pas que les divinités fussent incapables de mourir.

En deçà et par-delà, il y avait une foule de divinités de toutes sortes et d'esprits particuliers à certains lieux, gardiens de sources sacrées ou de futaies vénérées. Cette religion, qui

était celle de tous les Celtes, largement propagée par le magistère druidique qui exigeait une vingtaine d'années de formation, les langues de commune origine, le système juridique ancestral, la passion du répertoire généalogique, de l'histoire, de la mythologie, de la poésie, et l'exercice intense d'un savoir oral — tout ceci soudait entre elles des tribus essaimées à tous les horizons, en a fait un peuple identifiable, tant par l'archéologie que dans les écrits des Grecs et des Romains, ou ultérieurement, à travers les vieilles traditions transmises de bouche à oreille par leurs descendants.

À la différence des Romains, les Gaulois portaient des sortes de pantalons, les braies, et des capes, adaptés à leurs goûts équestres ; les Irlandais portaient tuniques et manteaux.

Haute taille, cheveux blonds, yeux bleus, corps vigoureux, esprit hardi, tel était le type celtique. Et c'est bien ainsi que, chez leurs adversaires, les artistes ont représenté les Celtes, implacables combattants, fiers et méprisants s'ils étaient vaincus ou asservis.

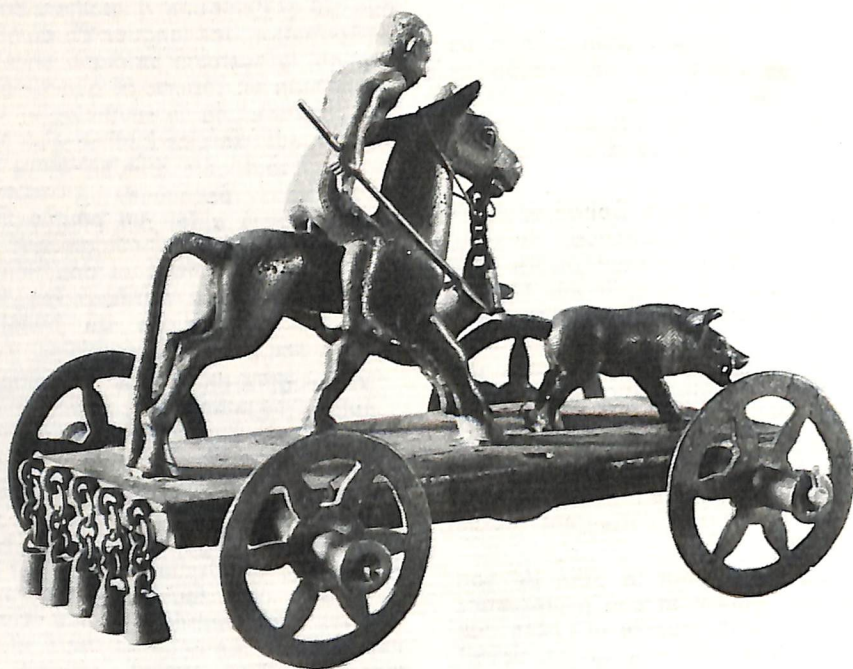
Longue et confuse est l'histoire celtique, dont la fin cependant reste à écrire. Les Celtes de l'Antiquité ne se souciaient pas de confier leur savoir à l'écriture, ni leurs croyances ; ils se servaient du grec et du latin pour leurs transactions commerciales.

L'exercice permanent de la mémorisation s'est maintenu jusqu'à nos jours dans les régions de langues celtiques ; on y pratique encore avec ravissement la récitation des vieilles légendes et ballades qui se transmettent oralement au cours des siècles, d'une génération à l'autre.

La plus belle des anciennes épopées irlandaises, c'est « La rafle des bœufs de Cualgne », *Táin Bó Cualgne*. Elle relate la rivalité de la déesse reine Medb et de Ailill, son époux, qui se disputent la possession d'un magnifique taureau sacré, le Beau Cornu d'Aé, ►



Photo Württembergisches Landesmuseum, Stuttgart



Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye, France. Photo © Belzeaux-Zodiaque

Hommes de cheval

Les images de chevaux tant sur les monnaies celtiques que sur les ornements de métal prouvent assez l'admiration que les Celtes vouaient au cheval, qu'ils associaient à certaines divinités. Ci-dessus « char cultuel » en bronze du 1^{er} ou 2^e siècle avant notre ère, découvert à Merida, en Espagne. Le chasseur et son chien traquent un sanglier. Les artistes celtes ont souvent ciselé dans le métal des ornements pour mors et harnais. Découvert à La Tène, en Suisse — fameux site celtique de l'âge du fer — ce harnachement reconstitué est aujourd'hui au Schweiz. Landesmuseum de Zurich. Ci-dessous, une sorte de faucheuse : poussé par un mulet, un caisson sur roues, muni de dents, cisaille les tiges de blé. Due à l'ingéniosité des paysans celtiques, cette « machine » fut adoptée par les Romains. Ce dessin est exécuté d'après une sculpture du 2^e siècle de notre ère, découverte en Belgique

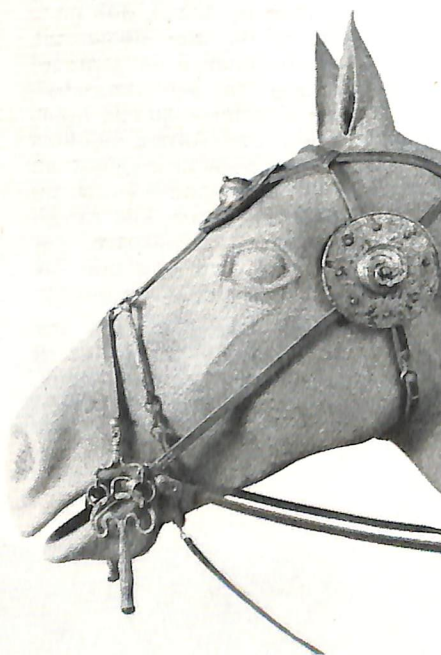
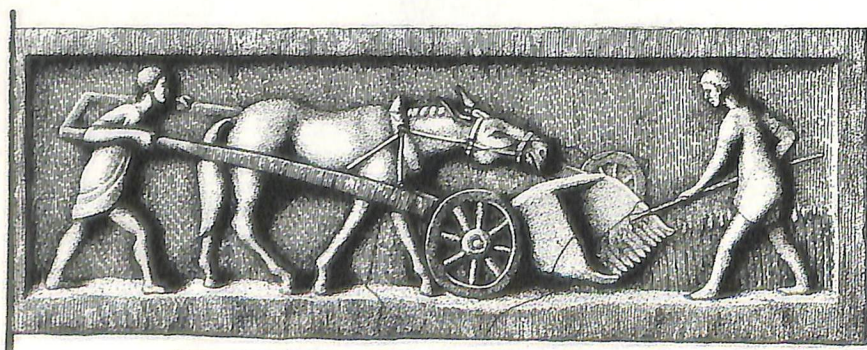


Photo Schweiz. Landesmuseum, Zurich, Suisse



Dessin tiré de Kölner Römer-Illustrierte, 1975
Historische Museen der Stadt, Cologne, Rép. féd. d'Allemagne

et des guerres et des calamités qu'entraîne la querelle des époux.

Aujourd'hui encore, l'on peut entendre certaines versions de cette vieille légende dans les Outer Hébrides (îles à l'ouest de l'Ecosse). Ceux qui les racontent ne savent rien de leurs origines, ni des anciens âges d'où elles sont issues.

L'un des passages de la vieille épopée irlandaise elle-même est tout à fait éclairant ; il retrace en effet l'idéal celtique d'héroïsme et de beauté avec la description du jeune héros Cûchulainn quand il apparaît, après un terrible combat, baigné et paré, à la cour de son oncle, le roi Conchobar. Cûchulainn était le fils du grand dieu Lug et de Dechtiré, sœur du roi : il est, par excellence, le héros du vieux monde celtique.

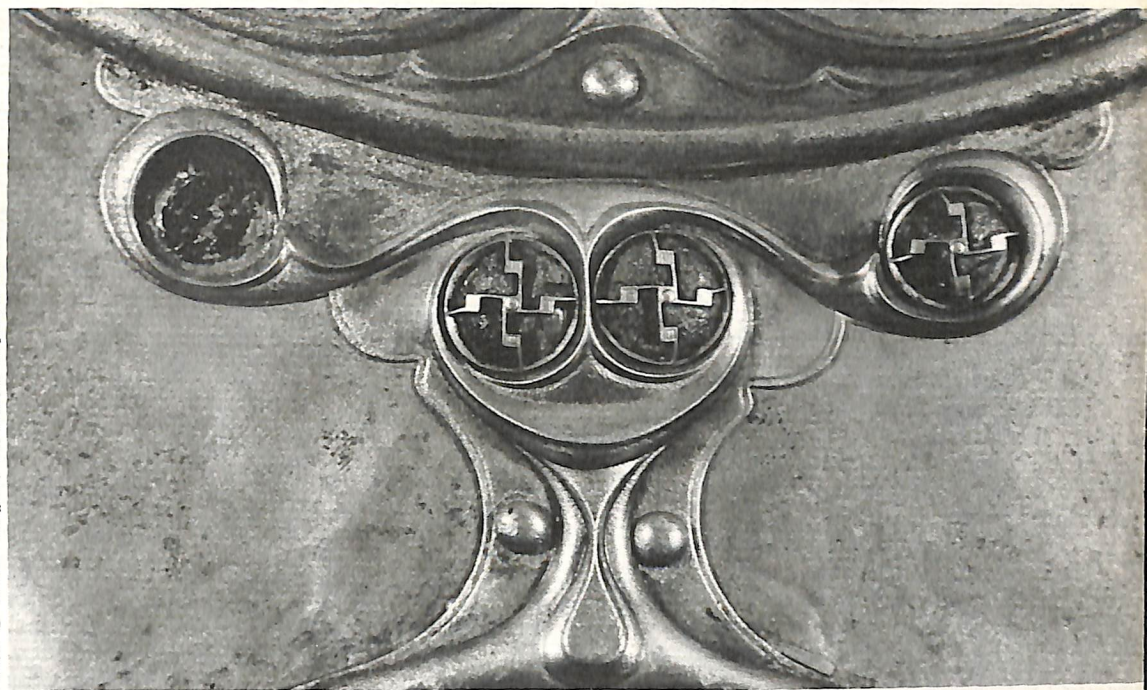
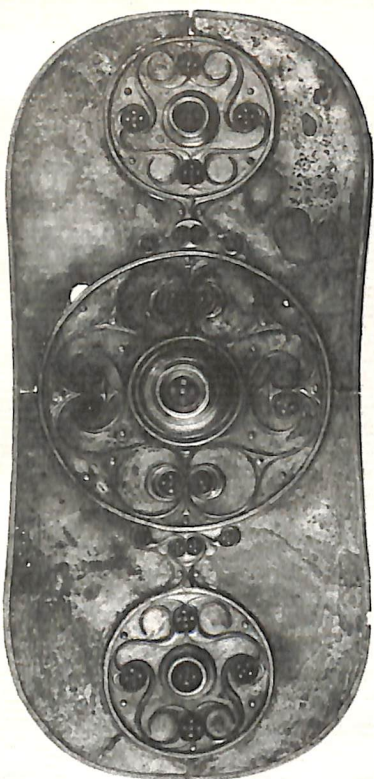
« Qu'il était beau, en vérité, le jeune homme qui survint alors et se montra aux hôtes, Cûchulainn. De trois nuances sa chevelure, sombre près de la peau, rouge-sang en son milieu et comme une couronne d'or rouge couvrant sa tête. Cent brillantes torsades cramoisies d'or rouge, rouge comme flamme, autour du cou. Dans chacun de ses yeux, sept gemmes étincelantes. Son habit, pour l'assemblée de ce jour, était un magnifique manteau, bellement taillé, frangé, cinq fois replié.

« Une broche blanche d'argent blanc niellé d'or sur sa blanche poitrine, pareille à la lumière d'une lampe, et le regard des hommes ne pouvait en soutenir la lumière et la splendeur. Une tunique de soie sur sa peau était ourlée de lisières et de franges d'or et d'argent et de bronze blanc. Il tenait un splendide bouclier, pourpre sombre cerclé d'argent pur. A sa gauche, une épée à pommeau rehaussé d'or. Dans le char, auprès de lui, il y avait un long javalot au fil acéré et encore un poignard de combat aux splendides courroies cloutées de bronze blanc. Cûchulainn tenait neuf têtes dans une main et dix dans l'autre et il les brandit devant ses hôtes. »

« Neuf têtes dans une main et dix dans l'autre. » Car les Celtes ne se contentaient pas de décapiter leurs ennemis. Ils rendaient un culte à la tête humaine, si bien que l'on peut dire qu'elle symbolise la religion païenne celtique, comme la croix signifie la chrétienté.

Dans l'un des récits des *Mabinogion* gallois, il s'agit de Bran, un géant, créature humaine qui s'avère d'origine divine ; à sa requête, on lui tranche la tête et, pour décapité qu'il soit, il n'en demeure pas moins vivant, agréable compagnon, seigneur du festin de l'Au-delà et échanson des dieux.

La littérature irlandaise prit une forme écrite plus tôt que la galloise, sous l'égide de l'Eglise chrétienne, église dont l'austère piété, en Irlande, fut sans seconde, mais qui, en même temps, exprima un amour profondément enraciné pour le substrat indigène, la langue et les traditions celtiques. Encore que le paganisme soit apparent, tant dans les littératures



VIRTUOSES DU MÉTAL

D'une remarquable habileté à travailler le bronze et le fer, les Celtes ont créé pour les plus humbles usages quotidiens des objets magnifiquement décorés. Ci-dessus à gauche, bouclier de bronze orné de cabochons de verre. Long de plus de 77 cm, il a été découvert dans la Tamise, à Londres. La photo ci-dessus (détail) montre certains des cabochons de verre rouge, dont le travail témoigne de la parfaite maîtrise d'une technique délicate. Il est probable que ce bouclier était un accessoire de cérémonie.

Casque de bronze (à droite). L'écartement des cornes est, à la pointe, de 42 cm. Il date du 1^{er} siècle avant notre ère. Découvert lui aussi dans la Tamise, il a peut-être décoré un sanctuaire des bords du fleuve.

Photo © British Museum, Londres



Ci-dessous à droite, ardillon de bronze et de fer pour bride de cheval. On l'a trouvé en Rép. féd. d'Allemagne près du site de Heidengraben qui fut, croit-on, la plus vaste place forte (ou oppidum) celtique en Allemagne. Ci-dessous, détail de la tête ornant l'ardillon : les incrustations originales dans les orbites ont disparu.

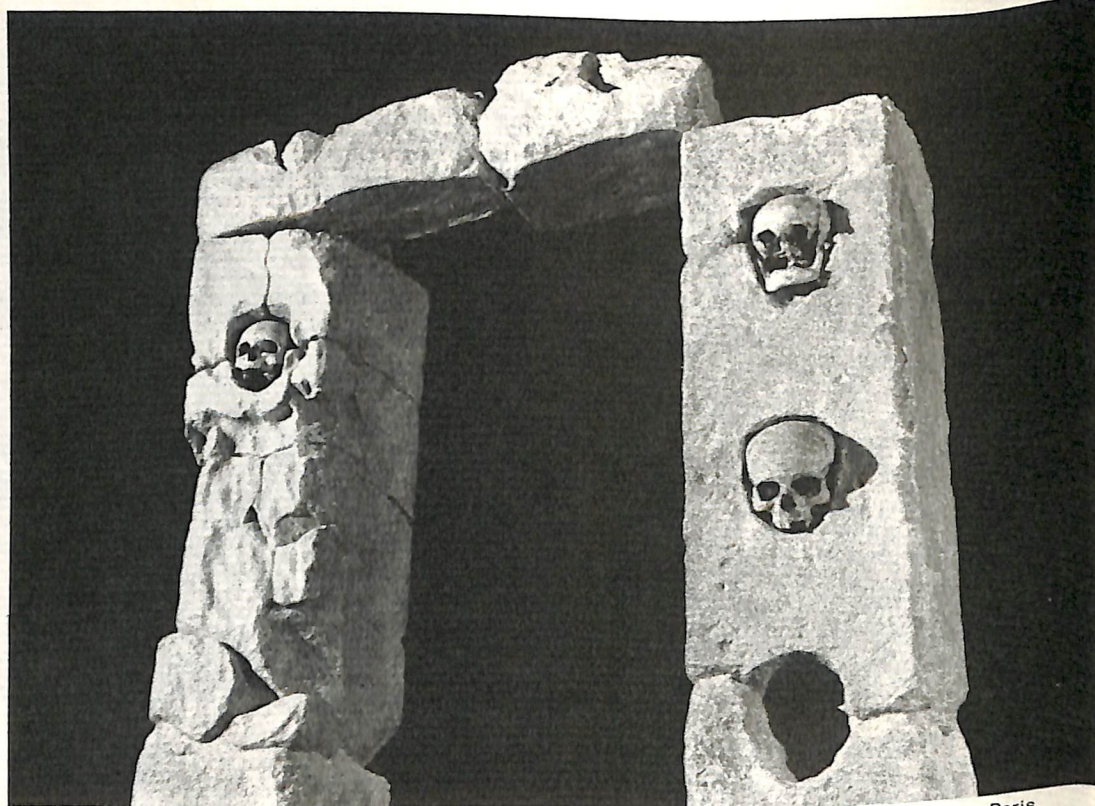


► irlandaise que galloise — les plus anciennes littératures vernaculaires de l'Europe, au nord des Alpes — les copistes chrétiens étaient trop fidèles à la tradition orale pour se permettre de masquer autre chose que les traits les plus scandaleux des pratiques païennes.

Comment les Irlandais chrétiens parvinrent à accommoder leur passé païen à leur très profonde piété chrétienne est joliment exprimé par le copiste qui coucha par écrit le *Táin Bó Cualgne*, où l'on trouve un tableau du monde celtique aux alentours du 1^{er} siècle avant notre ère. Il clôt ainsi son récit :

« Sera béni quiconque dont la mémoire sera assez fidèle pour réciter le *Táin* ici écrit, et qui n'y ajoutera rien d'autre. Mais moi qui ai rapporté cette histoire, cette fable plutôt, je me refuse à croire aux diverses péripéties qu'elle relate. Car certaines choses là-dedans sont supercheries du diable, d'autres, inventions poétiques ; certaines ont pu se produire ; d'autres ont pu ne pas se produire ; et il y en a encore d'autres qui ne cherchent qu'à réjouir les insensés. »

Anne Ross



Musée Borély, Marseille, Photo © Lauros-Giraudon, Paris

Rameaux vivants des langues celtiques

La langue celtique fait partie de cette grande famille de langues que l'on appelle « indo-européennes ». Nombre de philologues pensent qu'elle est apparue quelque part entre les Balkans et la mer Noire. La dispersion des peuples qui la parlaient eut lieu pour des raisons qui nous sont inconnues mais où les facteurs d'ordre écologique tout comme les pressions de peuples des régions voisines eurent sans doute un rôle important à jouer.

Cette dispersion des Indo-Européens, les philologues la font maintenant remonter aux environs de 2300 avant notre ère. Ces mouvements de population affectèrent la plus grande partie de l'Europe, à l'exception de la zone finno-ougrienne (hongrois, finnois, estonien, etc.) et de la zone basque. L'ancienne langue commune se différencia graduellement pour former les différentes langues européennes ultérieures. A l'est, le sanskrit est la langue la plus représentative de ce vieil indo-européen.

Les langues celtiques sont très archaïques et, de même que les structures sociales, elles ont conservé nombre de formes anciennes. Il existe trois branches de la langue celtique, ou trois langues celtes distinctes.

La première, et vraisemblablement la plus ancienne, est celle que les philologues appellent *celtique q* ou goidélique, le gaélique moderne (goidélique, du nom des Goidels, c'est-à-dire des Irlandais). Cette langue a conservé le son *q* de l'indo-européen original, qui se prononça *k* par la suite, mais resta écrit *c*.

Cette langue, parlée puis écrite en Irlande, fut introduite en Écosse vers la fin du 5^e siècle avant notre ère, à moins bien sûr qu'elle n'y ait été déjà connue. Elle atteignit aussi l'île de Man où, aujourd'hui encore, les membres les plus âgés de la communauté continuent de la parler.

Il en existe quelques traces sur le continent, mais en règle générale, il semble que la langue commune à tout le continent européen fut la seconde branche connue sous le nom de *celtique p* ou brittonique, apparentée au breton (brittoniques, du nom des Brittons, c'est-à-dire des anciens habitants de la Grande-Bretagne).

Cette seconde branche est appelée *celtique p* parce que le son *k* de la première langue s'y est progressivement transformé en *p*.

Ce *celtique p* fut aussi parlé en Grande-Bretagne en dépit du peuplement anglo-saxon qui, peu à peu, la confina au Pays de Galles, à la Cornouaille et à la Bretagne. Cependant, en Bretagne, c'est à partir du Pays de Galles et de la Cornouaille qu'il fut réintroduit dès la fin du 5^e siècle.

Par exemple en goidélique, le mot pour tête c'est *cend*, en gaélique moderne : *ceann*, en brittonique et en breton moderne : *penn*. En goidélique « fils » se dit *mac*, en brittonique : *map* ou *ap*, et en breton moderne : *mab*.

La troisième langue, la plus énigmatique, est le picte. Les Pictes sont de mystérieux Celtes qui, au moins à partir des temps historiques, occupèrent l'Écosse au nord de l'isthme Forth-Clyde. Nous connaissons leur langue grâce surtout à des inscriptions sur pierres où l'on reconnaît des éléments celtiques, de même que sont celtes sans doute possible, leur culture et leur art fort original. Le problème des Pictes reste toutefois entier et constitue pour les savants un sujet de controverse.

A. R.

Des piliers creusés d'alvéoles où furent déposés des crânes tel se présente le sanctuaire de Roquepertuse près de Marseille, en France. Édifié vers le 3^e siècle avant notre ère ; il atteste le « culte de la tête », et corrobore les textes grecs et latins relatant un singulier rite des Celtes, qui décapitaient leurs ennemis et conservaient leurs crânes.

Masque modelé dans une tôle de bronze : cheveux spiralés, bouclettes de la barbe en S, yeux en ovale qui furent sans doute incrustés de verre et d'émail colorés. Découvert dans les Pyrénées, il date du 3^e siècle avant notre ère. Il s'agit peut-être de l'image d'une divinité ; le cou creux permettait l'insertion d'un poteau de bois.

Musée de Tarbes, France
Photo © Yan, Toulouse



LE TRIPLE VISAGE DE LA FEMME CELTE

par Jean Markale

TOUTES les sociétés, au cours des âges, ont essayé de définir les rapports de l'homme et de la femme à l'intérieur du couple et dans les structures sociales existantes. Pour ce faire, elles ont donné à l'un et à l'autre une certaine place, laquelle varie assez sensiblement selon les coutumes et les traditions de chaque peuple.

Chez les Celtes, c'est-à-dire chez les anciens Gaulois, chez les Irlandais, chez les Bretons de l'île de Bretagne devenus les Gallois et les Bretons armoricains, les structures sociales étaient celles de tous les peuples indo-européens. Donc les tendances étaient patriarcales et le premier rang se trouvait dévolu à l'homme. Cependant, à l'analyse des textes juridiques, des témoignages historiques, littéraires et mythologiques, on est surpris de constater combien la condition féminine était avantageuse chez les Celtes par rapport à certaines autres sociétés, les méditerranéennes surtout.

JEAN MARKALE, écrivain français, est un spécialiste des civilisations celtiques. Professeur de lettres classiques et producteur d'émission de radio et de télévision sur les Celtes, il leur a de plus consacré de nombreux ouvrages : *Les Grands Bardes gallois* (préface d'André Breton), éd. Falaize, Paris 1956 et, aux éditions Payot, Paris : *Les Celtes*, 1960 ; *L'Épopée celtique d'Irlande*, 1971 ; *L'Épopée celtique en Bretagne*, 1971 (2^e éd. 1975) ; *La Femme celte*, 1972 ; *La tradition celtique en Bretagne armoricaine*, 1975, ainsi que *Le Roi Arthur et la société celtique* (à paraître prochainement).

Par contre, il est certain qu'il existe des analogies profondes entre les usages celtiques et les usages de l'ancienne Inde à propos des formes de mariage.

Il est connu que tous les Méditerranéens, Grecs et Romains en particulier, tenaient la femme en état de minorité permanente. Au contraire, les Celtes lui ont reconnu des droits que la femme des époques puritaines des 19^e et 20^e siècles en Europe occidentale était loin de posséder.

Les raisons de cette particularité sont assez diverses, mais on peut en retenir une essentielle : les Celtes qui ont envahi l'Europe occidentale, vers le 5^e siècle avant notre ère, étaient fort peu nombreux ; ils constituaient une élite guerrière et intellectuelle et trouvèrent sur les territoires qu'ils occupaient des populations autochtones beaucoup plus denses, à qui ils imposèrent leur culture, leur langue, leur religion et leurs techniques, mais à qui ils empruntèrent certaines coutumes, notamment celles qui concernent les rapports inter-individuels.

Il faut donc voir dans l'héritage des peuples anciennement installés dans l'Europe occidentale les conditions très spéciales du statut de la femme telles qu'on les observe dans le cadre de la civilisation celtique.

Ce qui frappe, c'est la relative indépendance de la femme vis-à-vis de l'homme. La femme peut posséder des biens propres consistant en objets utilitaires, en bijoux et en têtes de

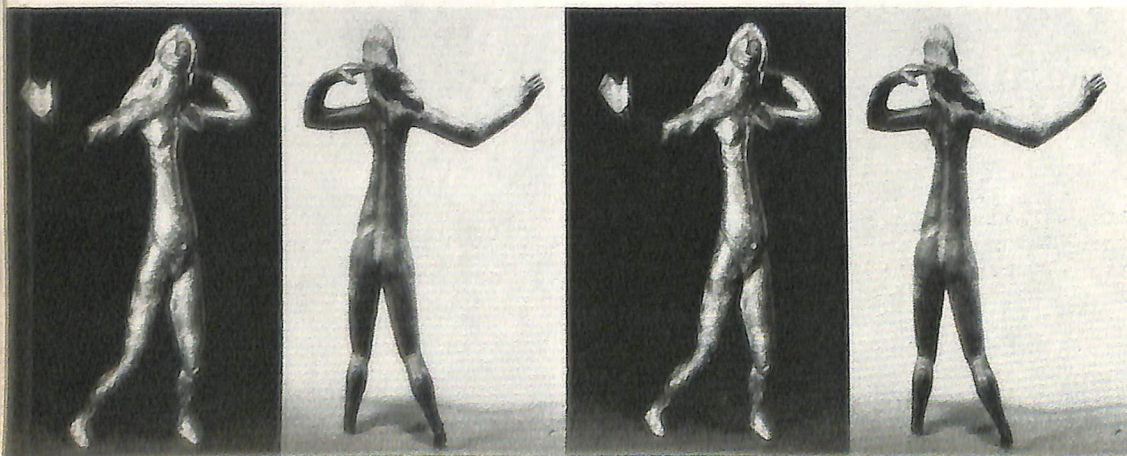
bétail. Le système celtique admettant la propriété individuelle mobilière à côté d'une propriété foncière collective, la femme pouvait donc en user à sa guise, les aliéner si bon lui semblait, en acquérir d'autres par achat, prestation de service ou don. Lorsqu'elle se mariait, elle conservait ses biens personnels et elle les reprenait en cas de dissolution du mariage.

Le mariage celtique était d'ailleurs une institution souple, résultat d'un contrat dont la durée n'était pas forcément définitive. La femme choisissait librement son époux, du moins théoriquement, car il arrivait que les parents voulussent arranger des mariages pour des raisons d'opportunité économique ou politique. Mais même dans ce cas, elle avait son mot à dire.

D'ailleurs, dans le cadre du mariage, tout dépendait de la situation personnelle des époux. Lorsque la femme possédait moins de biens que son époux, c'est ce dernier qui dirigeait toutes les affaires du ménage, et cela sans en référer à la femme. Par contre, si la fortune de l'homme et de la femme était à égalité, le mari ne pouvait conduire les affaires du ménage sans le consentement de son épouse. Et, ce qui est exceptionnel dans la plupart des législations, lorsque la femme possédait plus de biens que son époux, c'était elle qui dirigeait les affaires du ménage sans même demander l'avis de son époux.

L'Histoire et l'épopée ancienne nous ont laissé le souvenir très vivace de

Avec cette splendide statuette de bronze, page ci-contre et, à gauche, reproduite de face et de dos, un artisan celte d'il y a quelque 2 000 ans a réussi à exprimer le rythme et la force qui animent cette danseuse sacrée. La statuette a été découverte à Neuvy-en-Sullias, sur les rives de la Loire, avec de nombreuses autres figurines de bronze. Parmi les autres statues de bronze découvertes à cet endroit : un danseur, nu lui aussi, des musiciens, un « jongleur » et des animaux rituels tels des cerfs et des sangliers (voir page 11).



Musée historique de l'Orléanais, Orléans. Photo © Jean Suquet, Paris



DÉESSE SOUVERAINE ET FÉE

Les femmes jouissaient d'une très haute considération chez les Celtes : les divinités féminines jouaient un rôle de première importance dans leur mythologie. Cette extraordinaire tête de femme (3) a été sculptée en Gaule il y a quelque 2 000 ans. Les artistes celtes ont donné maintes images de leurs déesses. Haute de 32 cm (1) cette statuette évoque Epona, déesse protectrice des chevaux. Vénérée dans toute la Gaule, elle le fut aussi, plus tard, dans tout l'empire romain, quand elle fut adoptée par la cavalerie romaine. Ces trois figures de déesses-mères (2) gravées sur une stèle de pierre découverte en Bourgogne présidaient à la fécondité, aux accouchements et, parfois, à la guerre.



1

Musée d'Alésia, Alise-Sainte-Reine, France
Photo © revue « Archeologia », Paris

telles situations : cela montre avec éloquence combien la femme avait réussi, dans une société patriarcale, à maintenir une certaine prédominance et une autorité morale incontestable.

Ce qui est également très important, c'est de constater qu'en se mariant, la femme n'entrait jamais dans la famille de son mari. Elle appartenait toujours à sa famille d'origine, et le prix que versait le mari pour l'achat de sa femme était une sorte de compensation donnée à la famille de celle-ci. Mais en cas de divorce, la femme reprenait sa place naturelle dans sa famille d'origine.

Dans certaines situations, notamment lorsque le mari était étranger au pays, la famille constituée par le mariage appartenait à une catégorie spéciale rattachée à la famille de la femme, et les enfants qui pouvaient naître héritaient exclusivement de cette famille utérine.

Il en était de même dans les familles royales où la transmission de la souveraineté se faisait parfois par l'intermédiaire de la mère, ou encore par l'intermédiaire de l'oncle maternel : il y a, dans la littérature irlandaise, comme dans la littérature européenne d'inspiration celtique, des souvenirs très flagrants de cette pratique qui consistait à faire hériter les enfants du frère de la mère. L'exemple de Tristan, héros d'une légende médiévale d'origine celtique, héritier de son oncle maternel, le roi Mark, en est le plus célèbre.

En dehors du mariage, il existait — et cela a duré très longtemps en Irlande, même au temps du christianisme — une sorte de concubinage réglementé par des coutumes très strictes. Un homme, marié ou non, pouvait prendre une concubine. S'il était marié, il ne pouvait le faire qu'avec l'assentiment de son épouse légitime, mais de toute façon, la concubine ne venait s'installer au domicile de l'homme qu'après avoir conclu avec lui un véritable contrat. Elle recevait une compensation personnelle, sa famille d'origine également, et elle s'engageait pour une période limitée à un an jour pour jour.

Au bout de ce délai, la concubine pouvait reprendre sa liberté, à moins qu'elle ne conclût un autre contrat pour une même durée. Cette coutume assez étrange, qu'on a voulu qualifier de « mariage temporaire », ou de « mariage annuel », avait le mérite de sauvegarder l'indépendance et la liberté de la femme : elle n'était pas un objet acheté un jour et abandonné le lendemain, elle était réellement une personne avec laquelle on concluait un contrat.

Et si le contrat n'était pas respecté, la femme concubine avait toujours la possibilité d'en appeler à la décision d'un juge choisi par elle parmi ceux qui passaient pour être les plus sages, généralement des druides qui, en dehors de leurs fonctions sacerdotales, étaient de véritables juristes.

Le mariage, en tant que contrat, n'était au fond que très provisoire et

pouvait être rompu à tout moment. C'est dire que le divorce était extrêmement facile. Si l'homme décidait d'abandonner la femme, il devait s'appuyer sur des motifs graves. S'il n'en avait pas, il devait payer des compensations très élevées, exactement comme dans un cas de rupture abusive de contrat.

Mais, de son côté, la femme avait le droit de se séparer de son mari quand celui-ci la soumettait à de mauvais traitements ou entretenait au domicile une concubine qui ne lui plaisait pas.

On cite souvent l'exemple d'un druide qui voulait faire venir chez lui une concubine que refusait son épouse légitime. Il voulut insister, mais sa femme lui signifia qu'elle allait divorcer : et comme c'est la femme qui possédait la plus grosse part de la fortune du couple, cela fit réfléchir le druide, lequel se résigna et se soumit aux volontés de son épouse en renonçant à sa concubine.

En fait, si les hommes demandaient le plus souvent la dissolution du mariage, les femmes en avaient parfaitement le droit, et le divorce pouvait se faire presque automatiquement par une sorte de consentement mutuel. Et dès qu'il y avait séparation du couple, non seulement la femme reprenait ses biens personnels, mais elle obtenait aussi sa part de tout ce que le ménage avait acquis pendant la durée du mariage.

Cette solution permettait donc à la



2



3

Musée de Bourges, France
Photo © Franceschi-Zodiaque

femme de n'être point lésée sur le plan économique comme sur le plan moral, car le divorce n'était aucunement lié à une quelconque culpabilité : c'était tout simplement un contrat qui était devenu caduc, et le divorce n'était pas autre chose que la constatation de cet état de fait.

Bien entendu, le problème des enfants soulevait des difficultés. En principe, les enfants appartenaient à la famille du père et ils étaient donc, eux aussi, garantis contre toute injustice car la solidarité familiale jouait en leur faveur et ils n'étaient jamais abandonnés, d'autant plus qu'existait une institution spéciale les concernant : la pratique du *fosterage* qui consistait à envoyer ses enfants recevoir une éducation manuelle, ménagère, intellectuelle ou guerrière dans une autre famille, ce qui d'ailleurs créait des liens entre l'enfant et ses parents adoptifs et élargissait considérablement le cadre de la vie familiale.

Les enfants pouvaient hériter aussi bien de leur mère que de leur père. Les filles n'étaient point écartées de la succession, même si elles étaient légèrement défavorisées par rapport aux garçons. Mais dans l'ensemble, la société celtique observable aux époques historiques, c'est-à-dire du 5^e siècle avant notre ère au 12^e siècle ap. J.-C., en Irlande, dans l'île de Bretagne et en Bretagne armoricaine, semble avoir mis tout en œuvre pour sauvegarder la dignité et les droits de la femme en même temps que son autorité morale.

On a vu de nombreux exemples de femmes accédant au pouvoir et jouant un grand rôle dans la vie sociale. Des reines bretonnes historiques, comme Boadicee et Cartimandua, se sont imposées par leur sagesse, leur audace et leur autorité.

En fait, cette situation particulière de la femme dans les sociétés de type celtique provient de l'image que se sont faite les Celtes de cet être mystérieux, à la fois agréable et redoutable, et doué du pouvoir de donner la vie. Toute la tradition celtique, galloise, irlandaise et bretonne, insiste sur le caractère de souveraineté de la femme.

L'épopée irlandaise, recueillie à partir du 9^e siècle ap. J.-C., nous présente un personnage hors du commun, celui de la reine Mebdh, reine mythique du Connaught en Irlande, qui incarne cette souveraineté et la dispense non seulement à son mari, le roi Ailill, mais aussi à ses nombreux amants, à ceux à qui, très joliment, les anciens textes disent qu'elle « prodiguait l'amitié de ses cuisses ».

La description que nous en font les auteurs des épopées irlandaises est corroborée par les témoignages que nous avons des écrivains de l'Antiquité gréco-romaine : ceux-ci ont été frappés par l'aspect redoutable et par l'ardente personnalité des femmes gaULOISES, toujours prêtes à intervenir dans une querelle pour défendre leurs droits et les droits de leur mari, participant même au combat, telles des furies déchaînées.

La littérature européenne du Moyen Age, qu'on a l'habitude d'appeler « cycle arthurien », du nom du fabuleux roi Arthur qui en est le héros, et qui est, sans discussion possible, d'origine celtique, nous a transmis des visages de femmes étranges par leur comportement et leur importance.

L'épouse du roi Arthur, la célèbre reine Guenièvre, que les anciens textes gallois nomment *Gwenhwyfar*, nom qui signifie « Blanc Fantôme », est peut-être le modèle de ces femmes qui incarnent véritablement la souveraineté. En effet, Guenièvre est au centre même de l'univers arthurien. C'est elle qui, par sa beauté et sa valeur, permet aux chevaliers de la Cour d'Arthur de montrer leurs prouesses et leur bravoure.

Le chevalier Lancelot n'avoue-t-il pas que toute sa valeur lui vient de l'amour de Guenièvre ? Et comment interpréter les multiples enlèvements de la reine Guenièvre par des guerriers mystérieux, sinon par la volonté qu'ils ont de s'emparer de la puissance représentée par la reine ?

La reine Guenièvre, dans tous les romans arthuriens, est présentée comme le centre de la Cour, comme un véritable soleil qui illumine de ses rayons les chevaliers qui composent cette Cour et qui ne peuvent vivre sans le regard qu'elle leur adresse pour les récompenser de leurs prouesses.

Il faut dire que le personnage de Guenièvre, comme la plupart des héroïnes des légendes celtiques, est une

sorte de souvenir d'une antique déesse solaire. Dans toutes les langues celtiques, le mot soleil est du genre féminin et la lune du genre masculin. *La Femme est le Soleil* : il faut en conclure que dans les anciens temps, les Celtes, ou leurs prédécesseurs sur le continent européen, ont connu le culte d'une divinité solaire féminine.

Et le visage de cette divinité se retrouve dans le personnage bien connu d'Iseut, la femme du roi Mark, héroïne d'une histoire qui a fait le tour du monde, à savoir ses amours malheureuses avec le neveu de son époux, le jeune et beau Tristan.

En fait, la légende de Tristan et Iseut est originaire d'Irlande où nous la découvrons sous une forme archaïque qui éclaire singulièrement le rôle théorique de la femme chez les anciens peuples celtiques. Il ne s'agit pas d'un amour banal. D'après l'archétype irlandais, c'est-à-dire l'histoire de Diarmaid et Grainné, c'est la femme, donc Iseut ou Grainné, qui oblige l'homme à l'aimer.

C'est elle qui mène le jeu, par la volonté farouche qu'elle a de s'enfuir avec l'être aimé pour le meilleur et pour le pire. Cette audace de la femme, son désir violent d'entraîner l'homme dans une aventure passionnelle, cela nous est parvenu sous l'aspect bien édulcoré du philtre que boivent par mégarde Tristan et Iseut.

En réalité, ce fameux philtre magique ne fait que traduire la volonté inébranlable et quasi surhumaine de la femme qui oblige l'homme à l'aimer malgré lui sous peine de perdre son honneur et même sa vie.

Cette observation d'ordre littéraire nous conduit tout naturellement en pleine mythologie celtique. C'est là, assurément que le visage de la femme celte s'est conservé le plus pur et le plus caractéristique. Un thème revient très souvent : celui de la souveraineté que l'on doit conquérir non seulement par force, mais par amour.

De nombreuses légendes, tant irlandaises que bretonnes, racontent à peu près ceci : des jeunes gens se trouvent dans un désert, en proie à une grande soif. Une vieille femme à l'aspect horrible leur propose de l'eau à condition que l'un d'entre eux veuille bien l'embrasser. Tous refusent, sauf un, généralement le plus jeune. Il surmonte sa répugnance et, lorsqu'il a déposé un baiser sur la joue de la hideuse vieille femme, celle-ci se métamorphose aussitôt en belle jeune fille qui dit : « Je suis la Souveraineté. Par ton geste d'amitié, tu viens de me conquérir. »

Ce thème est répandu dans le monde entier, mais chez les Celtes, il a pris cette coloration particulière qui n'affaiblit en rien sa valeur symbolique : la souveraineté, incarnée par la vieille femme, représente une autorité qui s'épuise. Elle a besoin d'être régénérée, mais seul un jeune homme peut lui rendre cette jeunesse. Et de cette régénérescence surgit une nouvelle

ère caractérisée par l'harmonie et la prospérité du royaume.

C'est le sens de nombreuses légendes mythologiques, c'est aussi le sens profond de la célèbre Quête du Graal dont la version primitive, d'esprit entièrement païen, pour ne pas dire *druide*, est une sorte de recherche passionnée de l'Objet sacré et magique qu'on ne peut obtenir que grâce à l'aide d'une femme aux multiples visages, perpétuellement présente dans les aventures du héros et dont la mission est de conduire le héros à son but.

C'est dire que dans l'imagination des Celtes, dans leurs rêves traduits symboliquement par leurs légendes, la femme a été l'initiatrice, celle qui introduit l'homme dans un monde nouveau, celle qui donne à l'homme sa seconde naissance, la naissance dans le monde des réalités supérieures.

Divinité ou prêtresse d'une divinité, messagère des dieux, telle semble être la femme vue par les Celtes, témoignant ainsi de cet antique culte d'une divinité solaire toute-puissante, qui apporte à l'homme la chaleur de son rayonnement et lui donne la force d'accomplir sa destinée.

Cependant, par cette puissance qu'elle incarne, la femme a inquiété les Celtes. Ils ont cherché à s'en rendre maîtres, même sur le plan de l'imagination. Une légende galloise conservée dans un des récits du *Mabinogi*, ce recueil de contes gallois du Moyen Âge, nous montre comment l'homme essaie de se soustraire à la domination de la femme.

L'histoire est simple mais éloquente : Arianrod, fille de Dôn, refuse de reconnaître l'enfant qu'elle a eu de son frère Gwyddion, et elle jette sur cet enfant un triple interdit. Il n'aura pas de nom sauf si elle ne lui en donne. Il n'aura jamais d'armes sauf si elle ne lui en fournit. Enfin, il n'aura jamais d'épouse de la race des hommes.

Symboliquement, il s'agit d'un refus de maternité avec tout ce que cela comporte de conséquences sur le plan social : sans elle, l'enfant n'a aucune existence légale, il équivaut au néant. Seule son intervention peut faire de l'enfant un membre de la communauté.

C'est dire l'importance de la mère dans le système social ainsi défini par la légende. Or Gwyddion décide de lutter contre le triple interdit. Grâce à l'aide de son oncle Math, maître de la magie, véritable druide-chaman, il s'arrange pour qu'Arianrod prononce le nom que portera son fils : il s'appellera Llew Llaw Gyffes, c'est-à-dire le « Petit à la main sûre ».

Toujours par des procédés magiques Gwyddion et Llew, déguisés et méconnaissables, se font fournir des armes par Arianrod elle-même. Enfin, Gwyddion et Math, par leurs charmes et leurs incantations, « fabriquent » littéralement une femme des fleurs et des végétaux de la colline. Cette femme, ils l'appelleront Blodeuwedd, c'est-à-dire « Née des Fleurs ». Ce sera l'épouse de Llew.

UNE FABULEUSE IMAGERIE DE MÉTAL

Page 23



Ce visage de bronze (4^e siècle avant notre ère) ornait un pichet de bois. Visage typique de l'art celte du début de la période dite de La Tène : larges yeux, fines moustaches, sourcils joints au-dessus du nez, tous les traits modelés en plan incurvé, il a été découvert dans une sépulture celtique au Dürrnberg, près de Hallein (Autriche).

Stadtmuseum, Hallein, Autriche

Page 24



Dans la mythologie celtique, l'oiseau a un grand rôle : volant au-dessus du monde, il est en relation avec l'Au-delà que les Celtes gagnent après la mort. Sur ce char cultuel, le caisson est entouré de motifs — cous et becs — figurant une véritable escorte d'oiseaux. Cette œuvre de bronze de la période dite de Hallstatt (800 à 400 avant notre ère) a été découverte en Transylvanie (Roumanie).

Naturhistorisches Museum, Vienne, Autriche

page 25



En haut, tête d'animal fabuleux, garniture de vase en bronze (hauteur 10,5 cm), trouvée dans une tombe près de Brno (Tchécoslovaquie) et datant de la dernière période de La Tène (400-100 avant notre ère).

Moravske Muzeum, Brno, Tchécoslovaquie



En bas, une face humaine très stylisée (fer recouvert de bronze) forme une clavette d'essieu de 8 cm de haut. Cet ornement combine l'équilibre décoratif et la maîtrise caricaturale : une verrue pousse sur le nez du personnage.

Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye, France

pages 26-27



Les Celtes de l'âge du fer incinéraient leurs morts et, parmi diverses offrandes, déposaient dans la sépulture, près de l'urne funéraire, un char miniature, substitut symbolique au véhicule du défunt. Celui-ci a 35 cm de long et la déesse qui domine le groupe de guerriers, 22,5 cm de haut. Ce char cultuel en bronze (7^e siècle avant notre ère) a été trouvé dans un tumulus à Strettweg, en Styrie (Autriche). L'ensemble indique certaines influences de l'art archaïque grec.

Landesmuseum Joanneum, Graz, Autriche

page 28



Peut-être décor d'un goulot de cruche, façonné par un bronzier celte il y a 2 300 ans, voici le tau-reau, animal familier du bestiaire celtique à l'âge du fer. A l'observation naturaliste s'allie la poésie fantastique (découvert dans le même site que l'oiseau que l'on voit sur notre couverture de dos).

Moravske Muzeum, Brno, Tchécoslovaquie
Photos © Erich Lessing-Magnum, Paris

page 29



Seau de cuivre avec trois frises évoquant des scènes de la vie quotidienne chez les Celtes. Cet objet a été trouvé en 1882 en Yougoslavie par un paysan de la localité de Vace. Il date du 5^e siècle avant notre ère. Le site funéraire de Vace est un des plus importants de la culture celte de la période dite de Hallstatt.

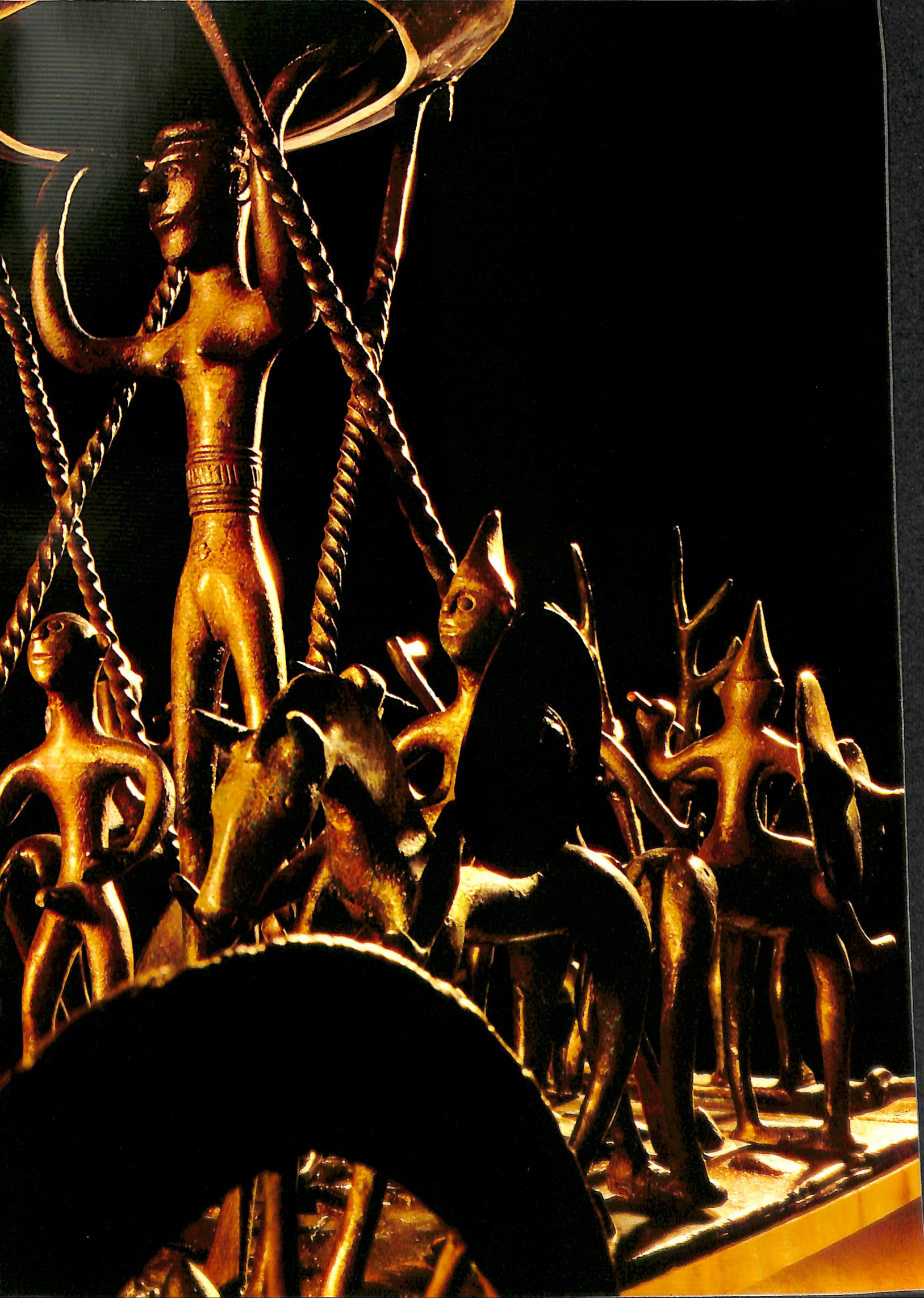
Photo Musée Narodni, Ljubljana, Yougoslavie

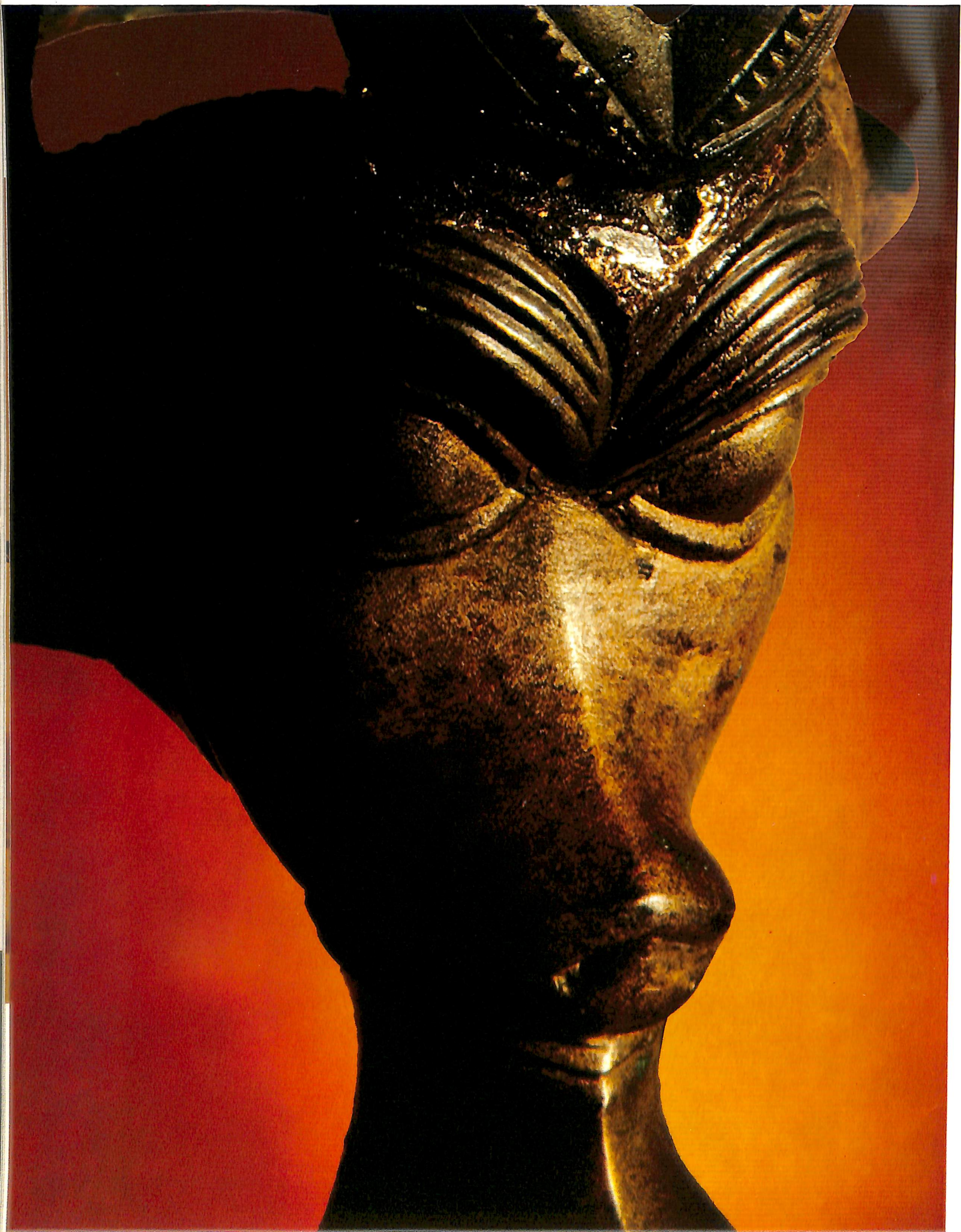
















Mais c'est là où la puissance paternelle et masculine de Gwyddyon se trouve contrecarrée. Blodeuwedd a épousé Lleu, mais ayant rencontré un jeune homme dont elle est tombée amoureuse, elle échappe à l'autorité maritale, elle fait tuer Lleu et s'enfuit avec son amant. Toute la fin de la légende est consacrée à la vengeance de Gwyddyon : il parvient à faire renaître son fils, lui fait tuer l'amant après que celui-ci a renié lâchement Blodeuwedd, et il poursuit Blodeuwedd.

Mais Blodeuwedd est une créature de Gwyddyon, elle est le produit de sa pensée. Il ne peut donc la détruire sans se détruire lui-même. En fait, sa créature lui a échappé. Cette révolte de la fille-fleur est une atteinte intolérable à l'autorité masculine, et Gwyddyon se doit de châtier la coupable. Alors, ne pouvant la faire disparaître complètement, il la transforme en hibou et la relègue dans la nuit.

Symboliquement, cette vengeance masculine consiste à occulter la femme, à l'enfouir dans les ténèbres, avec tout ce que cela comporte de culpabilisation et de rejet.

Cette légende de Blodeuwedd, la fille-fleur qui a espéré échapper à l'autorité paternelle, qui a refusé d'être la femme-objet, qui a prétendu avoir le droit à la liberté et au choix librement consenti de l'homme aimé, cette légende se termine par un échec.

Il semble bien que cet échec soit à l'image de ce qui s'est réellement passé non seulement dans les sociétés celtiques, mais dans d'autres sociétés plus contemporaines. La femme a toujours essayé de secouer le joug masculin et de reprendre son indépendance vis-à-vis de l'homme.

Mais l'homme a toujours prétendu avoir des droits de possession sur la femme, et ne pouvant se passer d'elle en tant que mère, épouse ou amante, il a fait en sorte de jeter sur elle de terribles interdits teintés de culpabilité. D'après leurs récits mythologiques, les Celtes semblent avoir été très sensibles à cette analyse sociale. Et, chez eux, il y a comme un regret d'une époque antérieure où la femme jouait un rôle plus considérable.

D'ailleurs, cette femme rejetée, occultée, enfouie dans les ténèbres de l'inconscient, n'est pas morte : elle vit toujours, aussi belle et mystérieuse, et toujours prête à surgir en plein jour, c'est-à-dire au niveau de la conscience.

Une autre légende celtique qui a trouvé son terrain favorable en Bretagne armoricaine, la légende de la ville d'Ys, nous prouve cette extraordinaire pérennité de l'image féminine antique à travers les surfaces troubles de la mémoire.

L'héroïne de l'histoire est une certaine Dahud, dont le nom signifie « la Bonne Sorcière », ce qui est déjà révélateur ; elle est la fille du roi Gradlon de Cornouaille et s'est fait bâtir une merveilleuse cité sur le bord de la mer, plus exactement dans un bas-fond, la ville d'Ys, qui est protégée

de la mer par une grande digue. Mais elle mène, nous dit la légende très christianisée qui nous est parvenue, une vie très dissolue (1).

Condamnée par Dieu et par les hommes, probablement parce qu'elle défie les lois patriarcales en étant la souveraine absolue de sa cité, elle va périr, et toute la ville avec elle. Un raz de marée submerge la ville d'Ys, mais, ajoute la légende : Dahud vit toujours, au fond de la mer, dans son merveilleux palais et elle attend le moment propice pour réapparaître à la surface des eaux. Alors la ville d'Ys sera de nouveau la plus belle et la plus riche cité du monde.

On voit que le symbole est encore ici très clair : la souveraineté féminine est occultée, engloutie sous les eaux, dans les ténèbres de l'inconscient. Mais lorsqu'elle réapparaît en plein jour, alors sera réalisée l'harmonie du monde, alors sera retrouvé le paradis perdu où règne, toute-puissante et éternelle, la femme-soleil, celle qui donne la vie et qui procure l'ivresse de l'amour.

C'est pourquoi, dans le grand légendaire celtique, on découvre tant d'aventures merveilleuses de héros qui partent à la recherche de la femme sous tous ses aspects, sous ses visages les plus étranges.

Quelque part dans l'Océan, du côté où le soleil se couche, il y a une terre merveilleuse que certains appellent l'île d'Avalon. C'est l'île des Pommiers. Là se trouvent des arbres qui produisent des fruits toute l'année, et la maladie et la mort y sont ignorées. Ce qui caractérise cette île, c'est la beauté, l'harmonie, la couleur, la richesse et la fécondité. Et cette île est habitée par des femmes.

Ce sont ces femmes mystérieuses, ces fées, ces divinités de l'ancien temps, qui attendent les héros qui ont eu l'audace de s'engager dans les aventures les plus folles. Et les hommes, après avoir rejeté la femme dans les ténèbres, passent leur vie à rechercher cette Terre des Fées, parce qu'ils savent qu'ils n'atteindront le bonheur qu'à condition de retrouver leur pureté primitive, celle d'un paradis perdu.

L'aventure celtique se termine toujours sur les rivages de l'île des Femmes.

Jean Markale

(1) Le mot Ys signifie bas. La ville d'Ys est donc la Cité basse.

UN CHEF-D'ŒUVRE IRLANDAIS : LE LIVRE DE KELLS

Comme les Romains n'envahirent jamais l'Irlande, l'héritage celtique y fut préservé sous toutes ses formes culturelles. Et même quand le christianisme supplanta le paganisme, il n'y eut pas d'interruption dans la culture celte. Les moines irlandais couchèrent par écrit la littérature celtique fidèlement transmise oralement. L'art celtique continua jusqu'au Moyen Âge à s'épanouir dans le registre chrétien. L'un des chefs-d'œuvre de cet art irlandais celto-chrétien est le Livre de Kells ; il s'agit d'un manuscrit des Évangiles à enluminures (33 x 24 cm). Il date de la fin du 8^e ou du début du 9^e siècle. Le parchemin en est épais et parfaitement poli. Ici détail (agrandi) du motif symbolique qui ouvre l'Évangile selon saint Marc. Les premiers mots de chacun des Évangiles occupent une pleine page, somptueusement décorée de motifs celtiques spiralés, oiseaux et animaux stylisés et monstres fabuleux. Le Livre de Kells comportait à l'origine 730 pages dont 670 nous sont parvenues. Elles sont conservées au Trinity College de Dublin, en Irlande.

SOUS LE REGARD CELTIQUE UN ART AU-DELA DES APPARENCES

L'ART celtique, par sa qualité et son originalité, mérite d'être considéré comme l'un des plus remarquables courants esthétiques qui ont marqué l'histoire de l'humanité.

Parler d'art celtique, c'est continuer à perpétuer une équivoque née au siècle dernier, époque à laquelle on a commencé à découvrir ces témoignages d'un art original totalement ignoré jusqu'alors et méprisé. Cette équivoque se traduit encore dans certains ouvrages récents où, sous l'étiquette celtique, on fait figurer des monuments mégalithiques antérieurs aux Celtes de plusieurs millénaires.

Certains spécialistes considèrent les gens de l'âge du bronze, c'est-à-dire ceux de la première moitié du second millénaire avant notre ère, comme des proto-Celtes, d'autres au contraire font coïncider l'apparition des Celtes avec les développements des civilisations de l'âge du fer, mais la plupart des auteurs s'accordent à ne considérer comme strictement celtique que la période correspondant au second âge du fer.

Cette période a cependant connu de tels changements que l'on est en droit de se demander s'il s'agit toujours de

l'évolution d'une unique culture ou au contraire si ces modifications traduisent une évolution due aux influences d'éléments étrangers ou de populations nouvelles.

Ce deuxième âge du fer, encore appelé époque de La Tène, a été subdivisé en trois périodes en raison de la diversité du matériel archéologique que l'on y a recueilli.

Quels sont les antécédents esthétiques de l'art de La Tène ? En réalité, ils sont multiples et cela tient aux vastes territoires que les Celtes ont occupés et aux contacts, bien plus nombreux qu'on ne l'imaginait naguère, qu'ils ont eus avec les civilisations dites classiques, et aussi avec l'art des steppes. Mais une constatation s'impose : l'art de La Tène doit très peu à l'art du premier âge du fer.

On a parfois parlé de hiatus entre la civilisation de Hallstatt et celle de La Tène ; en art, il y a réellement solution de continuité. L'art du premier âge du fer est basé sur un géométrisme rectiligne, alors que la courbe et la contre-courbe seront parmi les dominantes de l'art proprement celtique.

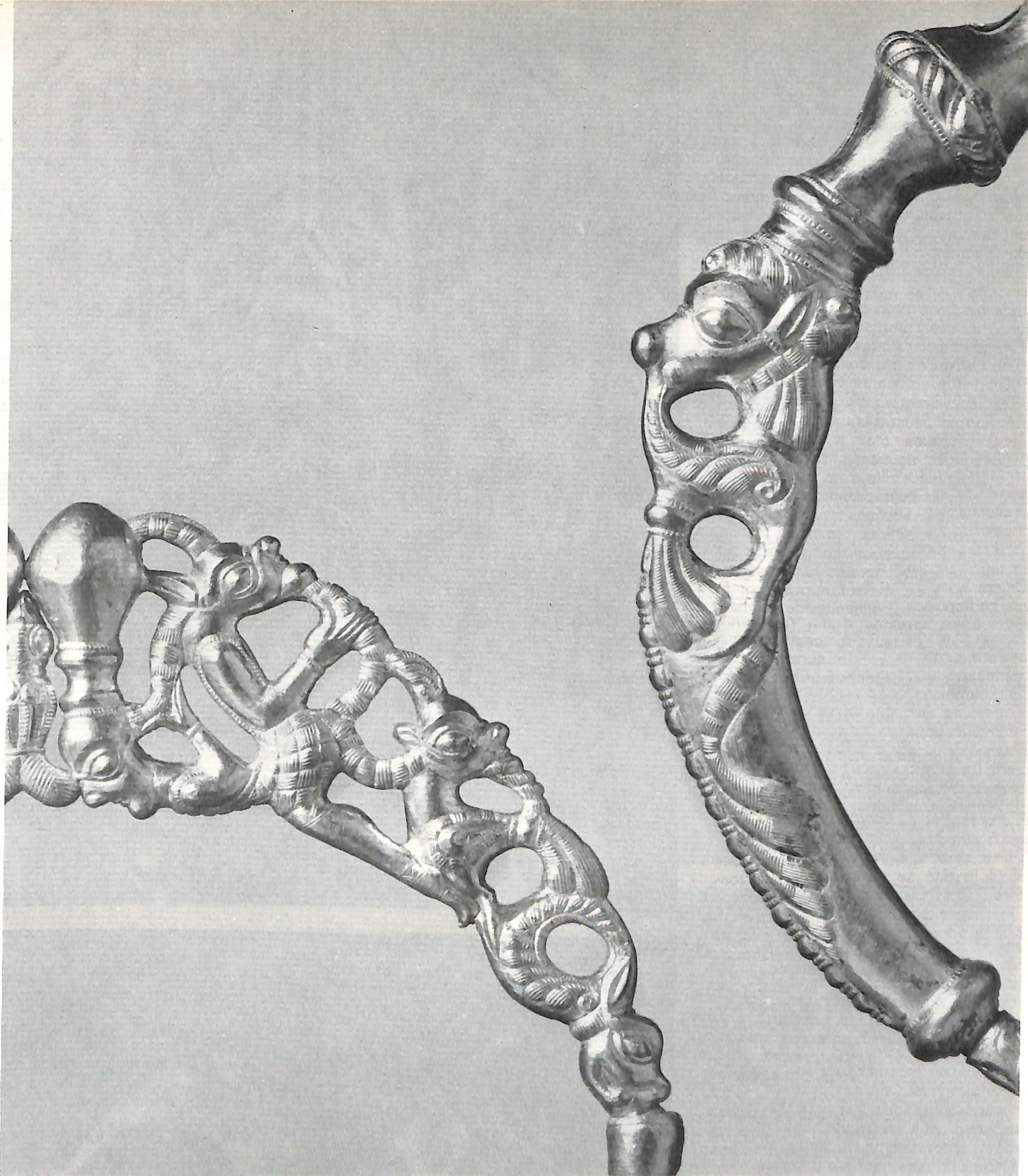
Parmi les diverses catégories d'objets, la majeure partie consiste en

par René Joffroy

Les Celtes eurent au plus haut point le goût du bel objet, apportant autant de soin à l'exécution d'une banale vaisselle qu'à celle de leurs parures favorites. Ils poussèrent le raffinement jusqu'à corriger et embellir certains articles d'importation, à leur gré trop simples. Ainsi de ce bol de fabrication grecque, dont la coupe de bois a été revêtue par les Celtes d'une résille d'or (ci-dessous). Les artisans celtes de la région rhénane — où on l'a découvert — étaient passés maîtres dans la technique du métal repoussé. Sur notre page de droite, détail agrandi de deux colliers d'or, déterrés par hasard en 1962 à Erstfeld, en Suisse, par un bulldozer. Du 4^e siècle avant notre ère (comme le bol), ces bijoux combinent à miracle l'imaginaire et le réel. L'orfèvre celtique a entrelacé, en pleins et déliés, des créatures mi-animales, mi-humaines. Sur le bracelet de gauche, elles sont attachées comme des jumeaux « siamois ». Le motif supérieur du bracelet de droite, profil camus, larges yeux et petites cornes, s'effile en plumes et palmettes.



RENÉ JOFFROY, conservateur en chef du Musée des Antiquités nationales de St-Germain-en-Laye (France), a fait de nombreuses fouilles pré et protohistoriques en France, en particulier sur l'oppidum du Mont-Lassois, à Vix (Côte-d'Or) ; en 1952 il y mit au jour une sépulture princière qui renfermait des objets italo-grecs remarquables. Au nombre de ses ouvrages, citons : La tombe de Vix (PUF, 1954) ; Les sépultures à char de l'âge du fer, (Picard, 1958) ; L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale dans l'est de la France (Les Belles Lettres, 1960).



objets usuels, armes et bijoux, et céramiques plus ou moins décorées. A l'exception de rares pièces de sculpture, localisées dans le Midi de la France et dans la vallée du Rhin, nous ignorons pratiquement tout de l'architecture, pour la simple raison que la pierre n'entrait pas dans la construction des habitations, simples cabanes de bois et de torchis.

On peut aussi tenter de dresser une chronologie des différents styles qui se sont succédé pendant le demi-millénaire où s'est épanoui l'art celtique. C'est un fil conducteur qui permet de mettre de l'ordre dans l'infinie

complexité des manifestations esthétiques de l'art celtique.

Vers le milieu du 5^e siècle avant notre ère, cet art est déjà en possession des principaux thèmes qu'il utilisera. Le monde grec lui a fourni un motif de base : la palmette. Mais la palmette celtique diffère de la palmette grecque, puisque tout à la fois elle se simplifie et se complique, s'agrémentant d'éléments parasites qui la surchargent et arrivent à lui enlever son caractère primitif.

Si, à l'origine, dans ce qu'on est convenu d'appeler le style sévère, on

remarque encore une certaine rigidité, ou plus exactement une symétrie, au 4^e siècle des éléments divers vont se mêler, se composer et fusionner pour donner le style dit de Waldalgesheim (Allemagne).

A côté du géométrisme curviligne, parfois exubérant et s'intégrant souvent en lui, des éléments nouveaux, anthropomorphes et zoomorphes apparaissent. Mais les artistes celtes n'ont aucun respect de la réalité, l'animal est déformé, il devient monstrueux, se contorsionne pour s'intégrer dans un décor de plus en plus complexe.

La pureté de la ligne, la robustesse

► du décor font place à la flexibilité, à l'accumulation et à la surcharge. Ce goût de l'enrichissement apparaît sur certaines coupes d'importation grecque, trouvées en Allemagne où leurs possesseurs celtes ont estimé que l'objet en soi n'était pas assez somptueux et ont fait plaquer un décor de feuilles d'or sur la face externe du récipient.

Cette technique d'application de résilles d'or se retrouve sur un bol de bois trouvé à Schwarzenbach (Allemagne) et sur l'œnochoé (cruche à vin) d'Eygenbilsen (Belgique). Les bijoux d'or, torques ou colliers, bracelets, offrent une étonnante variété de style.

En Suisse, dans le canton d'Uri à Erstfeld, la découverte récente de plusieurs torques d'or a apporté des témoignages nouveaux de cet art où le fantastique s'allie à un remarquable sens de la composition : monstres humains et animaux déformés se mêlent et se contorsionnent.

Si les productions métalliques du monde italo-grec pénétraient chez les Celtes où elles étaient appréciées et en particulier la vaisselle de bronze, comme les cruches à vin (ou œnochoés), les situles (ou seaux), c'est alors que le souci de surcharge se manifeste ; aux œnochoés on applique des bandeaux d'or repoussé et parfois même on copie le récipient, mais l'imitation dépasse le modèle originel.

C'est ainsi qu'en Autriche, à Dürnb-berg, une œnochoé à bec triflé de facture celtique voit ses flancs décorés de rinceaux, la base de l'anse s'orne d'une tête humaine encadrée de motifs en S emboîtés et le bord du vase supporte deux quadrupèdes fantastiques dont la tête se termine par une longue trompe.

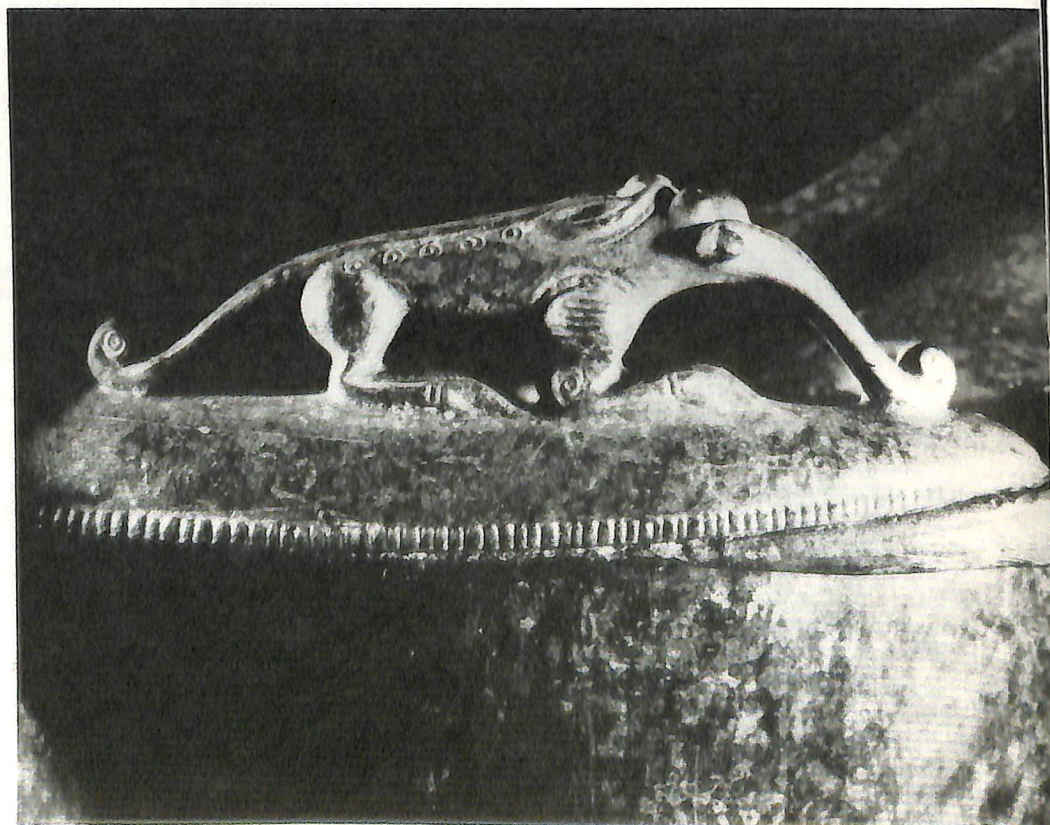
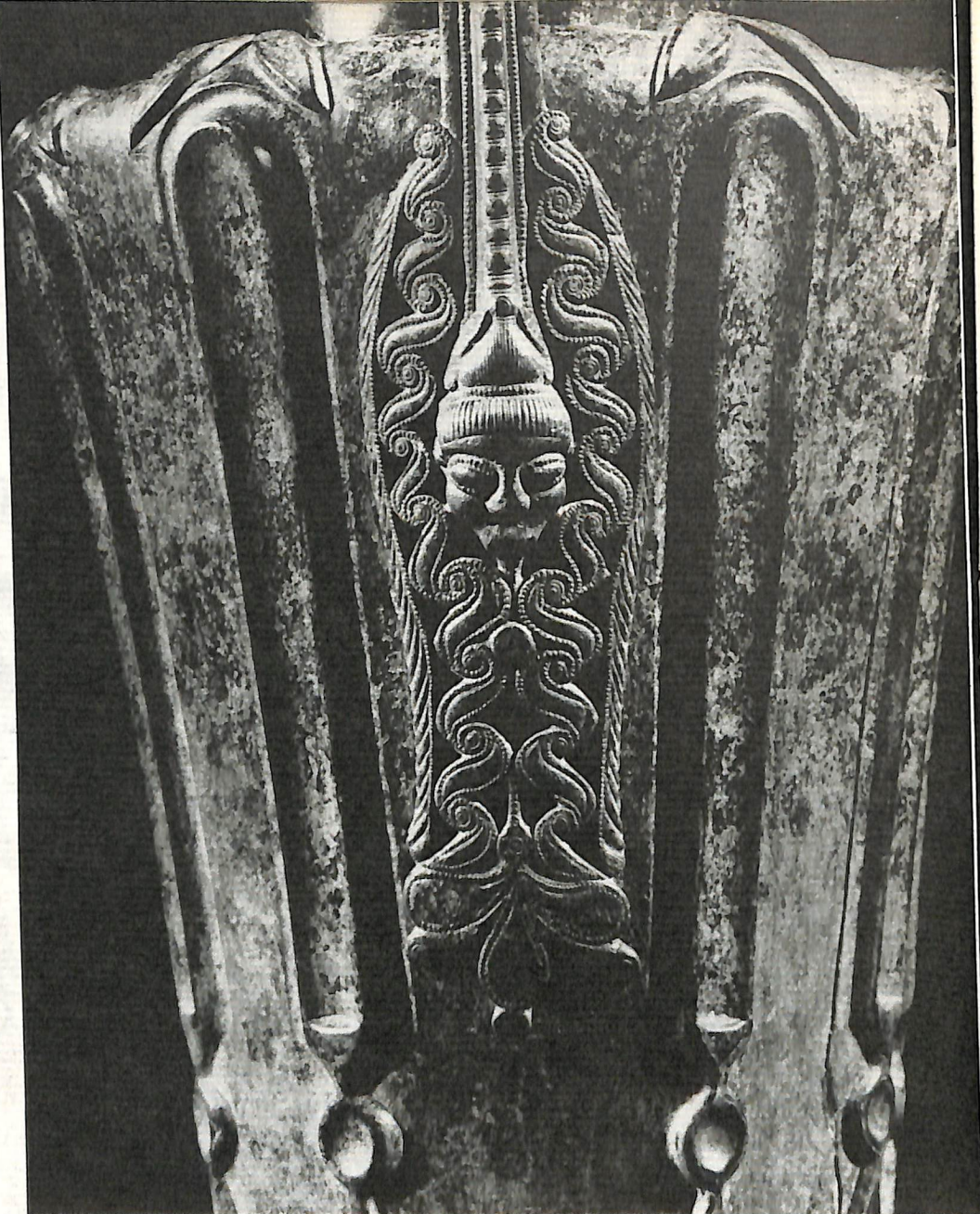
Ce sont certainement les deux œnochoés découvertes en France près de Metz, à Basse-Yutz, qui constituent le plus bel exemple de cet art celtique, d'inspiration classique, mais accommodé au goût barbare. Les vases sont richement décorés de pastilles et de plaquettes de corail, un animal étrange forme l'anse, et deux autres petits animaux aussi monstrueux se couchent sur le rebord.

Cet emploi du corail, matière ignorée ou méprisée du monde classique, a été courant dans l'art celtique, le corail sert à l'ornementation d'un grand nombre d'objets. Plus tard, quand les marchés d'Extrême-Orient auront accaparé la production du corail méditerranéen, on lui substituera l'émail rouge qui, jusqu'à la fin de la période de La Tène sera d'un emploi courant.

Les chars de combat — petites voitures de bois, légères, munies de deux roues et tirées par deux chevaux — étaient ornés de phalères, sortes de disques de bronze ajouré qui témoignent de la très grande habileté technique des artistes celtes ; le métal sous leurs doigts se transforme en fines résilles, en véritable dentelle.

Certaines tombes de la Marne, particulièrement celles qui contenaient le

SUITE PAGE 37





Salzburger Museum, Salzburg, Autriche
Photos © Erich Lessing-Magnum, Paris

Fantasmagorie pour un vin grec

Les Celtes avaient la réputation d'être de prodigieux buveurs. En relation commerciale avec le monde méditerranéen, ils importaient du vin grec par le port de Massilia (Marseille), entre autres. Ils apportaient à la facture et à l'ornementation de leurs récipients un art d'une finesse et d'une élégance dont témoigne cette splendide *oenochéo* ou cruche à vin, en bronze, retrouvée au Dürrenberg (Autriche) et qui remonte à environ la fin du 5^e siècle avant notre ère. L'attache supérieure de l'anse représente le corps arqué d'un monstre (ci-dessus) dévorant une tête humaine. A l'attache inférieure (ci-dessus à gauche) une tête humaine entourée de motifs en volutes. De part et d'autre du goulot, un animal fabuleux (à gauche) dont la queue s'enroule en volutes. Volutes aussi le prolongement de sa tête. Sur son dos, se profile un oiseau.



1



Précieuse orfèvrerie

Les Celtes, hommes et femmes, raffolaient des bijoux. D'époque, de style, de métaux divers, on en a découvert d'un bout à l'autre de l'Europe. (1) Torque ou anneau de cou, parure en vogue chez les Celtes, ici, torsade d'électrum (alliage naturel d'or et d'argent), elle-même composée de huit brins torsadés (Snettisham, Angleterre). Les tampons d'ouverture sont ciselés de motifs en rosaces. (2) Pendentif de bronze à motifs en S très ajourés, de 4 cm de diamètre approx. (Bussy-le-Château, France). (3) Détail d'un bracelet d'or (Waldalgesheim, Rép. féd. d'Allemagne). Le style très particulier des ornements en oves, spirales et crosses, procède peut-être d'une influence scythe qu'aurait interprétée, selon certains spécialistes, un seul orfèvre, ce « Maître de Waldalgesheim » hypothétique qui aurait vécu sur les bords du Rhin à la fin du 4^e siècle avant notre ère. (4) Bracelet d'or trouvé à Aurillac (France); en dépit de certaines analogies avec des formes végétales, il s'agit de motifs décoratifs (3^e siècle av. notre ère). (5) Fibule de bronze (Manetin, Tchécoslovaquie); un petit personnage fantastique (8,8 cm de haut) en fait l'ornement. Du corail était sans doute incrusté dans les trous visibles sur le corps et les pieds. (6) Objet-parure : anneau de char en bronze (Paris), du 3^e siècle av. J.-C., il est orné de trois masques humains, peut-être versions plastiques gauloises du visage de Cúchulainn, le héros de l'épopée irlandaise.



2



Cabinet des Médailles, Bibliothèque nationale, Paris - Photo © Belzeaux-Zodiaque

4



6

Rhein-Landesmuseum, Bonn, Rép. féd. d'Allemagne - Photo © J.V.S. Megaw, Leicester, Royaume-Uni



3



5

Zapadoceske Muz., Pilsen, Tchécoslovaquie - Photo © tirée d'Art of European Iron Age par J.V.S. Megaw, New York, 1970

► corps du chef, inhumé sur son char de combat, ont livré de magnifiques exemples de cet art. Des plaques ajourées triangulaires, considérées comme des extrémités de timons, présentent un décor d'S affrontés en forme de lyre, tandis que la base est soulignée par des bâtonnets de corail.

Des casques de tôle de bronze de forme conique ont été trouvés dans quelques tombes ; ils sont ornés de palmettes gravées ou de perles de corail, mais le plus beau d'entre eux est celui, plus tardif, d'Amfreville-sous-Monts (Calvados). Il est constitué par une calotte de bronze sur laquelle est appliquée une bande d'or estampée présentant un décor de triscèles, figures ternaires à base de spirales, typiquement celtiques.

Ce serait ignorer tout un aspect de l'art celtique que de passer sous silence l'énorme masse des bijoux de bronze où abondent les bracelets, les torques et les fibules.

Les bracelets, que l'on rencontre aussi bien dans les tombes féminines que masculines, sont constitués par une tige unie ou torsadée, gravée de traits parallèles ou obliques. Ils sont le plus souvent ouverts, à extrémités jointives ou terminés par des protubérances désignées sous le nom de tampons. Parfois la tige est ajourée en forme d'anneaux.

Les torques, ou colliers rigides, sont constitués par une barre de métal, le plus souvent de bronze, terminée par des tampons plus ou moins volumineux, parfois creux, sur la périphérie desquels se développe un décor flexueux à base de S ou de spirales en relief. Ces torques, portés par les femmes au début du second âge du fer, semblent au contraire réservés par la suite aux héros ou aux dieux comme certains volumineux exemplaires d'or, tels que le torque de Mailly-le-Camp, trouvé récemment en Champagne (Musée des Antiquités nationales).

Les vêtements étaient fermés à l'aide de broches, que l'on désigne du nom de fibules et qui sont le prétexte à des décors aussi variés que raffinés : si celles qui proviennent de Champagne présentent des motifs relativement simples, on connaît par contre en Europe centrale toute une série de ces bijoux dits « fibules à masques » pour la réalisation desquels les artistes celtiques ont donné libre cours à leur imagination : des animaux fantastiques se mêlent à des représentations anthropomorphes à la limite de la caricature, monde irréel, fantasmagorique, où se côtoient harmonieusement le réel et le rêve, le naturalisme et le merveilleux.

Il semble que les représentations céphalomorphes (c'est-à-dire en forme de tête) aient revêtu, au-delà de l'intention purement esthétique, un sens magique ou religieux.

On a pu parler d'une « exaltation de la tête », à cause de la fréquence du motif sur bijoux et phalères.

Ce rite trouve également un écho

dans l'architecture puisque un portique de sanctuaire, trouvé à Roquepertuse (Bouches-du-Rhône) et actuellement conservé au musée Borély à Marseille, est orné d'alvéoles contenant encore des crânes humains. Ce témoignage est exceptionnel, car les Celtes ne construisaient pas en dur et c'est seulement après la conquête romaine que l'usage de la pierre deviendra courant.

Il semble cependant que les « Gaulois » ou Celtes de la Gaule, ont réalisés des œuvres sculptées car César parle de *simulacra*. Peut-on valablement interpréter ce terme comme signifiant des statues ? On n'a jusqu'alors trouvé en France aucune statue de pierre antérieure à la conquête, mais en Allemagne certains piliers sont ornés de têtes humaines (Pfalzfeld, Holzgerlingen).

En Gaule, malgré le grand nombre de tombes fouillées, on ne possède aucune sculpture et seule la Provence, sans doute sous l'influence des Ligures, a livré, outre le sanctuaire de Roquepertuse, la représentation d'une divinité bicéphale, sorte de Janus aux lèvres minces et au nez rectiligne.

A Msecke Zehrovice, en Tchécoslovaquie, une sorte d'enclos cultuel a livré une curieuse tête de guerrier aux yeux saillants et au visage plat orné de moustaches et de sourcils bizarrement recourbés en volutes (musée de Prague). Le torque qui orne son cou permet de dater cet étrange visage du 1^{er} siècle avant notre ère, mais les influences de cet art original se prolongeront bien après la conquête puisque des idoles de pierre ou de tôle de bronze ont été trouvées dans des milieux purement gallo-romains ; citons entre autres, le dieu d'Euffigneix (Haute-Marne) : c'est une petite statue de calcaire, le dieu porte un torque à tampons. Sur sa poitrine est figurée l'image d'un sanglier, sur les côtés sont représentés un œil et une oreille. S'agit-il d'un dieu chasseur ?

La statue, connue sous le nom de dieu de Bouray, est formée de deux coques de tôles de bronze. La divinité est représentée accroupie, ses pieds semblent se terminer par des sabots d'animaux, les yeux sont émaillés et donnent au visage une certaine fixité. Malheureusement, cette œuvre remarquable n'a pas été recueillie dans un milieu archéologique, mais dans le lit d'une rivière.

Les représentations figurées sont néanmoins l'exception. Les Celtes n'avaient pas pour habitude de donner une forme humaine à leurs dieux. Lorsque le chef celte Brennus pilla les temples de Delphes en 278, il fut scandalisé de voir les statues des dieux grecs à l'image des hommes, ce qui lui sembla un véritable sacrilège, car si les Gaulois adoraient les forces de la nature, ils ne les représentaient que d'une manière symbolique. C'est ainsi qu'on a voulu voir dans les rouelles et les spirales la figuration de l'éclair et dans les triscèles la protection magique du chiffre 3.



3



4



1

MILLE ET UNE FACETTES



10



2



11



12



5



7



6



8



9

DE L'ART DES MONNAIES

Avec la frappe des monnaies, l'art celte a trouvé l'une de ses expressions les plus remarquables. L'imitation des monnaies grecques a rapidement dérivé, et les motifs hellénistiques n'ont plus servi que de support à l'imagination des graveurs. Si la beauté du numéraire celte n'est reconnue que depuis peu, c'est qu'elle a été longtemps voilée par les conventions de l'art classique.

... TÊTES

Les monnaies de notre demi-page supérieure montrent la modification d'une tête de divinité grecque telle qu'elle apparaît sur une pièce d'argent (1) de Philippe II de Macédoine au 4^e siècle avant notre ère. La représentation réaliste éclate en orbes et en courbes; la chevelure devient déroulement spiralé, dont le volume s'accroît aux dépens du visage (3, 4, 5) ou se réduit en feuilles (7). La tête explose en formes parcellaires (6, 9) ou se convertit en hiéroglyphes (8).

... CHEVAUX

Les monnaies de la demi-page ci-contre relatent la métamorphose du cheval — l'un des motifs favoris de l'art celte. Du modèle grec (n° 2, revers de la pièce 1 ci-dessus), il se désintègre en points, triangles, signes comparables à des virgules ou des points d'exclamation, jambes dansantes et corps ovoïde, expressif modelé (10, 12, 13), de volume en mouvement (11). Sur la pièce n° 12, un Centaure, créature mythologique mi-homme mi-cheval, vole en éclats curvilignes, bien loin de son modèle grec.

Photos 1, 2, 4, 8. Hôtel de la Monnaie, Paris. 5, 6, 7, 9, 10, 11, 13. Bibliothèque Nationale, Paris. 3, 12 © Jean Suquet, Paris



13

► Le chaudron de Gundestrup (Musée national, Copenhague) pose également des problèmes. Ce grand récipient fait de plaques d'argent a été trouvé dans une tourbière du Danemark, et son décor évoque toute la mythologie gauloise. Quant à sa datation, les avis des spécialistes divergent. Certains le placent au 1^{er} siècle avant notre ère, d'autres le rajeunissent et y voient une production postérieure au début de l'ère chrétienne (voir photos page 42).

C'est peut-être dans la fabrication des monnaies que les artistes celtiques ont donné la pleine mesure de leur talent (voir pages 38-39).

A l'origine, les monnaies sont des imitations du statère d'or de Philippe II de Macédoine (356-336 avant J.-C.). Au droit de la pièce apparaît une tête laurée d'Apollon et au revers le « bige », ou char attelé de deux chevaux, allusion aux jeux Olympiques, au cours desquels les chars de Philippe avaient été victorieux.

A partir de ce prototype, on va assister à une celtisation des motifs : la chevelure se développe en tournoiements de volutes, en cordons perlés, en boucles foisonnantes ; l'œil s'agrandit, tandis que se multiplient les symboles et les motifs de l'art celtique classique : spirales, rouelles, triscèles. Le cheval, désarticulé, est recomposé en diverses créatures irréelles, chevaux androcéphales, ou remplacé par le sanglier, l'oiseau, le serpent.

Chaque tribu a son propre décor et l'étude des monnaies celtiques est souvent difficile car l'ésotérisme de certains symboles semble ne les rendre accessibles qu'aux seuls initiés.

Chacune de ces monnaies est à elle seule un résumé de cet art qui sait mêler harmonieusement le géométrisme curviligne aux foisonnements végétaux et aux figures irréelles dans un déploiement d'éléments linéaires disposés avec une grande liberté.

C'est un art ornemental qui ignore la troisième dimension, et malgré des variantes locales, il a largement influencé l'Europe occidentale, se prolongeant en Irlande (qui échappe à l'emprise de Rome) d'où il reviendra par une sorte de choc en retour au 9^e siècle, grâce aux missionnaires irlandais. Il contribuera ainsi à enrichir les sources de l'art roman.

René Joffroy

Photo Moravské Muzeum, Brno, Tchécoslovaquie



De la Hongrie à l'Irlande, en de nombreuses régions de peuplement celt, on a retrouvé des représentations de deux visages opposés. On suppose que les Celtes de l'âge du fer voyaient dans ces figures le symbole de la vie et de la mort, un visage portant son regard vers le monde des vivants, l'autre tourné vers l'Au-delà. A droite, sculpture bicéphale du 2^e siècle avant notre ère (pierre, 23 cm de haut) découverte à Badacsony-Labdihegy, en Hongrie. Des visages jumeaux se retrouvent aussi dans divers ornements tel cet objet de bronze (ci-dessus), fragment d'une garniture de vase mis au jour à Brno, en Tchécoslovaquie et remontant au début du 3^e siècle avant notre ère.

L'EUROPE ORIENTALE DÉCOUVRE SON PASSÉ CELTIQUE

« **P**OUR ce qui est d'Iobath, à la suite de la conquête qui vient d'être décrite, il quitta l'Irlande avec son peuple. Tous s'établirent dans les îles grecques septentrionales. Ils demeurèrent jusqu'à ce que les enfants et les familles fissent nombre. Ils apprirent le savoir druidique et maint art encore dans les îles où ils étaient, jusqu'à ce que savants et instruits, ils aient été maîtres en ces domaines. On les appela Tuatha De, ou Peuple de la déesse Dana. »

Ce passage vient du *Livre des Conquêtes*, vieil ouvrage irlandais, répertoire des divers peuples qui vinrent en Irlande et s'y établirent. Y sont mêlés nombre de récits mythologiques et force données historiques ; la liaison des Irlandais et de l'Orient est maintes fois soulignée dans la vieille tradition. Or, les acquis archéologiques en Irlande démontrent de plus en plus la véracité de cet important recueil de la littérature archaïque.

La controverse à propos des Celtes n'est pas d'aujourd'hui. Depuis des générations les savants échangent leurs arguments sur cette question compliquée, sans pour autant arriver à la résoudre. En 1934, l'éminent archéologue français Henri Hubert écrivait :

« C'est à l'extrême limite occidentale de l'Europe, dans les îles et les péninsules, que les langues celtiques sont toujours parlées. Où est la vérité ? Les Celtes ont-ils survécu dans les confins occidentaux de leur premier domaine parce qu'ils y étaient plus solidement établis, ou bien parce qu'ils y ont été acculés ? N'est-ce pas là que nous devrions chercher le principal lieu de peuplement des Celtes, leur origine et leur type le plus pur ? Et c'est là le premier problème dès le début d'une histoire hérissée de contradictions. »

Et le problème reste entier. On a accordé beaucoup d'attention aux

Celtes du monde occidental, aux dépens de leurs frères orientaux. Aujourd'hui, un regain d'intérêt pour leurs origines (alors que tout ensemble des techniques scientifiques et linguistiques éprouvées facilitent la recherche) a poussé les pays d'Europe orientale à étudier leur passé celtique et à apprécier sa portée dans la genèse de leurs cultures particulières.

Des conférences, comme le symposium international de l'Unesco, tenu en Hongrie en mai 1974, sont d'une importance inestimable car elles permettent de faire le point sur le monde celtique dans ces latitudes d'Europe orientale. Elles rassemblent des spécialistes de divers horizons qui s'épaulent dans leurs recherches et se conseillent les uns les autres.

S'il existait certes une unité essentielle du monde celtique dans toute son étendue, il n'en faut pas moins s'attendre à des variantes régionales spécifiques. Et c'est justement dans l'est de l'Europe que l'on fait les découvertes les plus propices.

A partir du quatrième siècle avant notre ère, les Celtes devinrent la puissance prépondérante dans les régions septentrionales des Alpes, de la France à la Hongrie. Et c'est dans l'est de l'Europe encore que naquirent quelques-unes des plus belles œuvres de métal, dues aux artistes celtes, ciseleurs géniaux.

L'un des objets rituels les plus frappants que créèrent jamais les Celtes, est le chaudron d'argent que l'on trouva, au siècle dernier, à Gundestrup, au Jutland (Danemark). Il a été volontairement rompu et abandonné dans un marécage, en offrande votive.

De facture remarquable, les sujets qui y figurent sont tous religieux. Sur l'extérieur de la paroi se déroulent les portraits de divers dieux et déesses ; sur l'intérieur, des scènes inspirées des légendes sacrées des Celtes. Le fond du chaudron narre la mise à mort du taureau divin, l'un des cultes animaux majeurs de la religion celtique.

Figures et symboles représentés appartiennent aux croyances du monde celtique en son entier. On pensait que le chaudron avait été fabriqué en Gaule entre 200 et 100 avant notre ère et apporté au Danemark dans un but que nous ne pouvons que deviner. Mais, et bien qu'on puisse y discerner de



Musée Balaton, Keszthely, Hongrie. Photo © Gelencser Ferenc, Budapest, Hongrie



1

Photo Musée national, Copenhague

LE TRÉSOR DE GUNDESTRUP

Sur un chaudron d'argent la légende des Celtes

Photo © Erich Lessing-Magnum, Paris

2



Photo © Roger Ayrat, Paris

3

Parmi les témoignages qui nous sont parvenus des arts de l'Europe protohistorique, il n'en est guère qui aient suscité autant d'études et de controverses que le célèbre chaudron d'argent trouvé en 1891 à Gundestrup, au Jutland (Danemark) et conservé au Musée national de Copenhague (photo 1). On a cru longtemps que ce chaudron provenait de la Gaule. Mais les savants ont maintenant établi qu'il a été fabriqué dans un atelier de l'Europe celtique orientale, peut-être en Hongrie, quelque cent ans avant notre ère. On croit que le chaudron était un trophée de guerre ramené au Danemark et jeté, à titre d'offrande, dans la tourbière où on l'a retrouvé. Formé de plaques d'argent repoussé, ce chaudron (70 cm de diamètre)



4

Photo © Erich Lessing-Magnum, Paris



illustre, en un fourmillement d'hommes, de bêtes, d'êtres fabuleux, une histoire dont le sens demeure énigmatique. Des spécialistes tentent d'expliquer ces scènes et d'en identifier les protagonistes. Ainsi certains (mais leurs hypothèses sont parfois contestées) voient-ils dans le guerrier au casque cornu (5) le vaillant Cuchulainn, le héros par excellence du vieux monde celtique. Sur une plaque (2), un personnage à bois de cerf (peut-être le cerf divinisé), tient dans ses mains un serpent et un torque. Parmi les bêtes qui l'entourent, on distingue un dauphin chevauché par un homme. Dans la scène (3) un géant plonge un personnage dans un bassin ; on a cru y reconnaître le chaudron merveilleux, source d'abondance. Un personnage divin (4) brandit des animaux, probablement des dragons.

► fortes influences celtes, il y a dans ce chaudron un élément étranger à la tradition gauloise.

Depuis des années, les savants ont étudié ce magnifique objet et il est finalement établi maintenant qu'il appartient, non à l'Europe celtique occidentale, mais qu'il émane d'un atelier important du monde celtique oriental, situé peut-être en Dacie, peut-être en Hongrie, à coup sûr dans un pays familier des mêmes concepts religieux que ceux des Celtes occidentaux.

Parmi les trésors qui nous sont parvenus des confins orientaux du monde celtique, il y a une remarquable série de poteries provenant des tumulus de Sopron en Hongrie.

Le prodigieux intérêt de ces poteries, qui remontent à la fin du septième siècle avant notre ère, ne relève pas de la rareté du matériau mais de la décoration à motifs incisés : car elle nous livre des éléments précieux à propos de la vie quotidienne de populations qui vécurent et travaillèrent dans cette singulière région où Celtes de l'est et Celtes de l'ouest semblent bien s'être rencontrés, et où s'est épanoui un style artistique distinct.

C'est à ces pots de Sopron que nous devons de voir les peuples hallstattiens dans leur habits, au cours des travaux et des jours. Ils teignent d'un accent d'humanité les secs vestiges archéologiques et les ténébreux royaumes du mythe.

Ces pots nous montrent des hommes luttant au corps à corps ; ils portent les braies, ces pantalons des barbares qui, avec la cape flottante, faisaient l'habit caractéristique des Celtes de La Tène, aux temps historiques.

Les femmes, qui portent des tuniques à ligne évasée, se battent elles aussi et d'une manière qui n'a pas d'âge : en se crépant le chignon.

D'autres femmes filent et tissent. Elles ont des cheveux bouclés, des robes de coupe ample dans le bas, ornées de motifs en forme de grelots sur des pantalons qui rappellent ceux de l'époque victorienne ; d'autres encore dansent, extatiques, les bras levés, à l'instar de la danseuse de Neuvy-en-Sullias, plus jeune qu'elles de cinq siècles, délicate figurine de bronze que l'on découvrit dans un sanctuaire druidique sur les rives de la Loire (voir page 19).

Une femme aussi joue de la lyre, chez les Celtes instrument d'élection selon les historiens de l'Antiquité. Et une autre, habillée d'une tunique serrée à la taille et de pantalons collants enfourche un cheval à dos ensellé.

Ces poteries découvertes en Hongrie ont une inestimable valeur pour la connaissance d'une période à propos de laquelle les textes des historiens de l'Antiquité sont trop rares pour compléter les vestiges archéologiques. De plus, hormis les trouvailles décisives d'habits et d'outillages dans les mines de sel de Hallstatt, il ne demeure à peu près rien des étoffes. Aussi, sans les poteries de Sopron, ►

Photo © Erich Lessing-Magnum, Paris

5

► nous ne pourrions guère vêtir en imagination les squelettes que le sol nous livre comme à regret.

L'activité et l'influence des Celtes ne se sont pas bornées aux rivages occidentaux de la mer Noire. En 278 avant notre ère, les Celtes se répandent en Asie Mineure et fondent en Galatie une puissante confédération de tribus. Cette confédération réunissait trois tribus du nord de la Gaule : les Tectosages, les Trocmi et les Tolistobogii.

Ils avaient conservé leur caractère tribal et leur langue celte. Saint Jérôme, qui écrivait au 4^e siècle de notre ère, insiste sur la pureté de leurs discours. Tite-Live parle de leurs *oppida*, places-fortes celtiques par excellence ; et des fouilles récentes ont mis au jour pour la première fois quelques-unes de ces constructions.

Certains Galates furent des hommes de haut rang et de grand pouvoir. Ils devinrent même prêtres de l'empereur romain au 1^{er} siècle avant notre ère, fonction qui nécessitait une considérable fortune personnelle.

Mais revenons aux origines. Les peuples de la Bretagne (l'Armorique de César) étaient appelés Vénètes, nom qui contient le mot irlandais *fine* : « tribu, famille ». Un autre peuple mystérieux habitait la riche contrée du nord de l'Adriatique. On les appelait aussi les Vénètes, mais selon les écrivains de l'Antiquité, ils étaient différents des Celtes continentaux : ils parlaient une langue autre, portaient d'autres vêtements et, plus tard, les poètes romantiques firent maints beaux contes à leur propos.

Peut-être cette étrange population était-elle composée de Celtes goidéliques dont l'origine est mystérieuse, et qui ne nous sont connus que dans l'Irlande de l'Antiquité. Les Irlandais portaient des tuniques, pas des pantalons, parlaient une langue celtique particulière, bien qu'apparentée au brittonique et au gaulois.

Formidables, certes, sont les problèmes que doit affronter qui veut percer les secrets bien celés du vieux monde celtique. Nous pouvons brouiller les solutions et nous égarer nous-mêmes devant les faits en nous obnubilant sur le seul terme « Celtes », au lieu d'essayer d'aborder les anciens Européens en tant que tels.

Mais une chose est certaine. Que les spécialistes dans tous les domaines de la recherche travaillent en équipe, chacun d'entre eux et tous ensemble insistant sur le matériel exceptionnellement riche que livre l'Europe orientale, et nous aurons une chance de voir notre quête aboutir.

Et pas seulement pour répondre à ces éternelles questions : « Qui étaient les Celtes ? » et « Où et quand les deux grands rameaux de ce peuple se différencièrent-ils ? », mais encore pour nous amener à une meilleure intelligence de nous-mêmes et de notre communauté moderne d'Européens de filiation commune. ■

Les fortifications celtiques englobaient dans leur enceinte des villages ou des villes. Ainsi Bibracte, capitale gauloise des Eduens (non loin d'Autun, en France) couvrait 135 hectares. Le dessin de notre page de droite montre le tracé d'un établissement celtique, un « oppidum » comme disaient les Romains, à Heuneburg (Rép. féd. d'Allemagne). Au 6^e siècle avant notre ère, les Celtes y établirent une ville en quelque sorte planifiée : rues, maisons, quartiers commerciaux et artisanaux. Elle fut d'abord protégée par des palissades de bois renforcées de remblais de terre, puis par des remparts de briques (sur la gauche du dessin formant une épaisse ligne blanche) et des tours carrées (sur la droite). Ci-contre, une clef de bronze du 1^{er} siècle avant notre ère qui fut utilisée dans un oppidum de Tchécoslovaquie, à Trisov.

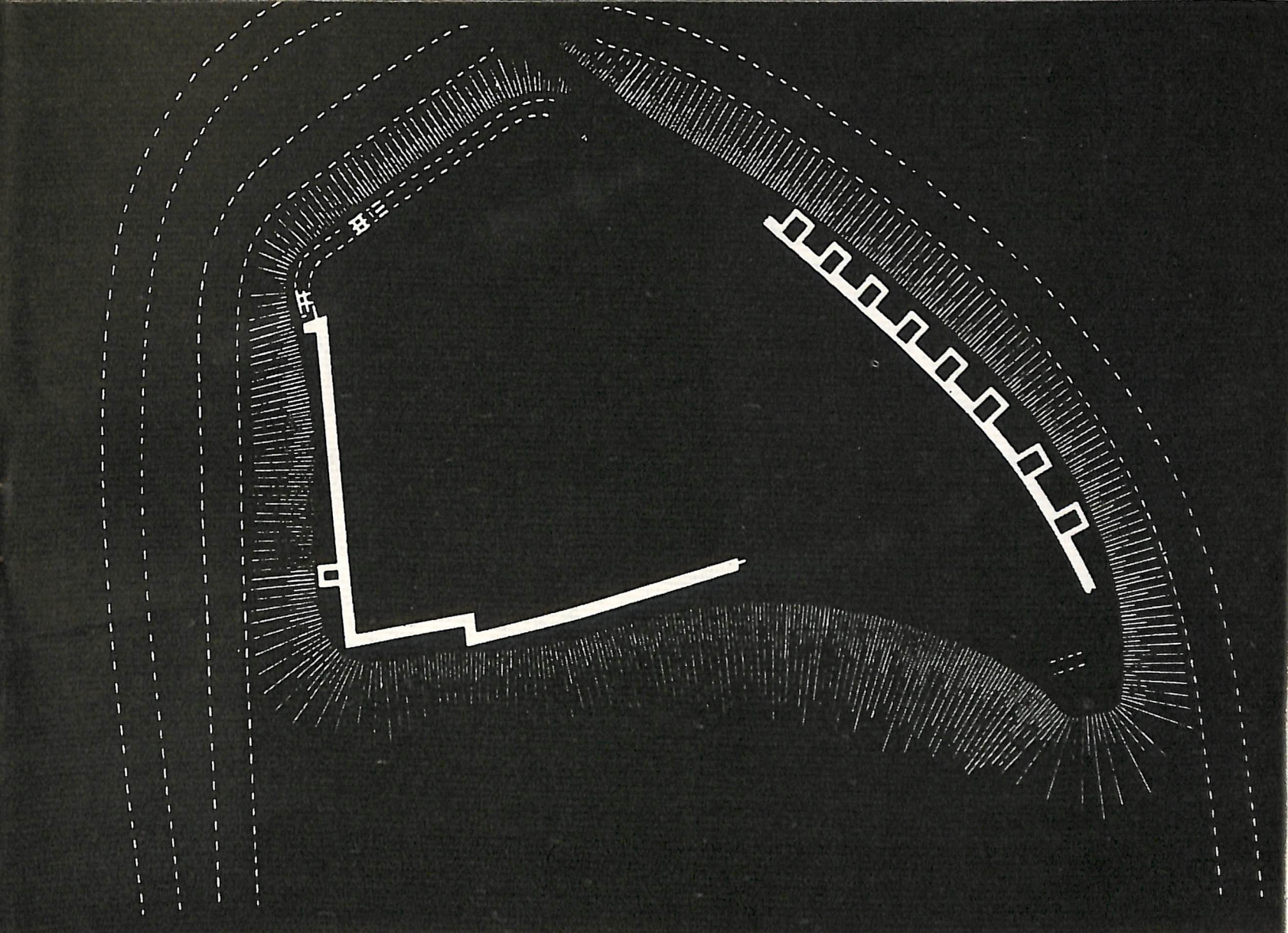


Photo Musée national, Prague, Tchécoslovaquie

LES CITADELLES CELTIQUES QUI ONT DÉFIÉ JULES CESAR

par Wolfgang Dehn

WOLFGANG DEHN, historien allemand, membre de l'Institut d'archéologie de la République fédérale d'Allemagne, dirige le Département de préhistoire à l'Université Philipps à Marburg. Il avait été attaché, auparavant, au département de préhistoire du Landesmuseum à Trèves. Membre correspondant d'associations pour la recherche préhistorique en Grande-Bretagne et en Italie, le professeur Dehn est l'auteur de nombreuses publications sur l'histoire des Celtes, particulièrement dans la région rhénane.



Dessin tiré de « Kölner Römer-Illustrierte », Historische Museen der Stadt, Cologne, Rép. féd. d'Allemagne

QUAND Jules César conquiert la Gaule, entre 58 et 51 avant J.-C., au cours de campagnes qui furent loin d'être faciles, l'empire romain y gagna l'une de ses plus belles et plus riches provinces. La Gaule comprenait alors la France actuelle, la Belgique et les Pays-Bas jusqu'au Rhin, ainsi que la Suisse. Les habitants étaient des Celtes, que les Romains appelaient Gautes, mais le territoire des Celtes s'étendait bien au-delà des frontières de la Gaule, jusque très loin à l'est de l'Europe.

Il n'y eut jamais d'Etat celtique. Les différentes tribus, à la tête desquelles on trouvait des rois, des chefs ou une oligarchie, avaient une langue commune et étaient liées par beaucoup d'habitudes semblables dans la vie quotidienne, dans les mœurs et les usages, quand bien même elles se combattaient souvent.

Dans les commentaires qu'il a faits de ses combats, Jules César souligne souvent le rôle important qu'ont joué pour lui les *oppida* gaulois (les places fortes) : places d'approvisionnement, d'abri pendant l'hiver, de refuge lors de retraite des armées, mais aussi points où se concentraient l'opposition des groupements indigènes,

car c'était souvent le sort de la tribu tout entière qui était en jeu si les oppida ou l'oppidum central tombaient.

Il ressort clairement de l'ensemble des commentaires de César que les oppida représentent réellement les premières villes en Gaule ; c'est à bon droit que César utilise ce vocable latin qui signifie la ville, et même la ville fortifiée. Les oppida ne sont pas seulement des centres administratifs, carrefours régionaux et lieu de rassemblement de tribus.

Elles sont aussi des centres économiques où artisans et négociants tiennent le haut du pavé, bien que les habitants soient, pour une bonne partie, des « bourgeois paysans » — agriculteurs établis dans un bourg pour des raisons de sécurité. Enfin, la vie religieuse, avec ses lieux de culte et ses prêtres, avait un rôle important dans la ville.

La tradition antique nous dit que César aurait conquis plusieurs centaines de villes en Gaule. Même si cela devait être exagéré, on n'estimera jamais trop haut le nombre des oppida.

Lorsque les Helvètes, par crainte des Germains, quittèrent leurs terres (la Suisse actuelle) en 58 av. J.-C., ils

brûlèrent, selon les indications de César, douze oppida, quatre cents villages et une multitude de fermes pour se couper toute possibilité de retraite.

Les Bituriges possédaient, en plus de leur chef-lieu Avaricum (aujourd'hui Bourges), dont on dit qu'elle était la plus belle ville de toute la Gaule, au moins vingt autres oppida. Ces chiffres sont éloquentes.

Les oppida, cités par César, étaient évidemment presque toujours si bien situés que, développés sous les Romains, ils ont survécu aux troubles du haut Moyen Âge et jouent, aujourd'hui encore, un rôle important. Cela vaut pour Paris, l'oppidum des Parisii, situé sur une des îles de la Seine — appelée Lutetia Parisiorum — et bien d'autres encore, comme Genève (Genava), Orléans (Cenabum), Amiens (Samarobriva), etc.

D'autres oppida encore furent abandonnés ou se déplacèrent au temps des Romains, selon certaines modifications économiques ou au gré de changements des voies de communication. L'exemple le plus célèbre en est Bibracte (Mont Beuvray, dans le Morvan) dont les habitants, sous Auguste, furent exilés dans la ville nouvellement fondée d'Augustodunum



► (aujourd'hui Autun), située à l'est dans la vallée de l'Arroux.

De l'ancienne ville ne subsista qu'un sanctuaire, aujourd'hui une chapelle, ainsi qu'un marché renommé qui était encore en activité il y a quelques dizaines d'années.

Quand les commentaires de César recoupent les recherches archéologiques, l'image des oppida gaulois devient encore plus nette.

Ainsi Vesontio (Besançon), chef-lieu de la Séquanie, était particulièrement protégée par la nature, le Doubs formant une boucle l'entourant de trois côtés, alors qu'une haute montagne bloquait le quatrième.

Ce mont, entouré d'une muraille, était comme une citadelle protégeant la ville basse. Quiconque a, du haut

de l'un des forts extérieurs de Besançon, contemplé la ville à ses pieds, ne pourra que donner raison à la description de Jules César. Où que l'on creuse le sol du centre de la ville actuelle, on trouve de nombreuses traces de la présence celte : maisons de bois, poteries et autres ustensiles domestiques.

Exemple plus net encore : Bibracte. Cette ville appartenait aux Eduens — dont elle était apparemment le chef-lieu — et se trouvait être, et de loin, le plus grand et le plus riche de leurs oppida.

L'endroit devait, par ailleurs, offrir tant d'agréments que César lui-même, la dernière année de son séjour en Gaule, y installa ses quartiers d'hiver, bien que la ville, située sur une colline haute de 800 mètres, fut fortement battue des vents. Mais elle avait d'excel-

lentes communications avec la vallée du Rhône et de la Saône, et la vallée de la Loire.

Dès le 19^e siècle, on y entrepris des fouilles. Cette localité, couvrant à peine 100 hectares de vallonements, avec des sources, était, selon la coutume celte, entourée d'une forte muraille de bois et de pierres, devant laquelle se trouvait un profond fossé.

On avait accès à la ville par plusieurs portes que reliaient entre elles des rues bordées d'habitations. Les quartiers étaient différenciés : ainsi de simples huttes et des ateliers longent l'une des rues. Les artisans exerçaient là leurs métiers : fondeurs de bronze, forgerons, émailleurs, etc.

Des maisons plus grandes, plus espacées, laissent entrevoir l'influence d'une architecture méditerranéenne

INEXPUGNABLE ASILE

A gauche, face au large, bâtie sur une falaise plongeant à pic d'une centaine de mètres dans la mer, l'immense enceinte fortifiée de l'oppidum de Dun Aengus, sur l'île d'Inishmore, en Irlande. Imprenable par la mer, la forteresse était protégée par trois enceintes concentriques côté terre, pour prévenir une attaque éventuelle. De plus, les Celtes de Dun Aengus en avaient isolé les abords en implantant une « forêt » de rochers escarpés entre le mur de défense extérieur (dont la partie subsistante est visible sur notre photo) et la muraille médiane. Ces formidables remparts préservaient une étendue de quelque 4 hectares.

rappelant des villas hellénistico-romaines. Ce quartier devait être réservé à la noblesse : c'est ici qu'habitaient les *equites*, les cavaliers. Sur les hauts de la ville et dans les environs se trouvaient des halles de bois et autres constructions qui étaient probablement destinées au marché et au commerce.

Selon les archéologues, d'autres groupes de bâtiments abritaient vraisemblablement l'administration de la ville ou celle de la tribu. Il s'agirait là d'une sorte de forum. La présence d'un péristyle datant de l'époque romaine donne à penser qu'à l'origine, il y avait là un sanctuaire celte. Après l'abandon de la ville, sous Auguste, sanctuaire et marché ont perpétué jusqu'à nos jours les traditions de Bibracte.

Les fouilles restituent une image impressionnante, bien qu'incomplète, de l'oppidum. Les vestiges mis au jour n'appartiennent qu'à la dernière époque de la ville, c'est-à-dire la période qui se situe entre la fin des campagnes de César et la réorganisation de la Gaule sous Auguste, dans les premières années de l'ère chrétienne : époque où la perte de l'indépendance des oppida celtes a été en quelque sorte compensée par des décennies de paix et de prospérité. S'est-il agi d'une période d'épanouissement ou des derniers feux d'une civilisation finissante ?

A propos d'Avaricum (Bourges), César rapporte que cet oppidum était ceint de terrains marécageux. Cette protection naturelle était, de plus, ren-

forcée par un mur à appareillage gaulois que César appelle *murus gallicus* ; il s'agit de couches de poutres horizontales croisées, séparées par des couches de pierres liées sans mortier, avec un front de pierres sèches appuyé contre un remblai intérieur. Ce type de mur gaulois a été exhumé dans de nombreuses localités d'origine celte allant de la Bretagne armoricaine jusqu'en Bavière. A Bourges même, les fortifications romaines et moyenâgeuses ultérieures ont fait disparaître toute trace de constructions celtes.

Les choses se présentent mieux à Alésia, illustre par la bataille finale entre César et Vercingétorix. On y a trouvé des constructions datant du siège romain, et le mur gaulois de l'oppidum, ainsi que de nombreux restes de la ville romaine d'Alésia avec ses temples, ses ateliers et ses habitations. La ville romaine s'est purement et simplement superposée à l'agglomération celte antérieure et n'en a pas laissé grand-chose.

Dans une formule aussi brève qu'exacte, César a décrit ainsi la situation d'Alésia : « La ville est située sur une montagne abrupte dont la base est, sur deux côtés, longée par deux rivières. Devant la ville, une vaste plaine s'ouvre de tous les autres côtés. A quelque distance, à la même altitude que la ville, des collines entourent la cité. »

Le monde celte dépasse de beaucoup les frontières de la Gaule de

L'ENIGME DU DISQUE

Ce disque celte de bronze, à droite, pose une énigme : on en ignore la destination et les origines. D'autres disques semblables ont été découverts en Irlande. Nombreux sont les savants qui ont vu dans ce dessin la caricature grotesque d'une figure aux yeux protubérants et à la bouche béante. Conservé au British Museum, ce disque remonterait au 1^{er} ou au 2^e siècle de notre ère.



Photo © British Museum, Londres

► César. Lui-même, lors de son expédition vers les villes britanniques, rencontra des tribus celtes dont les oppida ressemblaient à ceux du continent.

Toutefois, César nota certaines différences. Des localités, qui devinrent par la suite des villes romaines comme Camulodunum (aujourd'hui Colchester) et Verulanum (aujourd'hui Saint-Albans), ne présentent pas, dans les traces d'habitat pré-romain découvert, les particularités urbaines qui caractérisent presque tous les habitats de Gaule.

A l'est du Rhin jusqu'en Carinthie, le long du Danube jusqu'à Budapest, ainsi qu'en Bohême et en Moravie, on a trouvé un grand nombre de localités fortifiées datant de l'époque celtique tardive. Elles sont analogues à celles que César avait vues en Gaule, tant par leur situation que par leurs dimensions, de même que par le système d'enceintes défensives.

Depuis une quinzaine d'années, nous connaissons bien l'oppidum de Manching, près d'Ingolsadt, en Bavière. Il s'agit probablement du chef-lieu des Celtes Vindéliciens, abandonné vers l'année 15 avant notre ère, alors que les légions romaines ouvraient le passage des Alpes, au cours de la campagne justement dite « des Alpes », et occupaient les Préalpes du nord.

L'administration romaine choisit alors pour centre administratif une autre localité : Augusta Vindelicum, aujourd'hui Augsburg. Les Romains ignoraient jusqu'au nom de l'oppidum que nous avons découvert à Augsburg ; et les bâtisseurs eux-mêmes d'un édifice fortifié (castellum) qu'ils élevèrent à l'intérieur de l'oppidum celtique l'ignoraient aussi, si bien qu'ils appelèrent leur édifice *Vallatum*, c'est-à-dire « lieu entouré de murs », par allusion aux restes des murs de l'oppidum.

La situation de Manching est parfaitement typique. Elle ressemble à celle d'Avaricum. L'oppidum était situé au sud du Danube, près de la route qui, non loin, longeait le fleuve, dans un lacs de rivières et de ruisseaux protecteurs. Mais la véritable protection était assurée par un mur circulaire doublé d'un fossé extérieur. La surface circonscrite était de 380 ha environ.

Quatre portes s'ouvraient sur l'oppidum ; deux faisaient passer la route longeant le Danube à travers l'agglomération ; une autre s'ouvrait sur le fleuve, certainement déjà utilisé comme voie navigable. La quatrième enfin donnait accès à une route qui conduisait aux gisements de fer, tout proches, sources d'un florissant commerce.

On discerne au moins deux et probablement trois périodes de construction, ce qui signifie que l'oppidum connut une histoire agitée avant son abandon définitif au 2^e siècle avant notre ère. Les portes présentant la forme caractéristique des « portes à chicane » qui permettaient de piéger d'éventuels assaillants dans un étroit passage, sont, comme leurs murs de construction, celtiques par excellence : bois et pierres. Le mur le plus ancien

est exactement appareillé comme le « mur gaulois » décrit par César.

Les fouilles déjà réalisées montrent que la superficie intra muros n'était pas entièrement couverte d'habitations : il restait assez de place aux habitants des environs pour qu'en des temps difficiles ils vinssent y chercher refuge, sauvant leurs biens et surtout leur bétail. Dans les quartiers d'habitations, les rues étaient parallèles. Il y avait des propriétés relativement grandes, séparées par des palissades.

Les habitants semblent s'être surtout adonnés à l'agriculture ; d'autres bâtiments ont dû être ceux d'artisans, forgerons, charrons, selliers, verriers, etc. Il n'est pas exclu que ces artisans eussent été rassemblés par corporations, dans certains quartiers, ou certaines rues.

On n'a pas découvert jusqu'ici les ateliers qui produisaient les poteries caractéristiques de Manching ; peut-être ateliers et fours se trouvaient-ils hors les murs. Au centre de l'oppidum, la trace d'un emplacement libre indique qu'il y eut peut-être là une sorte de forum, et selon d'autres indices, un lieu de culte.

Si l'on compare l'organisation intérieure de l'oppidum de Manching à celui de Bibracte, les différences sont évidentes. Mais dans les deux cas apparaît clairement la volonté d'aménager avec ordre la superficie enclose, avec division en quartiers bien définis.

Cet aménagement suivant un plan établi devait être de règle pour nombre de grands oppida, tant en Gaule qu'hors de Gaule. Les fouilles des oppida de Hrazany en Bohême, et de Staré Hradisko, en Moravie, en donnent la preuve ; elles révèlent en effet une structure intra muros semblable à celle de Manching.

La civilisation urbaine primitive, dans la zone habitée par les Celtes au 2^e et 1^{er} siècles avant notre ère, témoigne d'une unité surprenante. Les contacts qui se sont établis avec les civilisations méditerranéennes entraînèrent le développement de l'artisanat et du commerce, favorisèrent l'adoption de nouvelles techniques et amenèrent l'économie agricole primitive à un premier stade d'économie monétaire avec l'adoption de la frappe des monnaies. Toutes transformations en étroite relation avec les modifications apportées à l'habitat urbain.

Des contacts se produisirent-ils avec le Midi de ce qui est actuellement la France ? Ou bien une influence des tribus celtes fixées dans le nord de l'Italie a-t-elle joué ? Le débat reste ouvert. Mais nul n'en doute aujourd'hui : d'une manière quelconque, la création des oppida celtiques a subi l'influence des mondes hellénistique et romain.

Mais le destin des oppida celtiques, dans l'immense région où vécurent les Celtes dans la dernière période de leur histoire, est très différent selon les lieux et les âges. En Gaule romaine, nombre d'entre eux ont été abandon-

nés car leur situation géographique ne correspondait plus aux nouvelles conditions de vie. D'autres se sont maintenus à travers l'époque romaine, le Moyen Âge et jusqu'à nos jours : Paris, comme on l'a dit, mais encore Bourges, Besançon, Amiens, Bâle, bien d'autres.

Souvent le nom moderne d'une ville rappelle le nom de la tribu gauloise originelle. Ainsi des Bituriges à Bourges, des Longones à Langres, des Médiomatriciens à Metz, des Ambiens à Amiens pour en citer quelques-uns.

A l'est du Rhin, les oppida ont, quant à eux, tous disparu. On n'en connaît pas d'exemple qui ait survécu à l'époque romaine et au Moyen Âge. Apparemment, la civilisation urbaine avait, dans ces régions, moins d'emprise que dans la Gaule de César.

Wolfgang Dehn

Petite bibliographie celtique

Outre les ouvrages des auteurs de nos articles, déjà mentionnés dans les notes bibliographiques (pages 5, 6, 18, 32), nous indiquons ici quelques autres livres sur les Celtes.

La Religion des Celtes

par Jan de Vries
Éditions Payot, Paris 1975

Les Celtes

par Duncan Norton-Taylor
Éditions Time-Life, Pays-Bas 1975

Les royaumes celtiques

par M. Dillon et N. Chadwick
Éditions Fayard, Paris 1974

Les Gaulois (2^e édition)

par Albert Grenier
Petite Bibliothèque Payot, Paris 1970

La Gaule - les fonctionnements ethniques, sociaux et politiques de la nation française

par Ferdinand Lot
Éditions Fayard, Paris 1967

Présence des Celtes

par A. Rivoallan
Librairie Celtique, Rennes 1958

Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de La Tène

Les Celtes depuis l'époque de La Tène et la civilisation celtique

par Henri Hubert
Éditions Albin Michel, Paris 1950

Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine

par Joseph Dechelette
Éditions Auguste Picard, Paris 1927

Nos lecteurs nous écrivent

LE PORTRAIT DE ÇIVA

J'ai pris grand plaisir à lire votre numéro d'août-septembre 1975, « Vers la libération de la femme ». Dans vos pages couleurs, « Les femmes peintres du Mithila », la première légende se réfère, d'une manière inexacte, à la représentation de « Çiva, dieu de la création ». Dans les Védas, textes originaux des Hindous, il est clairement dit qu'il y a trois divinités pour la création, le maintien et l'anéantissement de la vie : Brahma, Vichnou et Maheshvara (Çiva). Brahma crée, Vichnou conserve et Maheshvara anéantit. Vichnou, figure centrale, est la personnalité suprême de la divinité et il est aussi connu sous le nom de Krishna, Hari, Govinda, Narayana, etc.

Brahma et Çiva sont des représentations de Vichnou, et ces trois aspects de création, conservation et anéantissement sont en perpétuelle action dans tout le cosmos, pas seulement dans notre ciel visible, mais aussi dans des millions de systèmes planétaires, loin au-delà de notre vision et de la compréhension de nos sens matériels.

Ajoy Mahalanobish
Copenhague, Danemark

MASCULIN, FÉMININ OU NEUTRE

Votre très bon numéro « Vers la libération de la femme » (août-septembre 1975) était gâché par un seul article, celui de Aron Belkine, « Masculin, féminin ou neutre ». L'auteur y demande de connaître le rôle exact de l'homme et de la femme et insiste pour que les pères agissent en hommes : « forts, braves, stricts, déterminés » et que les mères agissent en femmes : « tendres, douces, compréhensives ». M. Belkine commet aussi une atrocité psychologique en comparant l'alcoolisme et la drogue, tous deux dangereux et nocifs, avec l'homosexualité qui, elle, ne l'est pas. Il me semble que le seul critère de libération, politique ou sexuelle, est que les gens puissent être aussi libres que possible, et cela comprend les hommes tendres, les femmes fortes et les homosexuels.

Stan Kohls
Riverside, Californie
Etats-Unis

LE BEURRE ET LES CANONS

460 millions d'êtres humains dans le monde ont faim. C'est affreux ! Dérailsonnable ! Venir au monde pour y mourir prématurément, y souffrir irrémédiablement, y être diminué, rachitique, ne pouvoir vivre la vie d'un être humain normal avec ce que cela comporte d'épanouissement de dons pour son profit et celui de l'humanité.

La communauté humaine doit agir pour arrêter ce fléau. Sans cela elle risque de retourner à la loi de la jungle, du hasard, de l'obscurantisme, de la barbarie.

Les causes de la faim dans le monde sont multiples. La répartition des denrées se faisant en échange d'un argent dont la valeur se dégrade, une situation économique et sociale nouvelle est née : appauvrissement d'un grand nombre de peuples qui rejoignent dans la sous-

alimentation d'autres populations dont la pauvreté était constante.

Par ailleurs, il n'est pas rare de voir des produits alimentaires purement et simplement détruits afin de diminuer les stocks et de maintenir les prix, voire même quand leur vente ne s'accompagnerait pas d'un profit appréciable.

Une autre cause de la faim : l'armement et le surarmement en plein essor actuellement. Les dépenses très importantes qui en résultent grèvent budgets et ressources. Il s'ensuit la course aux armements et la tension entre pays. Résorber la faim dans le monde n'est pas chose facile. Pourtant, il y a eu tant de progrès dans d'autres domaines !

Suzanne Emery
Saint-Ouen, France

D'UN ESCLAVE A L'AUTRE

S'il est vrai que les grandes idées font l'histoire, il n'en demeure pas moins vrai que la plupart d'entre elles comportent des aspects positifs et d'autres négatifs. Les idées de Bartolomé de Las Casas font partie de cette catégorie.

Las Casas menait une juste lutte en se faisant le défenseur des Indiens d'Amérique hispanique, comme le souligne l'historien Angel Losada dans le numéro de juin 1975 du *Courrier de l'Unesco*.

Toutefois, il convient de reconnaître que cette lutte débordait historiquement le cadre étroit de la défense des droits indiens et aboutissait à une hémorragie dévastatrice de la population africaine. Lorsque Las Casas prône « la multiplication des mariages mixtes entre colons espagnols et Indiens, et l'autorisation pour chaque famille... d'emmener... un esclave ou un ménage d'esclaves noirs », il veut certes améliorer le sort des Indiens, mais il n'en fait pas moins l'apologie de l'esclavage des Noirs dans le Nouveau Monde. D'ailleurs, il l'a lui-même reconnu et s'en est repenti.

Aujourd'hui, le bilan des idées de Las Casas nous révèle un passif qui excède de loin l'actif.

En effet, le contenu juridique et politique de son œuvre dépasse le contexte du mercantilisme espagnol qui l'a nourri et a donné naissance à des historiens, baptisés spécialistes de Las Casas. Mais à Cuba, à Haïti, où Las Casas a mené sa lutte, il n'existe actuellement d'Indiens qu'à l'état de fossiles dans les musées d'anthropologie. Au Mexique, au Pérou et au Venezuela, si des Indiens y vivent, c'est en tant que groupes minoritaires plus ou moins défavorisés. Quant aux Noirs d'Amérique, ils traînent encore le lourd héritage de l'esclavage.

Léonel Bernard
Montréal, Canada

NON AU NOM

C'est avec un grand intérêt que j'ai pris connaissance du numéro d'août-septembre 1975, « Vers la libération de la femme ». C'est une question que j'ai toujours suivie, personnellement et professionnellement (écrits, conférences, etc.). Il y a toutefois un point important dont, à mon sens, on ne parle pas suffisamment : le patronyme féminin. Dans la plupart des pays, les femmes en se mariant sont « recouvertes » par le nom de l'époux comme par un

voile. En France même, la plupart d'entre elles ignorent qu'elles ont sur le nom du mari, un *droit d'usage*, mais non une *obligation*. Elles ignorent qu'elles ne sont pas tenues de faire figurer ce nom sur leurs pièces d'identité. Elles disent aussi couramment : « En me mariant, j'ai changé de nom. »

On parle couramment aussi du « nom de jeune fille », locution impropre. Il n'y a pas plus de nom de jeune fille que de nom de jeune garçon. Des femmes qui élèvent seules leurs enfants (divorcées aux torts de l'époux) doivent les élever (à leurs frais souvent) sous le nom dudit époux. Enfin, l'appellation « Madame, Mademoiselle » est le témoin d'un ordre de chose périmé. Le fait d'avoir sa propre « identité » me semble être pour la femme un aspect important de son état social. Merci pour tout ce que vous faites.

Une lectrice
Paris, France

TSIGANES ET MONDE MODERNE

Il s'en est fallu de peu que je ne résilie mon abonnement quand j'ai lu votre numéro de novembre 1974 consacré aux Tsiganes.

J'admire profondément les Tsiganes d'avoir réussi à préserver leur originalité culturelle, leur nomadisme, leur indépendance à travers vingt siècles de sédentarité occidentale. Ce peuple symbolise pour moi la liberté et Abel par rapport aux Cain que nous sommes. Pourquoi cet acharnement, cette obstination à tuer Abel en le sédentarisant, en l'alphabétisant ?

Je reconnais le handicap que constitue le fait de ne pas savoir lire. Mais après tout, ces gens se débrouillent fort bien pour vivre sans cela, tout en réussissant ce tour de force de préserver leurs traditions dans un monde foncièrement étranger et plus ou moins hostile.

Qu'on leur tende la main pour leur apprendre à lire et à compter, soit, mais pas plus, et surtout qu'on ne les sédentarise pas ! Sachons respecter et préserver une liberté, une culture et des traditions qui, pour nous être étrangères et souvent inaccessibles, n'en font pas moins partie du patrimoine de l'humanité.

Dr Rémi Durand
Compiègne, France

LE MICROBE A L'ÉCOLE

Je viens de parcourir le numéro de juillet 1975, « Au microbe, la science reconnaissante ». Quelle agréable surprise ! Permettez-moi de saluer toute l'équipe de la rédaction. Il est réconfortant de constater que de si grands noms de la recherche scientifique ont pu, avec clarté et une telle simplicité, exposer des sujets aussi compliqués et, par là même, mettre leurs connaissances à la portée du grand public.

D'autre part, les bandes dessinées, qui font l'émerveillement des petits et des grands, permettent une compréhension très claire des différents thèmes exposés. Les enfants montrent beaucoup d'intérêt, et je peux vous l'affirmer, car je suis de façon permanente entouré de trente-cinq petits écoliers.

I. Gobalou
Condé, Ravine des Cabris
Ile de la Réunion

LECTURES

■ La force des faibles

par Paul-Marc Henry
Ed. Entente. Paris 1975
Prix : 26 F

■ La traversée des signes

Langue et poésie
Inde, Chine, Islam, Bible
par Julia Kristeva et autres
Ed. du Seuil. Paris 1975
Prix : 35 F

■ Le signe et le poème

par Henri Meschonnic
Ed. Gallimard. Paris 1975
Prix : 64,30 F

■ Le fils du consul

par Lucien Bodard
Ed. Grasset. Paris 1975
Prix : 45 F

■ La géographie humaine du monde musulman jusqu'au 11^e siècle (tome II)

par André Miquel
Ecole pratique des Hautes
Etudes (VI^e section)
Ed. Mouton. Paris, La Haye 1975
Prix : 240 F

■ L'année du Mistouflon Une expérience de lecture ouverte

par Anne-Marie Chapouton
Ed. de Fleurus. Paris 1975
Prix : 38 F

■ Enrichir le travail humain dans les entreprises et les organisations

par Henri Savall
préface de Jacques Delors
Ed. Dunod. Paris 1975
Prix : 49 F

■ Rêves de jour

Dessins de Topor
préface d'Arrabal
Ed. du Chêne. Paris 1975
Prix : 75 F

Pour tous les livres ci-dessus, s'adresser à son libraire habituel. Ne pas passer de commande à l'Unesco.

PUBLICATIONS UNESCO

■ L'innovation éducative en Indonésie

par le Bureau pour le développement de l'éducation, Djakarta
Les Presses de l'Unesco 1975
54 pages. 6 F

■ L'innovation pédagogique au service de la réforme agraire en Algérie

par Noureddine Boukli
Les Presses de l'Unesco 1975
58 pages. 7 F

■ Actes de la Conférence internationale d'Etats sur la protection des phonogrammes

Co-édition : Unesco/Organisation Mondiale de la propriété intellectuelle
236 pages. 105 F

LATITUDES ET LONGITUDES

Trentième anniversaire des Nations Unies

A l'occasion du trentième anniversaire des Nations Unies, le Directeur général de l'Unesco, M. Amadou-Mahtar M'Bow, a adressé un message au Secrétaire général, M. Kurt Waldheim : « Née de la volonté de préserver les générations futures du fléau de la guerre, qui, deux fois en l'espace d'une vie humaine, a infligé d'indicibles souffrances, l'ONU continue, après trois décennies, à puiser sa force dans une inébranlable foi en l'homme... » On n'assistait, il y a trente ans, constate M. M'Bow, qu'au début du puissant mouvement d'accession des peuples colonisés à l'indépendance. Nul ne pouvait imaginer que la longue marche de l'humanité vers la dignité et la justice amènerait les nations à remettre en question, comme elles le font actuellement, les relations traditionnelles entre Etats dans les domaines économique, social et culturel... Nous savons aujourd'hui, poursuit M. M'Bow, que, pour aider les peuples qui en sont démunis à forger eux-mêmes les instruments de leur propre développement et pour établir des rapports véritablement équitables entre nations souveraines, ce n'est rien de moins qu'un rééquilibrage global des ressources et du potentiel intellectuel et matériel de l'humanité que la communauté internationale doit rechercher. Le système des Nations Unies, conclut le Directeur général, désireux de répondre à l'attente du monde, envisage des mesures novatrices pour accroître son efficacité et sa cohésion ; l'Unesco se fera donc plus que jamais un devoir d'apporter à l'Organisation mère une aide sans défaillance, animée du seul souci de contribuer de son mieux à l'œuvre commune. »

Pour la sauvegarde de Moenjodaro

La République fédérale d'Allemagne vient de verser un million de mark, soit environ 375 000 dollars au Fonds de dépôt ouvert à l'Unesco pour recevoir les contributions volontaires destinées au financement du projet de sauvegarde de Moenjodaro (Pakistan). Les fouilles entreprises sur ce site ont révélé l'existence, aux 2^e et 3^e millénaires avant notre ère, d'une civilisation florissante. Le projet de sauvegarde de Moenjodaro prévoit, entre autres, l'abaissement de la nappe phréatique, dont le niveau actuel est un des principaux facteurs de dégradation des monuments.

Exposition de photos « Un monde pour tous »

Une importante exposition photographique, la « Photokina » de Cologne, a lieu, du 12 au 29 décembre 1975, à la maison de l'Unesco, à Paris. Elle est organisée avec la collaboration de la commission de la République fédérale d'Allemagne pour l'Unesco. Cette exposition, qui a connu un grand succès à Cologne en 1974, comprend une centaine de photographies en noir et blanc, sélectionnées dans le monde entier. Elle est présentée sous le titre « Un monde pour tous ».

Unesco portes ouvertes

Le Service des visiteurs de l'Unesco à Paris accueille tous groupes intéressés par l'histoire de l'Unesco, sa structure, ses activités, etc. Il met à la disposition des élèves, des étudiants, des associations culturelles et professionnelles un programme destiné à leur fournir gracieusement toutes informations dans toutes les langues. Pour tous renseignements (conférences, discussions, films, etc. modifiés le cas échéant à la requête des intéressés) s'adresser au Service des visiteurs, Unesco, Place de Fontenay, 75700 Paris.

Les Tsiganes et l'Unesco

L'association des *Etudes Tsiganes* vient d'être admise en qualité d'organisation non gouvernementale au sein de l'Unesco. Depuis sa fondation, en 1949, les *Etudes Tsiganes* ont poursuivi leurs efforts pour la promotion des populations tsiganes grâce à la coopération active de ses membres répartis dans le monde entier. Cette collaboration permettra à l'Association d'intensifier encore son action dans les domaines de l'éducation, la science et la culture des populations tsiganes. Rappelons que le *Courrier de l'Unesco* avait consacré un de ses numéros (novembre 1974) aux Tsiganes face au monde moderne.



Maintien de la paix

Ce timbre commémorant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies a été émis le 21 novembre 1975 par l'administration postale des Nations Unies. Le timbre représente une églantine poussant sur un fil de fer barbelé, rendant ainsi hommage aux missions des observateurs militaires de l'ONU ou à ses forces de maintien de la paix dans de nombreuses régions du monde.

En bref...

■ Le Nigeria possède 87 Clubs Unesco de jeunes et le Bangladesh plus de 40, qui se regroupent maintenant en une fédération nationale.

■ Selon « World Communications » (« Communications dans le monde »), étude de l'Unesco portant sur les mass media existant dans 200 pays, 17 pays d'Asie produisent maintenant plus de la moitié des films long métrage du monde.

■ Destiné à détruire les nappes de pétrole, un type de bactéries capables d'absorber toutes sortes d'huiles vient d'être développé aux Etats-Unis.

■ La malnutrition reste la cause principale de la mortalité infantile dans les pays pauvres, où 25 à 30 % des enfants meurent avant quatre ans.

INDEX DU COURRIER DE L'UNESCO 1975

Janvier

LES ESQUIMAUX. De la banquise à la ville (A. Stevenson). Identité culturelle (J. Malaurie). Lettre d'un chef indien (Dan George). Les gens de Payne Bay. Dans la toundra soviétique (V. Vassiliev). A propos d'Israël (A.M. M'Bow). Trésors d'art : Nefertiti (Égypte).

Février

DES MINÉRAUX, DES MAISONS ET DES HOMMES. Architectures sans architectes (W. Tochtermann). Amadou-Mahtar M'Bow, nouveau Directeur général de l'Unesco (P. Kalfon). Supplément spécial sur l'Unesco 1975-1976 : 1. Ère de solidarité ou de barbarie ? 2. Nouvel appel à la tolérance et à la compréhension (A.M. M'Bow). Ressources cachées de la planète (K. Loukachev). Au Niger, musée à ciel ouvert (P. Toucet). La traduction (O. Paz). Trésors d'art : « Parisienne » (Grèce).

Mars

ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME. La femme dans le monde (H. Sipilä). Émancipation de la femme : quelques étapes. A travail égal, salaire égal. Étudiantes aujourd'hui, responsables demain. Femmes et analphabétisme. Femmes à l'université. « Pour nous, Africaines, l'égalité ne suffit pas » (T. Awori). Carnet d'une Birmane (Khin Myo Than). Le « machismo » (H. San Martin). Trésors d'art : Essor au féminin (Égypte).

Avril

SAHEL. Sécheresse (H. Brabyn). Exode sans retour ? (J. Bugnicourt et une équipe internationale) : 1. Un peuple privé de son environnement. 2. Le Touareg et son troupeau. 3. Les nomades. 4. Vingt mille sont arrivés, combien étaient-ils partis ? Caravanes de sel (photos). Trésors d'art : Déesse verte (Mexique).

Mai

LA FAIM DANS LE MONDE. Pour une ère de justice alimentaire (M. Ganzin). Y a-t-il une solution à la crise ? (S. Marei). Échos du monde entier. Crise ou scandale ? (R. Dumont). Peintres-paysans de Bali (pages couleurs). Séquelles de la malnutrition (C. Gopalan). Faim au Brésil (N. Chaves). S.O.S. enfance : l'Unicef (W. Tracy). Trésors d'art : « Pwo » (Zaïre).

Juin

LAS CASAS (A. Losada). Las Casas et le droit d'être un homme (J.A. Maravall). Art d'Océanie (R.S. Duff). Expressions graphiques en Nouvelle-Guinée. L'enseignement supérieur et ses problèmes (D. Najman). Un orchestre à l'âge de la pierre (N. Bibikov). Trésors d'art : Reine aux mains jointes (Iran).

Juillet

LA MICROBIOLOGIE (E.L. Wollman). On a souvent besoin d'un plus petit que soi (Bandes dessinées par J.-M. Clément et S. Assia). A notre santé ! (O. Baroyan). Talents des microbes (K. Arima). Une certaine coexistence pacifique (J.R. Porter). Nos ancêtres les microbes (M. La Rivière). Invisibles éboueurs de la planète (A. Sasson). Réseau Unesco de microbiologie (E. Da Silva et F. Fernandes). Lettre à un futur microbiologiste (C.G. Hédén). Trésors d'art : Danseuse de Boudha (République de Corée).

Août-Septembre

VERS LA LIBÉRATION DE LA FEMME. Enquête sur la condition de la femme en Afrique (C. Fonseca). Les Japonaises de la révolte (M. Inukai). Les Japonaises contre la pollution (M. Yayori). Cuba : le premier Code de la famille (J.E. Adoum). La femme en Islam (A. Djebar). En Afghanistan (Photos). Vague féministe aux États-Unis (I. Kapp). Amendes pour discrimination sexuelle (L. Payer). Femmes peintres du Mithila (pages couleurs). Enquête Unesco sur la condition de la femme (A. Brock). Éducation des garçons et des filles (E.G. Belotti). Livres de classes et préjugés (R. Miot). Femme au foyer (K.O. Haarr). Homme au foyer (E.R. Braaten). Masculin, féminin ou neutre ? (A. Belkine). La femme dans douze pays socialistes. Émancipation de la femme et organisations non gouvernementales (J.H. Chaton). Première conférence mondiale de la femme (M.P. Herzog). Trésors d'art : « Aban » (Rép. pop. dém. du Yémen).

Octobre

LE STRESS (I.S. Khorol). Musiques et danses d'extases (A. Daniélou). Disques Unesco. Les forêts tropicales (P.W. Richards). Les forêts qu'on abat (photos). Cités et villages restaurés en Bulgarie (M. Stancheva). Trésors d'art : Dame nippone de haut lignage (Japon).

Novembre

IL Y A 30 ANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE (Réunion commémorative du Conseil Exécutif de l'Unesco). Les Nations Unies ont 30 ans (K. Herndl). Le spectre nucléaire (Institut international de recherches sur la paix de Stockholm, SIPRI) : 1. Sécurité ou suicide collectif ? 2. Puissance destructive des armes nucléaires « tactiques ». 3. Enrayer la course aux armements. 4. Un sous-marin peut détruire tout un pays. 5. L'atome pacifique et la prolifération des armes nucléaires. Lettres de Hiroshima et de Nagasaki. Trésors d'art : Hollandaise à sa lecture (Pays-Bas).

Décembre

LES CELTES. (P.M. Duval). Redécouverte des Celtes (A. Ross). Les Celtes dans l'Europe orientale. Visages de la femme celte (J. Markale). L'art des Celtes (pages couleurs). Les Celtes et la création artistique (R. Joffroy). Les places fortes celtiques (W. Dehn). Trésors d'art : Le salut d'une Étrusque (Italie).

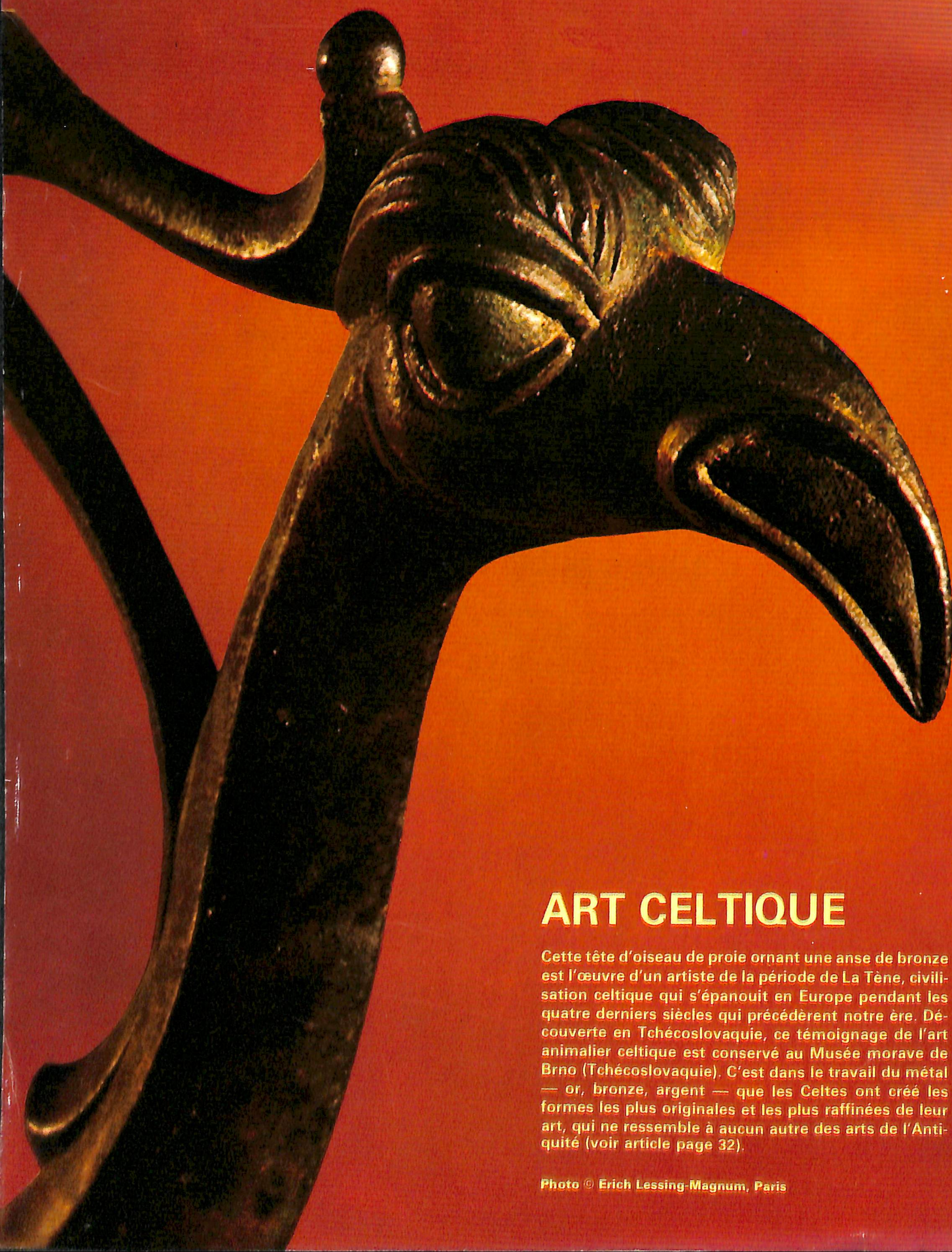
Pour vous abonner ou vous réabonner et commander d'autres publications de l'Unesco

Vous pouvez commander les publications de l'Unesco chez tous les libraires ou en vous adressant directement à l'agent général (voir liste ci-dessous). Vous pouvez vous procurer, sur simple demande, les noms des agents généraux non inclus dans la liste. Les paiements des abonnements peuvent être effectués auprès de chaque agent de vente qui est à même de communiquer le montant du prix de l'abonnement en monnaie locale.

ALBANIE. N. Sh. Botimeve Naim Frasheri, Tirana. — **ALGERIE.** Institut pédagogique national, 11, rue Ali-Haddad, Alger. Société nationale d'édition et de diffusion (SNED), 3, bd Zirout Youcef, Alger. — **RÉP. FÉD. D'ALLEMAGNE.** Unesco Kurier (Édition allemande seulement) : 53 Bonn 1, Colmantstrasse 22, C.C.P. Hambourg, 276650. Pour les cartes scientifiques seulement : Geo Center, D7 Stuttgart 80, Postfach 800830. Autres publications : Verlag Dokumentation, Pönsbacher Strasse 2, 8000 München 71 (Prinz Ludwigshöhe). — **RÉP. DÉM. ALLEMANDE.** Buchhaus Leipzig, Postfach 140, Leipzig. Internationale Buchhandlungen, en R.D.A. — **AUTRICHE.** Verlag Georg Fromme et Co, Arbeitergasse 1-7, 1051 Vienne. — **BELGIQUE.** Ag. pour les pub. de l'Unesco et pour l'édition française du « Courrier » : Jean De Lannoy, 112, rue du Trône, Bruxelles 5. C.C.P. 708-23. Édition néerlandaise seulement : N.V. Handelsmaatschappij Keesing, Keesinglaan 2-18, 2100 Deurne-Antwerpen. — **BRESIL.** Fundação Getúlio Vargas, Serviço de Publicações, Caixa postal 21120, Praia de Botafogo, 188, Rio de Janeiro, GB. — **BULGARIE.** Hemus, Kantora Literatura, bd Rousski 6, Sofia. — **CAMÉROUN.** Le Secrétaire général de la Commission nationale de la République fédérale du Cameroun pour l'Unesco, B.P. N° 1061, Yaoundé. — **CANADA.** Information Canada, Ottawa (Ont.). — **CHILI.** Editorial Universitaria S.A., casilla 10220, Santiago. — **RÉP. POP. DU CONGO.** Librairie populaire, B.P. 577, Brazzaville. — **CÔTE-D'IVOIRE.** Centre d'édition et de diffusion africaines, B.P. 4541, Abidjan-Plateau. — **DAHOMÉY.** Librairie nationale, B.P. 294, Porto Novo. — **DANEMARK.** Ejnar Munksgaard Ltd, 6, Nørregade, 1165 Copenhagen K. — **ÉGYPTE (RÉP. ARABE D').** National Centre for Unesco Publications, N° 1 Talaat Harb Street, Tahrir Square, Le Caire ; Librairie Kasr El Nil, 38, rue Kasr El Nil, Le Caire. — **ESPAGNE.** Toutes les publications y compris le « Courrier » : Ediciones Iberoamericanas, S.A., calle de Oñate, 15, Madrid 20 ; Distribución de Publicaciones del Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Vitrubio 16, Madrid 6 ; Librería del Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Epigipacas, 15, Barcelona. Pour le « Courrier » seulement : Ediciones Liber, Apartado

17, Ondárroa (Vizcaya). — **ÉTATS-UNIS.** Unipub, a Xerox Education Company, Box 433, Murray Hill Station, New York, N.Y. 10016. — **FINLANDE.** Akateeminen Kirjakauppa, 2, Keskuskatu Helsinki. — **FRANCE.** Librairie Unesco, 7-9, place de Fontenoy 75700 Paris. C.C.P. 12.598-48. — **GRÈCE.** Anglo-Hellenic Agency 5 Koumpari Street, Athènes 138. — **HAÏTI.** Librairie « A la Caravelle », 36, rue Roux, B.P. 111, Port-au-Prince. — **HAUTE-VOLTA.** Librairie Attie, B.P. 64, Ouagadougou. Librairie Catholique « Jeunesse d'Afrique », Ouagadougou. — **HONGRIE.** Akadémiai Könyvesbolt, Váci U. 22, Budapest V.A.K.V. Könyvtárolók Boltja, Népköztársaság utja 16, Budapest VI. — **INDE.** Orient Longman Ltd. : Nicol Road, Ballard Estate, Bombay 1 ; 17 Chittaranjan Avenue, Calcutta 13, 36a Anna Mount Road, Madras 2. B-3/7 Asaf Ali Road, Nouvelle-Delhi, 80/1 Mahatma Gandhi Road, Bangalore-560001. 3-5-820 Hyderguda, Hyderabad-500001. Publications Section, Ministry of Education and Social Welfare, 72 Theatre Communication Building, Connaught Place, Nouvelle-Delhi 1. Oxford Book and Stationery Co., 17 Park Street, Calcutta 16, Scindia House, Nouvelle-Delhi. — **IRAN.** Commission nationale iranienne pour l'Unesco, av. Iranchahr Chomali N° 300, B.P. 1533, Téhéran, Kharazmie Publishing and Distribution Co. 229 Daneshgah Str., Shah Avenue P.O. Box 14/486, Téhéran. — **IRLANDE.** The Educational Co. of Ir. Ltd., Ballymont Road Walkinstown, Dublin 12. — **ISRAËL.** Emanuel Brown, formerly Blumstein's Book-stores : 35, Allenby Road et 48, Nachlat Benjamin Street, Tel-Aviv. Emanuel Brown 9 Shlomzion Hamalka Street, Jérusalem. — **ITALIE.** Licos (Libreria Commissionaria Sansoni, S.p.A.) via Lamarmora, 45, Casella Postale 552, 50121 Florence. — **JAPON.** Eastern Book Service Inc. C.P.O. Box 1728, Tokyo 100 92. — **LIBAN.** Librairies Antoine, A. Naouf et Frères, B.P. 656, Beyrouth. — **LUXEMBOURG.** Librairie Paul Bruck, 22, Grand-Rue, Luxembourg. — **MADAGASCAR.** Toutes les publications : Commission nationale de la République malgache, Ministère de l'Éducation nationale, Tananarive. — **MALI.** Librairie populaire du Mali, B.P. 28, Bamako. — **MAROC.** Librairie « Aux belles images », 281, avenue Mohammed-V, Rabat. C.C.P. 68-74. « Courrier de l'Unesco » : pour les membres du corps enseignant : Commission nationale marocaine pour l'Unesco 20, Zen kat Mourabitine, Rabat (C.C.P. 324-45). — **MARTINIQUE.** Librairie « Au Boul'Mich », 1, rue Perrinon, et 66, av. du Parquet, 972, Fort-de-France. — **MAURICE.** Nalanda Co. Ltd., 30, Bourbon Street Port-Louis. — **MEXIQUE.** CILA (Centro interamericano de Libros Académicos), Sullivan 31 bis, Mexico, 4 D.F. — **MONACO.** British Library, 30, boulevard

des Moulins, Monte-Carlo. — **MOZAMBIQUE.** Salema & Carvalho Ltda caixa Postal, 192, Beira. — **NIGER.** Librairie Mauclet, B.P. 868, Niamey. — **NORVÈGE.** Toutes les publications : Johan Grundt Tanum (Booksellers), Karl Johans gate 41/43, Oslo 1. Pour le « Courrier » seulement : A.S. Narvesens, Litteratortjeneste Box 6125 Oslo 6. — **NOUVELLE-CALÉDONIE.** Reprex S.A.R.L., B.P. 1572, Nouméa. — **PAYS-BAS.** « Unesco Koorier » (Édition néerlandaise seulement) Systemen Keesing, Ruysdaelstraat 71-75, Amsterdam-1007. Agent pour les autres éditions et toutes les publications de l'Unesco : N.V. Martinus Nijhoff Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage. — **POLOGNE.** Toutes les publications : ORWN PAN. Palac Kultury i Nauki, Varsovie. Pour les périodiques seulement : « RUCH » ul. Wronia 23, Varsovie 10. — **PORTUGAL.** Dias & Andrade Ltda, Livraria Portugal, rua do Carmo, 70, Lisbonne. — **ROUMANIE.** ILEXIM, Romlibri, Str. Biserica Amzei N°5-7, P.O.B. 134-135, Bucarest. Abonnements aux périodiques Rompresfilatelia, calea Victoriei nr. 29, Bucarest. — **ROYAUME-UNI.** H.M. Stationery Office, P.O. Box 569, Londres S.E.1. — **SÉNÉGAL.** La Maison du Livre, 13, av. Roume, B.P. 20-60, Dakar. Librairie Clairafrique, B.P. 2005, Dakar ; Librairie « Le Sénégal » B.P. 1594, Dakar. — **SUÈDE.** Toutes les publications : A.B.C.E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan, 2, Box 16356, 103 27 Stockholm, 16. Pour le « Courrier » seulement : Svenska FN-Förbundet, Skolgrand 2, Box 150-50, S-10465 Stockholm - Postgiro 184692. — **SUISSE.** Toutes les publications : Europa Verlag, 5, Rämistrasse, Zurich. C.C.P. 80-23383 Payot, 6, rue Grenus, 1211, Genève 11, C.C.P. 12.236. — **SYRIE.** Librairie Sayegh Immeuble Diab, rue du Parlement, B.P. 704, Damas. — **TCHÉCOSLOVAQUIE.** S.N.T.L., Spalena 51, Prague 1 (Exposition permanente) ; Zahranicni Literatura, 11 Soukeniká, Prague 1. Pour la Slovaquie seulement : Alfa Verlag Publishers, Hurbanovo nam. 6, 893 31 Bratislava. — **TOGO.** Librairie Évangélique, BP 378, Lomé ; Librairie du Bon Pasteur, BP 1164, Lomé ; Librairie Moderne, BP 777, Lomé. — **TUNISIE.** Société tunisienne de diffusion, 5, avenue de Carthage, Tunis. — **TURQUIE.** Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi ; Beyoglu, Istanbul. — **URUGUAY.** Editorial Losada Uruguay, S.A. Librería Losada, Maldonado, 1092, Colonia 1340, Montevideo. — **YOUgoslavie.** Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, Belgrade. Drzavna Založba Slovenije Mestni Trg. 26, Ljubljana. — **RÉP. DU ZAIRE.** La Librairie, Institut national d'études politiques, B.P. 2307, Kinshasa. Commission nationale de la Rép. du Zaïre pour l'Unesco, Ministère de l'Éducation nationale, Kinshasa.



ART CELTIQUE

Cette tête d'oiseau de proie ornant une anse de bronze est l'œuvre d'un artiste de la période de La Tène, civilisation celtique qui s'épanouit en Europe pendant les quatre derniers siècles qui précéderent notre ère. Découverte en Tchécoslovaquie, ce témoignage de l'art animalier celtique est conservé au Musée morave de Brno (Tchécoslovaquie). C'est dans le travail du métal — or, bronze, argent — que les Celtes ont créé les formes les plus originales et les plus raffinées de leur art, qui ne ressemble à aucun autre des arts de l'Antiquité (voir article page 32).

Photo © Erich Lessing-Magnum, Paris